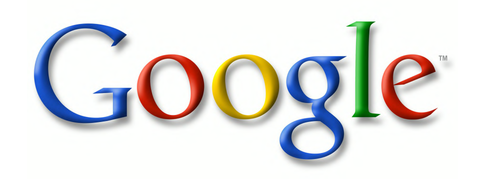
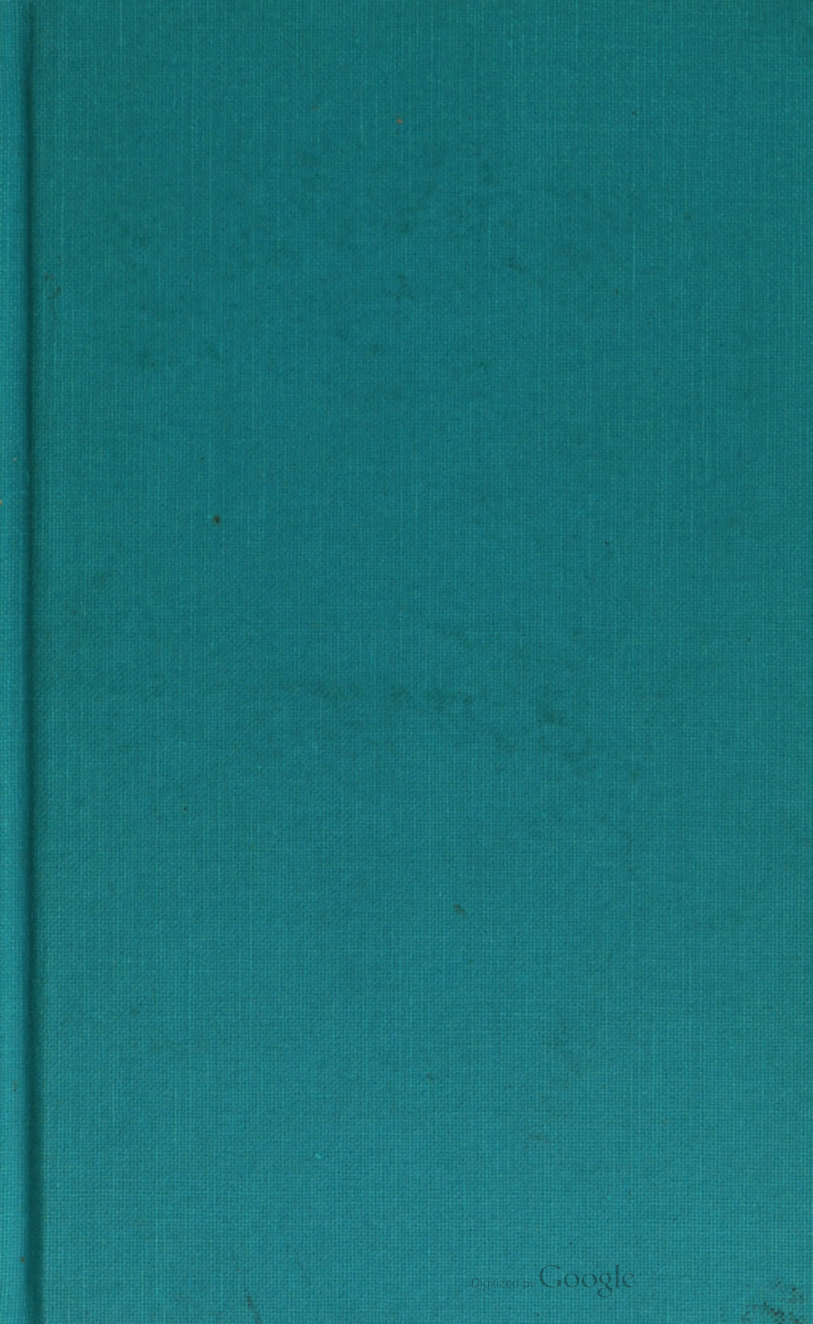
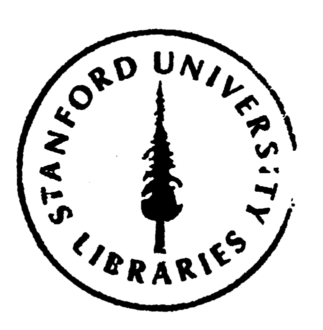
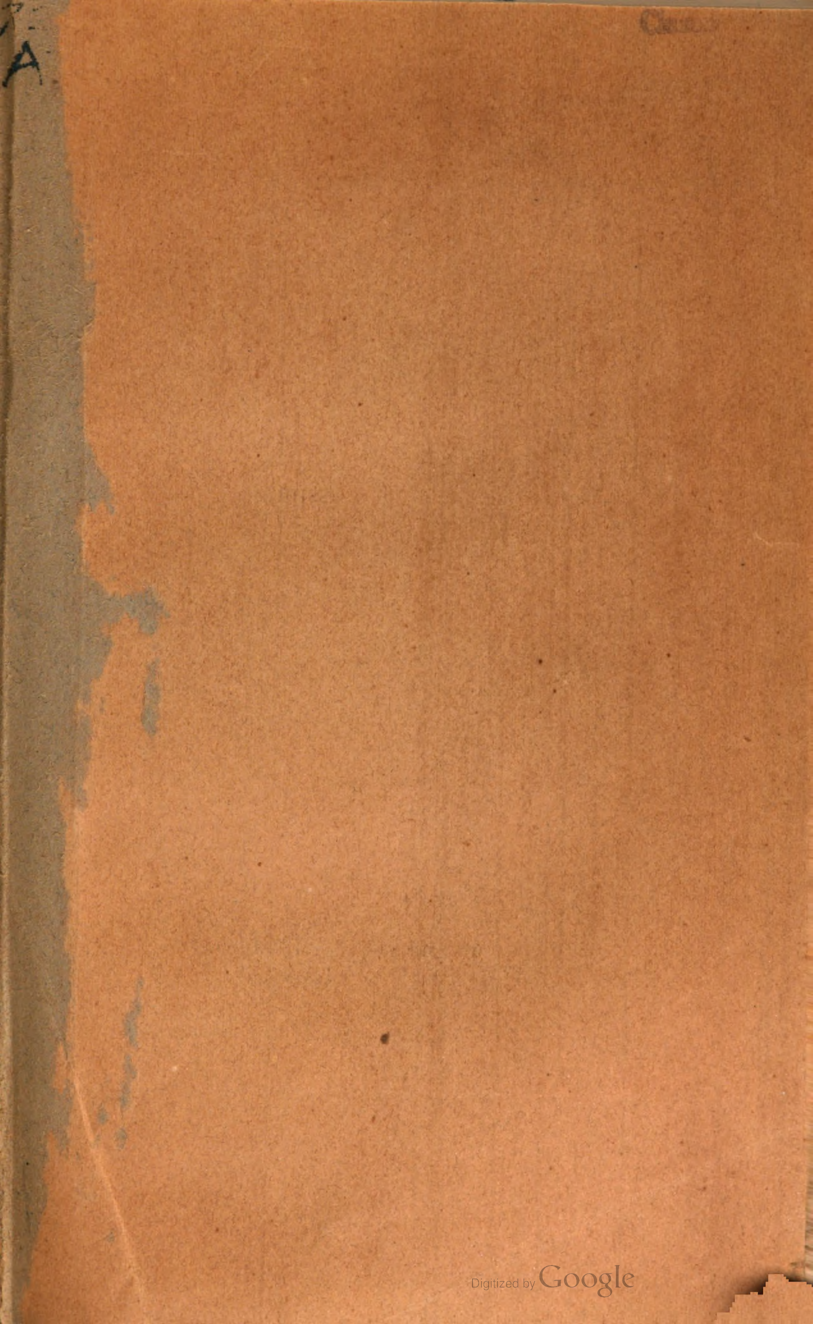


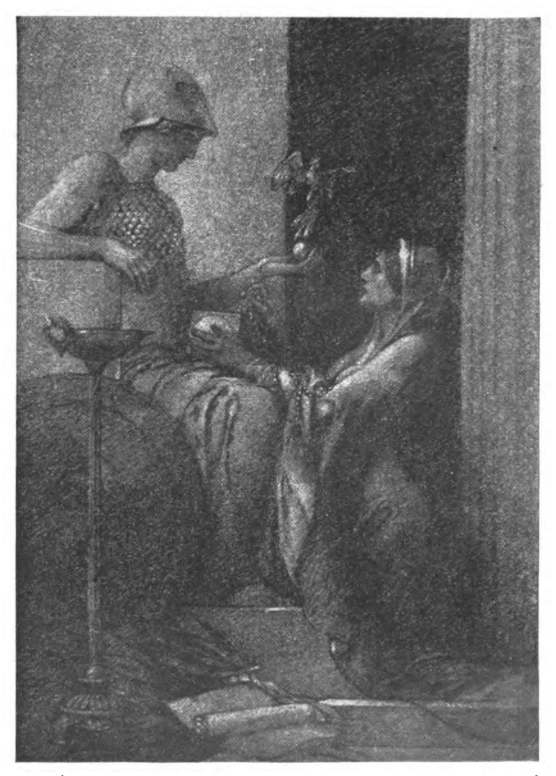




STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES




Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris





MONOGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE D'ALBI.

TOULOUSE,
IMPRIMERIE DE A. CHAUVIN,
Rue Mirepoix, 3.

MONOGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE

D'ALBI

PAR M. HIPPOLYTE CROZES,

Correspondant du Ministre de l'Instruction publique pour les travaux historiques,
des Antiquaires de France, de la Société archéologique du Midi,
de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse,
ancien maire d'Albi, vice-président au Tribunal de la même ville,
membre du Conseil général du Tarn.

Miranda etiam in minimis.

TROISIÈME ÉDITION,

Avec Suppléments inédits.



TOULOUSE,
DELBOY, LIBRAIRE,
Rue de la Pomme.

ALBI,
CHAILLOL, LIBRAIRE,
Rue du Timbal.

PARIS,
VICTOR DIDRON, RUE SAINT-DOMINIQUE-SAINT-GERMAIN, 23.

1861.

PRÉFACE.

A travers le mouvement qui agite l'époque actuelle, des hommes de cœur et de talent ont ouvert à l'esprit français une noble carrière. Ils ont compris ce qu'avait de grand le culte des souvenirs, tout ce que nos vieux monuments offraient de majestueux et de sublime. Les écrivains et les poètes, par un retour inattendu vers le moyen-âge, se plaisent à introduire dans leurs ouvrages, ou dans leurs fictions, des châteaux, des donjons, des temples gothiques, tant ont de charme les traditions qui se rattachent à la religion ou à la gloire de la patrie! L'histoire

ne se borne plus à reproduire des chroniques, souvent mensongères : elle veut remonter aux sources, et trouver la preuve des faits dans les traces ineffaçables que les siècles ont laissées sur leur passage. On parcourt des yeux les murs des vieux édifices, pour y découvrir des inscriptions, pour y déchiffrer des légendes : les manuscrits qui peuvent éclairer leur origine ou marquer les phases de leurs embellissements successifs sont recherchés et scrutés avec avidité ; chaque province fait valoir ses titres religieux et nationaux.

Malgré les désastres des guerres civiles et religieuses qui ont amoncelé tant de ruines, la France méridionale possède encore de nombreux chefs-d'œuvre, parmi lesquels la cathédrale d'Albi occupe un des premiers rangs. Cette église présente le tableau des arts à l'époque du moyen-âge et au temps de la re-

naissance; elle résume l'architecture de trois siècles, retrace les mœurs pieuses de nos aïeux et les souvenirs du passé.

L'intérêt que l'on porte aux monuments est inséparable de la mémoire des hommes qui les ont fondés. Sous ce rapport, l'histoire des évêques d'Albi peut trouver sa place après la description d'un édifice qu'ils ont eu la gloire d'élever et d'embellir. Si l'étranger ne s'attache qu'aux ouvrages d'art qui le distinguent, peut-être les habitants de ces contrées verront-ils avec plaisir retracer les faits qui rappellent la munificence de leurs prélats; peut-être aimeront-ils à connaître le détail des avantages que ceux-ci surent procurer au pays dont ils étaient, en même temps, les évêques et les seigneurs temporels.

AVIS.

Les nouvelles dispositions et les changements introduits dans la cathédrale de Sainte-Cécile n'étant pas terminés, nous avons cru devoir maintenir dans la monographie l'ancienne situation, ne pouvant considérer comme réalisé ce qui n'est qu'en voie d'exécution. On pourra par là juger d'une manière plus exacte la transformation qui s'opère dans cet édifice, que le chapitre sur les travaux de restauration et d'achèvement de ce monument, fait connaître d'une manière complète.

NOTICE

SUR

SAINTE-CÉCILE D'ALBI.

I.

FONDATION DE L'ÉGLISE.

Le temple que j'ai dessein de bâtir doit être grand, parce que notre Dieu est grand au-dessus de tous les dieux.

PARALIPOMÈNES.

Suivant les traditions les moins incertaines et les plus anciennes légendes, saint Clair, après avoir converti les peuples de la Gaule Narbonnaise, fut aussi l'apôtre et l'évêque du pays d'Albigeois (1).

(1) Godescard, *Vie des Saints*. — *Proprium Albiense*.

Les fidèles de ces contrées, comme tous ceux des premiers âges, furent d'abord forcés de se cacher dans l'ombre de la nuit, pour célébrer les saints mystères de la religion. Ils allumaient furtivement leurs flambeaux sous les portiques de la mort; un tombeau leur servait d'autel. Lorsque la paix donnée à l'Eglise permit au culte chrétien de se produire au grand jour, de toutes parts des temples s'élevèrent en l'honneur du vrai Dieu.

Alors fut construite, au sein de la capitale des *Albienses*, une église-cathédrale, sous l'invocation de la Sainte-Croix (1). Il serait difficile d'assigner l'époque précise de sa fondation; on sait seulement qu'elle fut bâtie sur les bords de la rivière du Tarn, au lieu appelé *Montagnac*, entre le palais des comtes d'Albigeois et la métropole actuelle (2).

(1) *Gallia Christiana*, tom. I[er], pag. 21 et 22. — *Histoire générale de Languedoc*, tom. IV, pag. 39. — Lithographies de Chappui, texte descriptif de M. Du Mège. — *Almanach historique du Languedoc*, 1752.

(2) Les restes de cet édifice paraissent encore, sur un des côtés de l'archevêché, à l'aspect du levant. M. Du Mège en a donné le plan; et ces débris, ruinés par les siècles, n'ont pu échapper aux recherches de cet infatigable savant.

L'église de Sainte-Croix (1) suffit, durant plusieurs siècles, aux besoins des fidèles; mais leur nombre s'étant considérablement accru, il fallut un temple plus vaste et d'un accès plus facile. Cette nécessité devint, dans la suite, la préoccupation générale des esprits. Les prêtres et le peuple, les seigneurs, comtes et barons, voulurent participer à la construction d'un nouvel édifice. Raymond, comte de Toulouse; Malfred, vicomte de Narbonne, et sa femme Adélaïde; les comtes d'Albigeois; Trincavel, vicomte de Béziers; enfin, le fameux Sicard d'Alaman, laissèrent en mourant des legs pieux pour en réaliser l'exécution (2).

Une considération ajoutait au zèle de ces fervents chrétiens : la nouvelle cathédrale devait être placée sous l'invocation de sainte Cécile, dont le nom était en grande vénération dans les provinces méridionales de la France, et dont le culte avait toujours été célèbre dans l'église d'Occi-

(1) Sainte-Croix ne passa dans le domaine de l'évêque qu'en l'année 913, où l'archidiacre Bénèbert lui en fit cession. *Almanach du Languedoc*, 1752.

(2) *Histoire générale de Languedoc*, tom. II, pag. 93, 97, 107, 115, 120, 486; tom. IV, pag. 14.

dent (1); elle était honorée comme l'une des quatre principales martyres des Latins; on trouve l'annotation du grand office de sa fête dans le sacramentaire de la Liturgie gallicane, d'usage en France dans le sixième siècle, surtout dans l'Aquitaine et les autres provinces soumises aux Visigoths (2).

Le vœu général était de rendre le monument, élevé en l'honneur de sainte Cécile, digne de cette illustre patronne; mais on reculait encore devant cette entreprise, lorsque le treizième siècle amena ce temps de véritables prodiges, où toutes les pompes de l'âge religieux de la France semblent s'être réunies. L'enthousiasme pour les monuments sacrés fut porté au plus haut point; tout se fit pour les églises et par la protection puissante des

(1) *Histoire générale de Languedoc*, ibidem. — Fonds de Doat., Bibliothèque nationale, n° 105, cathédrale d'Albi.

Déjà l'église de Sainte-Croix avait pris le nom de Sainte-Cécile, et l'autel principal lui avait été consacré. On lit dans le récit de la promotion de Bernard de Castanet à l'évêché d'Albi, en 1275, rapporté dans la *Gall. Christ.*, tom. Ier, pag. 20 : *Intravit in civitatem Albiæ, in festo beati Antonii abbatis, et erat dies dominicus, quâ die, etiam in altare Sanctæ Ceciliæ primam missam solemniter celebravit.*

(2) Godescard, 22 novembre. — *Vues pittoresques de la France*, par Taylor et Caylus.

prélats ; la foi, soulevant les voûtes, produisit ces magnifiques cathédrales qui sont l'orgueil de nos cités et le plus bel ornement de notre patrie.

Bernard de Castanet, qui occupait alors le siége d'Albi, avait reçu la mission de se rendre à Rome, pour y presser la canonisation du roi saint Louis. Sa négociation eut bientôt l'effet qu'on devait attendre de son zèle actif et intelligent (1). Le souverain pontife, voulant lui donner des marques de son estime, l'honora du titre de cardinal, et lui accorda la sécularisation de son chapitre, qui était de l'ordre de Saint-Augustin (2). Un personnage d'un tel mérite était capable de comprendre son siècle et de suivre l'impulsion donnée de toutes parts. Frappé des merveilles qui surgissaient dans toute la chrétienté, ce prélat voulut réaliser le vœu de ses prédécesseurs ; il fit arrêter le projet définitif de la cathédrale de Sainte-Cécile, et en posa lui-même la première pierre le jour de l'Assomption, 15 août 1282 (3).

(1) *Gall. Christ.*, tom. I[er], pag. 21.

(2) Bulla Bonifacii VIII, *de mutatione eccles. Alb. de regulâ. in secul.*

(3) Dict. d'Expilly. Mariana, *De rebus Hispaniæ*, lib. XII,

Pour assurer l'exécution de son œuvre, l'évêque convoqua une assemblée générale de son clergé, dans laquelle il fut arrêté que chaque bénéficier du diocèse contribuerait du vingtième de ses revenus à la construction de l'église; et, pour les exciter par son exemple, il commença par se taxer lui-même, ainsi que les membres de son chapitre (1). De là vient, dit-on, que la taxe de plusieurs bénéfices étant demeurée annexée à la mense épiscopale, celle-ci se trouva toujours l'une des plus considérables de France, malgré les diminutions qu'elle eut à subir par l'érection de l'évêché de Castres, en 1317 (2).

Bernard, par ses sages mesures, assurait l'avenir de l'entreprise qui devait immortaliser son

cap. I. — *Histoire générale de Languedoc*, tom. IV, pag. 39. Néanmoins, pour conserver le souvenir de la première église, on plaça la nouvelle sous l'invocation de sainte Cécile et de sainte Croix. On lit dans la *Gallia Christ.*, tom. I[er], pag. 21 : *Hic episcopus magnificæ basilicæ Albiensis sub titulo sanctæ Crucis et sanctæ Ceciliæ, fundamenta jecit in eminentiori situ cum antea in declivo ripæ Tarnis ecclesia ædificata esset.*

(1) *Gall. Christ.*, tom. I[er], pag. 21. — *Histoire générale de Languedoc*, tom. IV, pag. 39.

(2) Catel, *Mém. du Lang.* — Massol, *Descript. du départ. du Tarn.*

nom. De pareils travaux ne sont pas l'œuvre d'un jour, et plusieurs générations d'hommes devaient concourir à l'exécution de ce monument. En effet, malgré le zèle de ses successeurs (1), il ne put être consacré que le 23 avril 1480 (2), et ne fut terminé qu'en 1512, c'est-à-dire 230 ans après sa fondation (3).

On ne comprend pas de nos jours que nos pères, avec les seules ressources que procuraient le zèle et la piété des fidèles, aient pu venir à bout de ces magnifiques ouvrages ; c'est que nous n'avons plus cette foi qui a remué tant de pierres, cet enthousiasme qui a produit d'aussi étonnants prodiges.

Les mêmes causes ont imprimé aux travaux du

(1) Berald de Fargis, Jean de Saya, successeurs de Castanet, firent travailler à la continuation de la cathédrale, dont les murailles s'élevaient déjà au niveau des plus hautes maisons. Guillaume de la Voulte, en 1383, termina la dernière arcade du côté du couchant, et éleva le clocher au niveau de la toiture. En 1475, par les soins de Louis d'Amboise, premier évêque de ce nom, cette tour atteignit à 94 mètres de hauteur.

(2) Acte de Consécration, fonds de Doat, cathédrale d'Albi, nº 105, bibliothèque nationale.

(3) *Histoire générale de Languedoc*, tom. V, pag. 99. — *Gall. Christ.*, tom. I, pag. 34.

moyen-âge un caractère solennel et religieux que n'offrent point ceux d'une autre époque. Les chefs-d'œuvre si vantés de l'école moderne sont loin, malgré leur luxe et leur élégance, d'exciter en nous ce sentiment involontaire de grandeur, cette émotion indéfinissable, qui s'emparent de notre âme, quand nous contemplons les édifices bâtis dans les douzième et treizième siècles (1). Si l'on considère l'élévation et la souplesse de leurs voûtes, l'harmonie qui règne dans toutes les parties qui les composent, on dirait que ces ouvrages sont une espèce de création divine : il semble que la main de l'homme n'a pu exécuter un travail dont l'esprit peut à peine saisir l'ensemble. Tout y paraît digne de la majesté suprême; tout commande la vénération et le respect.

« Plus les âges qui ont élevé nos monuments ont
» eu de piété et de foi, dit Châteaubriand, dans
» son *Génie du Christianisme*, plus ces monuments
» ont été frappants par la grandeur et la noblesse
» de leur caractère. Les arts ont toujours dégénéré

(1) Châteaubriand, *Génie du Christianisme*. — Les *Arts au moyen-âge*, par M. du Sommerard. — Les *Eglises gothiques*, Paris, 1837.

» dans les siècles philosophiques ; c'est que l'esprit
» raisonneur, en détruisant l'imagination, sape
» les fondements des beaux-arts ; on croit être
» plus habile parce qu'on redresse quelques er-
» reurs de physique, qu'on remplace par toutes les
» erreurs de l'esprit, et l'on rétrograde, en effet,
» puisque l'on perd une de ses plus belles fa-
» cultés. »

II.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE

A L'EXTÉRIEUR.

Opus grande est et latum.
ESDRAS, l. 2, c. IV.

L'effet général que produit la vue extérieure de la cathédrale d'Albi ne ressemble en rien à la plupart des monuments de cette époque. La solidité et la nudité des masses qui composent cet édifice, la gravité du style empreint de pesanteur, n'excitent pas un sentiment profond d'admiration et de

surprise; mais seulement ce degré d'intérêt qui naît de la sévérité des lignes et du grandiose des proportions. Cette église ne présente au-dehors que peu de parties remarquables et ne mériterait point par sa construction extérieure d'être placée au rang des plus belles cathédrales de France, si l'ordonnance du plan et les beautés de détail, que nous remarquerons en décrivant l'intérieur, ne la faisaient regarder comme un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique. Elle est entièrement construite en briques. Cette matière, noircie par les siècles, a résisté au temps comme la pierre la plus solide. Ses murs sont lisses; on conçoit qu'on n'ait pu les revêtir des ornements qui recouvrent avec tant de grâce la plupart des monuments du moyen-âge; la pierre seule peut se prêter au caprice de l'ouvrier et aux formes qu'il est disposé à lui donner. Leur élévation est d'environ 32 mètres au-dessus du sol; ils sont flanqués, de distance en distance, de contreforts à demi-elliptiques sans pointe pyramidale; un seul, terminé en flèche, se trouve à l'extrémité orientale de l'édifice, et c'est là qu'est placée l'horloge. M. Prosper Méri-

mée (1), frappé de leur forme circulaire, qu'il dit être sans exemple en France, a pensé que l'architecte, se défiant de ses matériaux, a voulu éviter les angles saillants qui sont les premiers à se détériorer. Malgré l'autorité de ce savant, si avantageusement connu dans les arts, il nous semble plus naturel de croire, d'après une tradition généralement admise, que le plan primitif était d'élever tous les contreforts au-dessus de la toiture et d'en former autant de tourelles semblables à celle de l'horloge, disposition qui aurait rendu l'extérieur de l'édifice aussi riche qu'imposant (2).

A l'extrémité occidentale, s'élève un clocher, ornement inévitable des monuments religieux, dont l'aspect contribue singulièrement à la majesté de l'ensemble. C'est la masse de briques la plus élevée que l'on connaisse, si l'on en excepte les pyramides de l'Amérique septentrionale (3). Il est de forme carrée : quatre galeries l'environnent de

(1) Notes d'*Un Voyage dans le Midi de la France.*

(2) D'après le plan primitif, le clocher était terminé en flèche, tous les contreforts formaient autant de tourelles, et entre chacune d'elles s'élevait une statue colossale.

(3) Notes d'*Un Voyage dans le Midi de la France.*

toutes parts et terminent ses reprises ; des tours, placées à deux des angles du carré, s'élèvent jusqu'au sommet, qui se termine par une plate-forme octogone symétrique de 64 mètres de surface. Dans ces tours, sont construits des escaliers en pierre dont l'un a 366 degrés. Sa hauteur est de 130 mètres au-dessus du niveau des eaux du Tarn, et de 74 mètres 55 centimètres au-dessus du sol (1).

L'extérieur de l'édifice offre encore quelques beautés remarquables. On trouve d'abord un portail construit en 1380 par Dominique de Florence, alors évêque d'Albi. Il est en pierre, admirablement ciselé et enrichi de la grâce de la sculpture italienne. Malheureusement le marteau dévastateur de l'homme a détruit la plus grande partie de ses ornements, qui consistaient en bas-reliefs et en statues, dont on voit les places vides. Ces sculptures étaient surtout curieuses par leur singularité (2). Semblables à celles que l'on voit sur

(1) *Guide pittoresque du Voyageur en France*, 74me liv., page 5.

(2) *Description naïve de l'église de Sainte-Cécile*, manuscrit de 1684, déposé à la bibliothèque d'Albi.

les portes des cathédrales d'Arles et de Nîmes, elles présentaient un mélange de bouffon et de gracieux. Leur destruction est d'autant plus fâcheuse, qu'elles auraient pu servir à l'histoire de l'art.

Ce portail donne entrée à un grand escalier, qui conduit à une plate-forme, sur laquelle s'ouvre la principale porte de l'église. Là, sur un espace de 12 mètres en carré, s'élèvent à une grande hauteur des arcs gothiques, dont la réunion forme un magnifique portique. Les matériaux qui le composent sont travaillés avec une rare perfection, et percés à jour avec un fini admirable. Ce monument, commencé vers la fin du quinzième siècle, par les soins de Louis d'Amboise, ne put être terminé pendant la vie de ce prélat. On aperçoit, sur toutes ses faces, les armes des cardinaux de Prat et de Lorraine, des évêques Joffroi et Aimar Gouffier, qui lui ont succédé. Il était autrefois couvert d'une voûte, dont on voit encore les ruines, et sur laquelle on arrivait par une porte percée au-dessous de la croisée supérieure de l'église; le temps et la révolution ont dégradé cet admirable ouvrage, mais il conserve encore

toute sa majesté; et par le pittoresque de son ordonnance, il prépare aux effets qui attendent l'observateur dès qu'il aura dépassé le seuil de l'église.

III.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE

A L'INTÉRIEUR.

> Ce n'est pas avoir peu contribué à la majesté du culte, que d'avoir placé l'imagination du chrétien en prières sous le charme mystérieux de cette lumière incertaine, si favorable au recueillement, et d'avoir en quelque sorte réalisé pour lui une partie des merveilles de la Jérusalem céleste.
>
> DE RIO, *Forme de l'Art*.

Une vaste nef, sans piliers, dont la disposition semble doubler l'étendue; un jubé magnifique, des voûtes en ogives, sur lesquelles s'étend un immense rideau d'azur, impriment à l'intérieur de ce temple un caractère de grandeur et de majesté

qui saisit l'esprit le plus froid et le plus blasé sur les croyances religieuses et sur les effets de l'art.

Le jour qui y pénètre vient se réfléter ou se perdre sur les riches travaux d'architecture, de sculpture et de peinture, auxquels il emprunte tour-à-tour une teinte lumineuse ou sombre, qui inspire le recueillement et le respect. Il y a dans cet ensemble une expression religieuse qui touche; une poésie suave semble écrite sur ces murs par une main inspirée.

Le système d'architecture, qui a présidé à la construction intérieure de la cathédrale d'Albi, est à la fois imposant et gracieux. Il offre, dans toutes ses parties, la régularité la plus parfaite, les dimensions les plus heureuses; une pureté dans les lignes et une légèreté dans les masses qui surprennent et charment l'œil. Les ogives élevées, qui couronnent l'entrée des chapelles, démontrent qu'elle a été construite dans le temps où l'architecture, improprement appelée gothique, avait atteint son plus haut degré de perfection. Cependant on y remarque le passage de ce style au genre moderne : les arcs sont plus ouverts, la courbure ogive beaucoup plus gracieuse, les nervures plus délicate-

ment profilées ; mais cette transition d'une époque à l'autre ne forme ni contraste, ni disparate ; les deux styles y sont fondus et conservent à l'ensemble une unité réelle sans monotonie, qui constitue une des perfections les plus remarquables de cet édifice.

La longueur de l'église, dans œuvre, sans y comprendre la profondeur des chapelles placées aux deux extrémités, est de 97 mètres 5 centimètres ; et en y ajoutant cette profondeur, de 107 mètres 25 centimètres.

Sa largeur, aussi dans œuvre, sans y comprendre les chapelles latérales, est de 19 mètres 50 centimètres, et en tenant compte de la profondeur des chapelles, de 28 mètres 28 centimètres ; l'épaisseur des murs, avec les chapelles des deux côtés, prend 10 mètres en moyenne.

La hauteur de la voûte est de 30 mètres au-dessus du pavé (1).

Comme toutes les grandes églises du moyen-âge, la cathédrale de Sainte-Cécile offrait les trois portes

(1) Voir au tom. IV de l'*Histoire gén. de Languedoc*, le plan de l'église dressé à l'échelle, par l'ordre de Mgr de la Croix de Castries. — Lithographies de Chappui, planche 5. — *Guide pittoresque du Voyageur en France*, 74me liv., page 5.

d'entrée, qui avaient chacune une destination particulière : l'une était réservée au clergé, aux princes et aux grands; la seconde était pour les hommes, et la troisième pour les femmes (1). Deux de ces portes subsistent encore ; la troisième, fermée depuis la révolution, était placée vis-à-vis l'entrée principale, dans la chapelle du Christ : on en voit encore les traces au-dehors de l'église. Il n'est pas facile de comprendre pourquoi les architectes, qui se sont piqués de mettre dans leur ouvrage tant de régularité, n'ont pas ouvert la porte principale au-dessous de l'orgue. C'était là, ce semble, sa véritable position, et dès l'abord l'œil eût embrassé l'ensemble de l'édifice. Les chroniques du pays font connaître le motif de cette disposition : le point où le clocher est construit formait autrefois la limite de deux communes différentes : celle de la ville et celle du *Castelviel*. Placée à l'extrémité du monument, cette porte se serait ouverte hors du territoire sur lequel l'église elle-même a été bâtie.

(1) Lithog. de Chappui, texte descriptif, *Cath. de Chartres*. Diction. de Bergier. — Les trois portes se trouvent en général à côté l'une de l'autre, ainsi qu'on le voit dans les cathédrales d'Orléans, de Paris, etc.

IV.

LA NEF.

Qualis ara, quanta sedes, ipsius capax Dei.

L'église est divisée par le jubé en deux parties presque égales; tout autour sont pratiquées vingt-neuf chapelles, au-dessus desquelles règnent de spacieuses galeries, placées à moitié de la hauteur de l'édifice. Neuf d'entre elles sont ouvertes dans la nef. Dans ce nombre ne sont pas comprises l'entrée du clocher, celle de l'orgue, non plus que

la chapelle de Saint-Clair, qui termine la nef d'une manière si imposante.

Cette dernière ne faisait pas partie du plan primitif; elle fut ouverte en 1693 par Mgr Legoux de la Berchère, qui la dédia à saint Clair, premier évêque d'Albi (1). Une tradition, généralement répandue, veut que cette chapelle ait été taillée, en entier, dans le massif de la base du clocher; mais un examen attentif vient détruire cette opinion : la voûte et les ouvertures remontent évidemment à l'époque de la construction générale; la brique qui les compose est lisse dans son parement, et le sol offre à l'intérieur un carrellement ancien au niveau du pavé de l'église, tandis que dans la partie qui sert d'entrée à la chapelle, et qui seule a été taillée dans le vif, le sol est formé par un massif de maçonnerie, et sous le mortier qui recouvre ses murs, on reconnaît la trace du ciseau. L'induction qu'on doit tirer de ces faits est confirmée, en outre, par un monument écrit. On lit dans le détail de la translation des reliques de saint Clair, rédigé par l'ordre de Mgr de la Ber-

(1) *Gall. Christ.*, tome I, page 42.

chère, que ces reliques furent placées dans une chapelle ouverte par le percement du mur, *perfosso pariete* (1).

La chapelle du Baptistaire renferme un groupe en stuc, qui représente le baptême de Jésus-Christ. Il est dû à la générosité de M. l'abbé de Vézian, chanoine de la cathédrale (2).

La chaire, placée au milieu de la nef, est aussi en stuc et en marbre. C'est un des objets qui fixe le plus l'attention par ses formes majestueuses. Elle n'est pas en harmonie avec le genre de l'église, mais c'est là un bel hors-d'œuvre.

Les décorations de la chapelle de Sainte-Marie-Majeure, qui sont dues à M. l'abbé Breuil, archidiacre du chapitre, appartiennent à la même époque (3).

(1) *Proprium Sanct. eccles. Albiens.*: in festo susceptionis reliqui. sancti Clari, pag. 247. — *Gall. Christ.*, tome I, page 42.

(2) Cet estimable ecclésiastique fut horriblement massacré dans la maison de ville de Saint-Chinian, à son passage dans cette ville, le 9 mai 1793, avec trois de ses collègues, MM. Boyer, Farssac et Nadau, tous prêtres du diocèse d'Albi, qui, comme lui, cherchaient leur salut hors du territoire français.

(3) Les tableaux que l'on voit dans cette chapelle furent envoyés de Rome par le cardinal de Bernis. On lit sur l'un d'eux la date de 1777: ils sont d'une bonne exécution.

Les trois ouvrages dont nous venons de parler furent exécutés en 1776, par deux artistes italiens, Mazetti et Maderni, dont les noms sont connus dans les arts.

« Ces constructions, dit M. Du Mège (3), quel-
» que mérite qu'elles puissent avoir d'ailleurs,
» remontent à une époque où les artistes avaient
» abandonné les vrais principes, et substitué le
» grandiose à l'imitation de la nature et du beau.
» Le mauvais goût avait envahi les beaux-arts,
» comme la fausse philosophie avait envahi la
» littérature; on méprisait, on dédaignait l'anti-
» que; le genre adopté durant le moyen-âge,
» stygmatisé de l'épithète de gothique, était re-
» poussé; on affectait pour lui une espèce d'hor-
» reur. »

On ne doit donc pas être surpris que les artistes de ce temps ne se soient pas efforcés d'harmoniser leurs conceptions avec le genre de l'église; ils voulaient, au contraire, présenter aux yeux un contraste qu'ils croyaient être à l'avantage de leurs œuvres.

(1) *Album catholique*, novembre 1832.

L'orgue, dont la construction remonte à l'année 1736, est l'ouvrage de Christophe Moucherel, natif de Toul, l'un des plus célèbres artistes, en ce genre, qui aient paru en Europe. Il est dû à la munificence de Mgr de Castries (1), qui y consacra son droit de chappe (2) et une somme de huit mille livres sur ses revenus. Les débris de l'ancien, construit par Louis d'Amboise, furent cédés au

(1) On lit au-dessous de l'orgue l'inscription suivante :

Ad majorem Dei cultum hæc organa constructa sunt pietate et munificentia illustrissimi Ecclesiæ principis D. Armandi Petri de la Croix de Castries, archiepiscopi et domini Albiensis, regii ordinis Sancti Spiritûs commendator. Anno Domini 1736.

Une autre inscription, placée dans le positif, constate l'époque de la pose du premier tuyau, dont l'archevêque voulut conférer l'honneur à M. le marquis de Castries, son frère. On y lit :

« Le premier tuyau de cet orgue et le plus gros de cette tourelle a été posé, le 26 septembre 1735, par M. François-Armand marquis de Castries, seigneur de Lévi, de Carlus et autres lieux, gouverneur de la ville de Montpellier, port de Cette, et d'Aigues-Mortes. »

(2) C'était un droit que les évêques, chanoines et titulaires payaient à l'église, lors de leur entrée en fonctions. Ils l'appliquaient à l'objet qui était à leur convenance. Ainsi, Mgr de La Rochefoucauld l'appliqua à l'établissement de la voûte et du tambour de la grande porte d'entrée. Ce droit était d'abord pour les évêques de 12,000 livres, et plus tard de 30,000 livres.

facteur, avec le petit orgue du jubé, que l'on jugea à propos de faire disparaître. Ce dernier fut acquis par M. de Mège (1), prévôt du chapitre de Saint-Salvi, et transporté dans cette église où il existe encore (2). Il est permis de s'étonner que d'aussi faibles ressources aient pu suffire à un travail aussi considérable ; mais les ouvrages d'art étaient autrefois moins chers qu'aujourd'hui, et l'argent avait une valeur plus grande que celle qu'il a de nos jours.

L'orgue de Sainte-Cécile est un seize pieds complet, grand huit pieds au positif, composé de cinquante-quatre registres ou jeux ; six claviers, cinq à la main et un aux pieds, portant trois bombardes, une au grand orgue, une au troisième clavier à la main sur des sommiers séparés, avec

(1) M. Marc-Antoine de Mège était parent du savant archéologue dont nous invoquons souvent l'autorité. On lui doit une partie de la voûte de l'église de Saint-Salvi, construite en 1736, le maître-autel de la même église et les tableaux placés autour du sanctuaire. Ce vénérable ecclésiastique, décédé en 1749, fut enseveli dans la chapelle du cloître de l'église de Saint-Salvi. Son tombeau a été détruit pendant la révolution.

(2) Sur le balustre en fer de l'orgue de Saint-Salvi, on lit la date de 1737.

des accessoires de trompettes, clairons, clarinettes, hautbois et grand cornet; ce clavier double la force des seize pieds ordinaires: la troisième bombarde est aux pédales. Le grand buffet, qui est d'une exécution charmante, en style de la renaissance (1), présente une façade de deux cent soixante tuyaux, formant montre de seize pieds, montre de huit pieds au grand orgue, flûte de seize pieds, flûte de huit pieds aux pédales, faisant partie de la façade, montre de huit pieds au positif.

D'après ces détails, il est facile de comprendre l'importance de cet instrument.

Ce chef-d'œuvre d'harmonie devait trouver naturellement sa place dans une église dédiée à sainte Cécile. Cette sainte est, en effet, la protectrice des hommes qui ont voué leur génie à la musique. Il était juste que cet art sublime se choisît une patronne dans les demeures célestes, puisque le chant nous vient des anges et que la source des concerts est dans le ciel. Les Murillo et les Ra-

(1) Voir le dessin de l'orgue dans l'*Hist. gén. de Lang.*, tome IV.

phaël l'ont représentée tenant un instrument dans ses mains, les yeux élevés vers le ciel où elle cherche ses inspirations. L'amateur comme l'artiste ont fait de cette vierge chrétienne l'objet de leurs hommages et de leurs invocations. Chaque année, avant la révolution, un grand nombre de musiciens se rendaient à Albi, de toutes les parties de la province, pour y célébrer la fête de leur patronne. Ces réunions annuelles favorisaient l'émulation et contribuaient au progrès des arts dans un pays où la voix se mêle si bien au charme des instruments (1).

(1) Tous les maîtres de chapelle des cathédrales voisines se faisaient un devoir d'assister à cette solennité, et le chapitre leur payait les frais du voyage et du séjour.

V.

LE JUBÉ. — LE CHOEUR.

> Le chœur commence; il est séparé du peuple par une haute barrière, traduction du voile du temple des Hébreux. L'art a mis tant de soins à découper, à broder la matière dont il est formé qu'elle n'est plus qu'un nuage transparent interposé entre l'œil et le sanctuaire, que l'ancienne loi rendait impénétrable, et qui ne doit s'ouvrir pour lui qu'à l'accomplissement de la loi nouvelle.
>
> LES EGLISES GOTHIQUES, page 68.

Le jubé est construit en pierre; sa largeur, sans y comprendre la partie où se trouve le double escalier qui y conduit, est de 4 mètres 23 centimètres; elle est, en y comprenant cet espace, de

7 mètres 15 centimètres (1). Un riche péristyle précède la porte qui donne entrée dans le chœur. Rien n'est beau comme les clefs pendantes des voûtes et les culs-de-lampe dont il est orné. La façade du jubé présente, dans son ensemble, une magnifiquedécoration, plus admirable encore dans ses détails : l'œil ne peut se lasser de considérer ces pierres réduites en dentelles, d'admirer la légèreté et la finesse de leurs rinceaux, la variété de leurs guillochis, de leurs ciselures, de leurs coupures, fruits merveilleux des fantaisies d'une imagination libre et inépuisable. Les piliers sont ornés de grillages et de clochetons d'une élégance infinie. On raconte que le cardinal de Richelieu, visitant la cathédrale d'Albi, en 1629 (2), voulut s'assurer par lui-même de la matière qui avait servi à composer ce grand ouvrage. L'ordonnance du chœur lui parut si belle qu'il en fit prendre le dessin, dans le but de faire construire, dans

(1) Voir au tome IV de l'*Hist. gén. de Lang.*, le plan de l'église, planche 5.

(2) Le cardinal était venu dans ces contrées pour y faire exécuter les conditions de la paix conclue avec les protestants par le traité fait à Alais, le 27 juin 1629.

son hôtel, à Paris, une chapelle sur le même plan.

Ces admirables sculptures ont excité l'enthousiasme des étrangers, des artistes et des savants. Dans un rapport sur l'église de Sainte-Cécile, le célèbre Romagnési s'exprime, au sujet du jubé, de la manière suivante :

« Tout ce que l'imagination peut se figurer de
» richesse n'approche pas de la vérité. J'ai vu
» tout ce qui existe en ce genre, tant en France
» qu'en Belgique et en Hollande, je n'ai rien vu
» d'aussi riche et d'un travail plus délicat. Des
» croquis faits à la hâte, et même les lithogra-
» phies les plus parfaites, peuvent à peine en
» donner une idée. C'est le dernier gothique dans
» toute sa richesse (1). »

« Au milieu du chœur, dit M. Mérimée (2), un
» jubé magnifique reproduit les formes gracieuses
» de l'enceinte de la plate-forme. La sculpture du
» quinzième siècle y a épuisé tous ses délicieux
» caprices, toute sa patience, toute sa variété. On

(1) Rapport au ministre des cultes, du 29 février 1832.
(2) Notes d'*Un Voyage dans le midi de la France.*

» passerait des heures entières à considérer
» ces détails gracieux et toujours nouveaux, à se
» demander, avec un étonnement sans cesse re-
» naissant, comment on a pu trouver tant de for-
» mes élégantes sans les répéter, comment on a
» pu faire, avec une pierre dure et cassante, ce
» que de nos jours on oserait à peine tenter avec
» du fer et du bronze. — Je n'aime pas les jubés,
» dit cet auteur, ils rapetissent les églises, ils me
» font l'effet d'un grand meuble dans une petite
» chambre; pourtant, celui de Sainte-Cécile est si
» élégant, si parfait de travail, que, tout entier
» à l'admiration, on repousse la critique, et que
» l'on a honte d'être raisonnable en présence de
» cette magnifique folie. »

Cette prévention de M. Mérimée pourra ne pas être généralement admise; mais tout le monde partagera son admiration.

Le jubé et le chœur de Sainte-Cécile furent construits sous Louis d'Amboise (1), par une de ces compagnies d'ouvriers maçons qui, dans les

(1) *Gall. Christ.*, tome I, pag. 34. — *Hist. gén. de Lang.*, tome V, pag. 99.

treizième et quatorzième siècles, parcouraient la France, la truelle d'une main, le ciseau de l'autre, et s'arrêtaient partout où les évêques réclamaient le secours de leur talent. Ils sortaient tous de l'école des tailleurs de pierre de Strasbourg, et formaient, en France comme dans l'empire germanique, des corporations distinctes. Vers l'an **1452**, Dotzinger les réunit en une seule, dans une assemblée générale tenue à Ratisbonne, fixa des règles pour la réception des apprentis, et choisit pour grand-maître de cette confraternité l'architecte de la cathédrale de Strasbourg (1). La suprématie de l'atelier de cette ville sur les loges allemandes ne cessa qu'après sa réunion à la France, et les règles de la société se sont maintenues jusqu'à l'époque de la révolution. C'est là l'origine de ce qu'on appelle aujourd'hui les *compagnons du devoir*.

Les sculptures qui ornent le chœur présentent la même richesse que celles du jubé. Son pourtour intérieur est surmonté d'élégants clochetons percés

(1) Lithog. de Chappui, texte descript., cathédrale de Strasbourg.

à jour, de pyramides et d'obélisques découpés avec une perfection que rien ne saurait atteindre. Soixante-douze niches renferment autant de petites statues d'anges sculptées dans les proportions de 30 centimètres de hauteur, travaillées avec goût et variées avec intelligence. La naïveté, la grâce, brillent dans leurs traits qui semblent respirer le ciel. Au-dessus des portes latérales paraissent les statues des deux empereurs chrétiens, Constantin et Charlemagne, qui ont assuré, l'un et l'autre, le triomphe de la foi dans le monde. Le sanctuaire renferme celles des douze apôtres, tenant chacun dans leurs mains des légendes écrites en caractères du quinzième siècle, dont l'ensemble forme le *Credo*, qui est le symbole de leur foi. On remarque derrière l'autel une statue de la Vierge, chef-d'œuvre de pose et d'expression simple et naïve.

La longueur totale du chœur est de 36 mètres 72 centimètres; sa largeur, en y comprenant les stalles, est de 10 mètres environ (1).

(1) *Hist. gén. de Lang.*, tome IV, pl. 1re. — Lithog. de Chappui, pl. 5.

L'extérieur du chœur est encore orné avec luxe. Ses pieds droits supportent des statues représentant les grands et les petits prophètes, et quelques autres personnages de l'Ancien-Testament. Chacune d'elles tient dans ses mains des cartouches sur lesquelles sont gravées des inscriptions tirées des livres saints; on remarque que ces statues, comme toutes celles qui ornent les diverses parties du jubé et du chœur, sont un peu courtes. Les chroniques du pays supposent que l'artiste a voulu flatter ainsi l'évêque Louis d'Amboise, dont la taille était peu élevée (1). Cette tradition puérile est sans fondement. « Toutes les statues du quinzième siècle,
» dit M. Taylor (2), sont de la même dimen-
» sion, et cela, par opposition aux premiè-
» res statues mérovingiennes qui étaient très-
» élancées; les unes ouvraient la marche des
» arts du moyen-âge, elles étaient sveltes; cel-
» les-ci étaient fortes parce qu'elles allaient le
» fermer. »

(1) Massol, *Description du département du Tarn.*
(2) *Vues pittoresques et romantiques de la France.*

Il est donc probable que ce défaut provient de la décadence de l'architecture gothique plutôt que d'une complaisance ridicule.

VI.

PEINTURES.

> Nous passons froidement devant des peintures qui ont exercé l'influence la plus délicieuse et la plus profonde, sur une quantité innombrable d'hommes, durant le cours de plusieurs siècles.
>
> De Rio, *Poésie chrét.*

Les murs et les voûtes de la cathédrale d'Albi sont couverts dans toute leur étendue d'admirables peintures à fresque qui en font le principal ornement.

Nous allons faire connaître les époques où elles ont été faites et les diverses écoles qui les ont produites.

TABLEAU DU JUGEMENT ET DE L'ENFER.

Les plus anciennes peintures sont, sans contredit, celles que l'on voit dans le fond de la nef, sur les deux tours qui forment l'encadrement de la chapelle de Saint-Clair. Ces fresques, rongées par la poussière et fatiguées par le temps, sont précieuses par leur antiquité, par la naïveté du dessin et les inscriptions en vieux idiome, qui en expliquent l'objet. La formation de la chapelle, ouverte en 1693, a mutilé cette vaste page de l'art du moyen-âge. Il n'existe plus que les parties latérales du tableau, qui avait plus de 15 mètres de hauteur et comprenait toute la largeur de l'édifice. On peut juger, par ce qui reste, de l'ensemble de cette composition, qui représentait le jugement et les peines de l'enfer.

Au centre apparaissait le Souverain Juge dans tout l'appareil de sa puissance; on aperçoit encore les nuages dont l'Eternel était environné et les esprits célestes qui formaient sa cour; deux anges embouchent la trompette du jugement; à côté, on lit : *Surgite, venite ad judicium.*

Chacun s'avance timide et tremblant, un livre ouvert sur sa poitrine; au-dessus, on lit la légende : *Et vidi mortuos magnos et pusillos, et libri aperti sunt.*

A droite paraissent ceux qui ont mérité la couronne de gloire.

Au-dessous, sept compartiments offrent l'image des tourments des damnés, appropriés aux sept péchés capitaux.

Une première légende forme le titre et comme l'indication de ce qui fait l'objet de cet ouvrage; on y lit :

S'ensuyvent les peines des dampnés selon les sept péchés mortels ci-dessus painctes.

Des inscriptions en vieux français sont placées au-dessous de chacun de ces tableaux. Nous n'en citerons que deux en conservant leur orthographe :

La peine des orguilleus et orguilleuses :

Les orguilleus et orguilleuses sont pendus et attachés sur des roues situées en une montaigne en manière de molins continuelement en grande impétuosité tornans.

La peine des envieus et envieuses :

Les envieus et les envieuses sont en ung fleuve congelé plongés jusqu'au nombril et pardessus les frappe ung vent moult froit et quant veulent icelluy vent éviter se plongent dans ladite glace.

Enfin, une longue légende lie ensemble toutes les parties de ce tableau. Le peintre a mis dans la bouche de ces malheureux les touchantes paroles que la femme d'Elimélech, de retour dans sa terre natale, après la perte de son époux et de ses enfants, adressait aux femmes de Bethléem :

Ne vocetis, nos Noëmi id est felices, sed vocate nos mara id est amaritudine plenos. (RUTH.)

« Ne m'appelez plus *Noëmi*, c'est-à-dire heureuse, mais appelez-moi *mara* ou pleine d'amertume. »

On reconnaît dans cette composition, qui est de la fin du quatorzième siècle, la manière vivace, originale et énergique des disciples de l'école de Gioto. Le Dante avait exercé à cette époque une action puissante sur l'imagination des artistes, et leurs ouvrages portaient l'empreinte du terrorisme mystique qui domine dans la première partie de son poème (1). André Orcagna fut le premier qui, s'inspirant du génie du poète, fit admirer l'énergie et la fécondité de son pinceau; il multiplia à l'infini ses tableaux du jugement et de l'enfer, dont deux existent encore, l'un au *Campo santo* de Pise, et l'autre

(1) De Rio, *Poésie chrétienne; forme de l'art*, pag. 84.

dans une chapelle de *Santa Maria Novella*, à Florence (1).

L'exemple donné par Orcagna fut imité dans plusieurs villes d'Italie, et l'on vit les *Cercles* de l'enfer représentés à Sainte-Pétronne de Bologne, à Talentino, dans une abbaye du Frioul, à Voltera, etc. (2).

Ces imitations furent ensuite portées en France ; mais il ne reste guère de ces compositions que le tableau dont nous venons de parler, qui est très-curieux pour l'histoire de l'art (3).

CHAPELLE DES DEUX SAINTS JEAN ET DU SÉPULCRE.

Les fresques qui décorent ces deux chapelles remontent au commencement du quinzième siècle ;

(1) Ibid., pag. 82.

(2) De Rio, *Poésie chrétienne*, pag. 84. — Vasari, *Vita di Taddeo Bartolo*.

(3) Les figures y ont un caractère général de tête, les yeux sont longs, très-rapprochés vers la racine du nez et limités par deux lignes parallèles. Tous ces défauts se trouvent dans l'école de Gioto. (Voir M. de Rio, ibid., page 72.)

On trouve à la galerie flamande du Louvre, sous le nº 521, un tableau fort ancien représentant le même sujet, dont l'originalité fixe l'attention. Il est de Jacques Jordaens qui vivait vers le milieu du seizième siècle. Quoique postérieur aux fresques dont nous venons de parler, il est dans le même genre et présente les mêmes caractères.

elles appartiennent à la seconde manière de la même école que les précédentes, et indiquent, sous certains rapports, les progrès de l'art.

Dans la première est représenté, à droite, le jugement de saint Jean, par Domitien, et son martyre devant la porte Latine; on voit à gauche le baptême du Sauveur dans le Jourdain, et les scènes de la mort et de la décollation de saint Jean-Baptiste.

Dans la seconde, celle du Sépulcre (1), deux grands tableaux se présentent en face : celui que l'on voit dans la partie la plus élevée est le portement de la croix, la résurrection est peinte dans le bas. A gauche est représentée la trahison de Judas, et au-dessus de l'autel, la montagne des Oliviers.

Ces compositions représentent souvent des idées triviales et sont les images vivantes de l'art à cette époque (2).

CHAPELLE DE LA SAINTE-CROIX.

Les peintures qui ornent la chapelle de la

(1) Aujourd'hui des saints Anges.

(2) Lithog. de Chappui, texte de M. Du Mège.

Sainte-Croix (1) sont bien autrement remarquables, quoique empreintes du naturalisme et du caractère étudié qui dominaient vers le milieu du quinzième siècle, où ces fresques ont été faites (2); de tous les temps elles ont fixé les regards des étrangers, appelé le crayon des artistes, et mérité, par leur conception originale et par la fraîcheur de leur coloris, l'attention de tous les amis des arts.

Le premier empereur chrétien est d'abord représenté au moment où il voit apparaître au-dessus de ses drapeaux ces mots inscrits sur une croix lumineuse : *In hoc signo vinces.* Dans un autre tableau, Constantin marche à la rencontre de Maxence, et dans un troisième, celui-ci fait avancer ses armées contre les chrétiens. Enfin, dans une quatrième scène, se termine le drame qui va décider du sort de la religion et de l'empire.

Il a plu au peintre de donner à ces personnages les costumes des gentilshommes français. L'armure de Constantin est celle des souverains du quinzième siècle. Son cheval est harnaché comme

(1) Aujourd'hui Saint-Joseph.
(2) De Rio, page 91 et suiv.

l'étaient ceux des chevaliers un jour de bataille ou de tournoi. L'aigle de ses enseignes n'est pas romaine. C'est l'aigle à deux têtes des empereurs d'Allemagne.

Au-dessous est représentée sainte Hélène, mère de Constantin. Cette princesse, poussée par une inspiration divine, va à Jérusalem pour y découvrir la croix du Sauveur. On la voit montée sur un coursier, environnée des dames de sa cour, de pages et de varlets; la forme de ses habits, remarquable par sa modestie, est celle adoptée par Anne de Bretagne, seconde femme de Louis XII, qui, au rapport des historiens, *se piquait de grande pruderie*. Le costume de ses pages est à larges bandes de rouge et de jaune; leur chaussure découverte s'agraffe sur le cou-de-pied. Un personnage, terminant la marche, porte le faucon au poing, attribut de la noblesse à cette époque.

Le tableau qui sert de pendant à celui-ci représente sainte Hélène assise sur un trône et interrogeant les vieillards de Jérusalem pour apprendre dans quel lieu devait se trouver la vraie croix.

Des inscriptions tracées en caractères romains donnent l'explication de ces diverses scènes.

C'est au célèbre cardinal Joffroi, que l'on doit cette riche décoration. Ce prélat, ayant vu à Rome, en 1466, le nom de sainte Cécile en grande vénération, demanda au pape Paul II quelques reliques de cette sainte (1). Il porta dans son église ces restes précieux, et plaça sa cathédrale sous l'invocation spéciale et unique de cette illustre vierge (2). Néanmoins le pieux cardinal voulut y conserver le souvenir de la première dédicace. Dans cette vue, il fit orner la chapelle de la Sainte-Croix, où il marqua la place de son tombeau (3). Louis d'Amboise, son successeur, lui éleva un riche monument qu'il fit placer dans l'épaisseur du mur sous un arc ogive qui existe encore. Il était orné de deux statues en marbre blanc, représentant le cardinal et un de ses frères; elles ont été détruites pendant la révolution.

Les personnages qui figurent en face et au bas de cette chapelle, sont le cardinal Joffroi avec ses deux frères. Des inscriptions latines font connaî-

(1) *Proprium Sanctorum eccles. Albiensis.*

(2) L'église conservait encore la double dédicace de Sainte-Cécile et de Sainte-Croix.

(3) *Gall. Christ.*, tom. Ier, page 33.

tre leurs titres et leurs qualités. Par une bizarrerie qu'expliquent les mœurs du temps où ces portraits ont été tracés, l'image de plusieurs saints a été placée à côté de chacun d'eux.

PEINTURES DE LA VOUTE.

Les peintures qui décorent les voûtes forment le plus grand ouvrage à fresque qui ait jamais existé. On est étonné de leur fraîcheur et de leur conservation (1). Cet immense travail, commencé en

(1) « C'est une opinion généralement reçue à Albi, que les » bleus des fresques sont faits avec du pastel. Je me suis assuré » que c'était du cobalt qu'on a employé. Sur la couche même » du mortier qui reçoit la fresque, on trouve un badigeon » blanc sur une autre couche de mortier qui recouvrait les voû- » tes avant l'avènement au trône épiscopal de Louis d'Amboise » en 1502. » (Notes d'*Un Voyage dans le Midi de la France*, par Mérimée.)

L'expérience faite par M. Mérimée est l'analyse chimique, ce qui semble ne pouvoir plus laisser aucun doute.

Mais, indépendamment de la matière, les artistes qui ont peint les voûtes de Sainte-Cécile avaient-ils un procédé particulier pour donner à leurs ouvrages l'éclat et la solidité que l'on admire encore après plusieurs siècles. On serait tenté de le croire : ce qui nous reste des anciennes peintures ne peut leur être comparé. Les fresques que l'on voyait au palais des papes d'Avignon, dans la salle de la déposition, et dont il n'existe plus

1502 par Louis d'Amboise, deuxième évêque de ce nom, fut continué et achevé en 1510, par Charles de Robertet, son successeur. On reconnaît à la différence du dessin le point qui sépare cette reprise. La première partie comprend tout le dessus du chœur et du jubé; on y voit les armes d'Amboise, composées de trois pals d'or en champ de gueules; tandis que, dans l'autre moitié, sont placées celles de Charles de Robertet qui consistent en une cotice d'or chargée d'une aile de corbeau en champ de gueules. Ce prélat mourut en 1515.

que des fragments, étaient les seules en France qui approchassent de celles-ci.

Les ouvrages de nos meilleurs artistes en ce genre sont encore inférieurs aux peintures de la voûte de Sainte-Cécile, sous le rapport de leur conservation. On dirait l'or vrai mis en parallèle avec l'or faux. La coupole de Sainte-Geneviève, à Paris, peinte par Gros, qui est si remarquable quant à l'exécution, a déjà perdu une partie de son éclat; celle de Notre-Dame-de-Lorette, de Delorme, regardée avec raison comme un chef-d'œuvre; les fresques de la chapelle du Purgatoire, de la même église, qui sont dues au pinceau de Blondel, ne présentent pas, quoiqu'elles viennent d'être terminées, la fraîcheur et la suavité de celles de Sainte-Cécile. C'est ce qui a fait dire au spirituel auteur des *Eglises gothiques* (page 104) : « Les deux églises » artistiques de la Magdelaine et de Notre-Dame-de-Lorette, » qui ont coûté tant de millions, ne rivaliseront pas encore » avec la cathédrale d'Albi. »

Il ne put jouir de l'admiration qu'excita généralement ce chef-d'œuvre de l'art chrétien. Nous n'avions pas d'artistes capables de se livrer à une pareille entreprise, attribuée avec raison à des peintres venus d'Italie (1). On y reconnaît la touche un peu dure du Pérugin qui dominait encore et dont Raphaël affranchit l'école. Ce n'est pas au hasard que le peintre a parsemé cette voûte de médaillons et de tableaux; on y voit la suite des patriarches et des prophètes de l'ancienne loi, qui se termine par la figure de Jésus-Christ tenant le livre ouvert des Evangiles où se trouve l'accomplissement de cette même loi; viennent ensuite les saints et les martyrs de la loi nouvelle. On y a entremêlé de temps à autre des figures symboliques, telles que les vertus, la théologie, la musique personnifiée, des écussons et des emblêmes religieux (2).

(1) On ne voit sur aucune partie de la voûte rien qui indique le nom des artistes qui y ont travaillé. On lit seulement dans les deux premières chapelles du tour du chœur, à droite, l'inscription suivante : *Joia Franciscus Donela, pictor italus, de Carpa, fecit.*

(2) On trouve la description de ces peintures dans un manuscrit de 1684, déposé à la bibliothèque d'Albi, qui a pour titre : *Description naïve de l'église de Sainte-Cécile.*

Pour apprécier le mérite de ces peintures, il faut les examiner en détail. Ce spectacle a excité un véritable enthousiasme chez les hommes versés dans les arts; tous en parlent avec le sentiment de la plus vive admiration.

Les savants auteurs des *Vues pittoresques et romantiques de l'ancienne France* s'expriment de la manière suivante :

« Rien, en France, ne peut être comparé à cette » magnifique décoration; dans toute sa longueur, » cette voûte n'offre qu'un tableau immense que » les nervures divisent en brillants comparti- » ments. Tout ce vaste champ est peint en azur, » et sur ce fonds d'outremer une riche imagina- » tion a fait courir, avec une grâce infinie, d'élé- » gants rinceaux d'acanthe, dont les enroulements » sont remplis de sujets tirés des livres saints. » Des images allégoriques y sont représentées » avec un sentiment profond du sujet, et tou- » jours heureusement inventées dans l'intérêt bien » entendu de l'unité des décorations du temple. » Les arabesques sont rehaussées d'or, les mou- » lures des nervures, les arêtes des voûtes sont » dorées; mais ce ne sont point de longues lignes

» riches seulement du brillant métal qui les recou-
» vre, elles présentent des encadrements ornés
» avec un goût exquis. Cet ouvrage inouï est dû
» à des artistes qui appartenaient à la brillante
» aurore des arts de l'Italie, et dont les études
» s'étaient formées devant les fresques admirables
» qui couvrent tant de monuments élevés sur
» cette terre, la plus riche peut-être et la plus
» parée du monde entier. »

« On doit considérer, dit M. Du Mège (1),
» comme un ouvrage immense, qui honorera tou-
» jours les arts, les peintures de la voûte de
» Sainte-Cécile, ornements de la plus grande
» richesse, du plus étonnant effet, et où le goût
» du seizième siècle paraît avec tant d'avantage.
» Que l'on se représente les voûtes d'un temple
» qui a plus de trois cents pieds de longueur,
» qu'on en calcule les courbes et leurs déve-
» loppements; qu'on étende sur le tout une teinte
» d'azur; que sur ce fond, dont la couleur éthé-
» rée paraît doubler la hauteur de l'édifice,
» on retrace par la pensée ces tortueux rinceaux

(1) Lithog. de Chappui, texte de M. Du Mège.

» d'acanthe, ces enroulements gracieux que l'on
» admire dans les palais de la belle Italie, que ces
» arabesques délicats empruntent à l'albâtre sa
» blancheur, et que l'or seul en rehausse les élé-
» gants contours; que des êtres célestes se jouent
» dans les feuillages; que les prophètes, les vier-
» ges, les saints, y soient représentés; que la pureté
» du dessin, la simplicité des poses, annoncent
» l'école de Raphaël, et rappellent les fresques du
» Vatican; que l'or brille partout, qu'il étincelle
» sur l'azur, qu'il forme les nervures des voûtes
» et les principales lignes architecturales, et l'on
» aura une idée imparfaite encore de l'ensemble
» magique que présentent les somptueuses voûtes
» de Sainte-Cécile. »

Nous pouvons joindre à ces éloges le suffrage de l'un des hommes les plus célèbres de notre siècle, pour ce qui touche aux talents de l'imagination, comme aussi pour tout ce qui a rapport aux arts. C'est celui de M. le vicomte de Châteaubriand, dont nous sommes heureux de pouvoir donner le jugement : « Je connais, a dit l'illustre écrivain,
» après avoir visité Sainte-Cécile, la plupart des
» grandes églises de la chrétienté; j'en ai vu de

» plus riches, de plus imposantes, de plus ma-
» gnifiques ; mais rien ne ressemble à cet édifice :
» c'est un monument à part, auquel, sous beau-
» coup de rapports, aucun autre ne peut être
» comparé. Son architecture est charmante, et ses
» peintures au-dessus de tout ce qui existe en ce
» genre ; ce n'est pas seulement une église, c'est
» un admirable musée. »

PEINTURES DES MURS ET DES CHAPELLES.

Les fresques qui recouvrent les murs de la nef et du chœur n'ont pas, en général, le mérite de celles de la voûte. Cependant elles sont dignes, pour la plupart, de fixer l'attention. Les chapelles de Saint-Michel, de Saint-Pierre, de Saint-Jacques-le-Majeur sont de la plus belle conservation et du meilleur goût. Elles portent les dates de 1512, 1513.

La chapelle de Saint-Clair, placée au fond de la nef, et celle où se trouve l'entrée du clocher, ont été peintes en 1699, 1700 et 1702 (1). Les pein-

(1) On lit dans cette dernière chapelle la légende suivante,

tures de l'intérieur de la première de ces chapelles, quoiqu'elles soient d'une époque où les arts avaient fait de grands progrès, sont loin d'approcher des anciennes; elles furent l'ouvrage d'un ecclésiastique, qui pouvait avoir des dispositions naturelles, mais qui manquait de ce goût que donnent le travail et l'habitude (1). L'invention des sujets est, du reste, aussi mauvaise que l'exécution dans le dessin; les accessoires aux scènes sérieuses qui y sont représentées vont quelquefois jusqu'au ridicule. Le peintre a pensé qu'on pouvait s'accommoder de la simple nature; mais on la veut embellie et sévère tout à la fois.

tirée du livre des Paralipomènes, liv. 2, chap. IV, v. 22 : *Sicque completum est omne opus quod fecit Salomon in domo Domini.*

Et sur le pilastre à côté : *Finis coronat opus.*

(1) Aux angles de la chapelle, on lit : HUB. CAILLET, *sacerdos hujus ecclesiæ, delineavit, pinxit et invenit.*

VII.

TOMBEAUX. — PIERRES TUMULAIRES.

> Le christianisme s'est distingué des autres religions par une coutume sublime. Il a placé la cendre des fidèles dans l'ombre des temples du Seigneur, et déposé les morts dans le sein du Dieu vivant.
>
> CHATEAUBRIAND.

On ne peut sortir de l'église de Sainte-Cécile sans avoir fixé son attention sur le pavé de ce temple, presque entièrement formé de pierres sépulcrales. Ici est tracée la figure d'un évêque revêtu de ses habits pontificaux, les mains jointes, les yeux fermés. Plus loin est placée la tombe d'un chanoine, d'un gentilhomme. Nos pères avaient

pensé que la religion qui avait pris naissance au milieu des tombeaux devait les garder auprès d'elle. Idée sublime, qui fit reposer la cendre des fidèles dans l'ombre des temples du Seigneur. C'était, en quelque sorte, d'après l'expression de Châteaubriand, l'immortalité marchant à la tête de la mort.

Un grand nombre d'évêques reposent dans cette église.

Des lames de bronze couvraient autrefois les tombeaux de plusieurs de ces prélats; elles ont été enlevées et fondues pendant le temps où on ne respectait rien, pas même la cendre des morts. Trois d'entre eux étaient placés dans le chœur.

Le premier, qui se trouvait auprès de la chaire épiscopale, renfermait le corps de Mgr de Daillon de Lude, dernier évêque d'Albi. Sur ce bronze était gravée l'inscription suivante :

Hic jacet Gaspardus de Daillon de Lude, episcopus Albiensis, reg. ord. commendator, qui spreto magnifico funere prohibito per supremas tabulas, sepulchrali mole solas preces exposcit Henricus de Daillon de Lude par Franciæ, etc (1).

(1) *Gall. Christ.*, tome I, page 42.

A la suite, et au bas des degrés du sanctuaire, était placé Mgr Alphonse d'Elbène premier; ce prélat avait fait lui-même l'épitaphe suivante:

Hospitium ossium et cinerum Alphonse d'Elbene quondam episcopi Albiensis, ad novissimum diem traxit Deus ad gloriam. Verumtamen in imagine pertransit homo Homo vanitati similis factus, dies ejus sicut umbra pretereunt. Obiit anno 1608, die octava Februarii (1).

A côté de Mgr d'Elbène reposait le corps de Mgr de la Croix de Castries, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, dont nous n'avons pu retrouver l'épitaphe.

En dehors de la porte latérale du chœur, du côté de la sacristie, une autre lame du même métal recouvrait les cendres du célèbre Charles de Robertet. On y lisait :

Carolus Robertetus inclitæ hujus Albiensis ecclesiæ pontifex benemeritus hoc monumento suos ipsius cineres postquam vita concessisset uti placide quiescerent collocari voluit. Fata autem functus est anno post nativitatem Do mini J. C. Salvatoris nostri 1515 die quinta idus Augustas (2).

Une pierre sépulcrale marquait, dans le milieu

(1) *Gall. Christ.*, tome I, page 40.
(2) Ibid., page 36.

du chœur, la place de Bernard de Camiat, premier évêque d'Albi enseveli dans la cathédrale. Nous avons recueilli l'inscription gravée sur sa tombe :

Anno ab incarnatione Dni nori ihu XP MCCCXXXVII quarto kalendas XX mensis decbris obiit reverdus pater Bernardus de Camiato divina clementia eps Albiensis cuius aia et omnium fidelium defunctorum per miam Dei sine fine. Requiescat in pace. Amen † (1).

Hugues Albert, évêque d'Albi, décédé en **1318**, était inhumé à la montée des degrés du grand-autel.

Joffroi reposait dans la chapelle de la Sainte-Croix, à côté de son frère Hélie (2).

Derrière l'autel, dédié à Sainte-Marie-Majeure, était enseveli Louis d'Amboise, premier évêque de ce nom. Ce prélat mourut à Lyon, et son corps fut porté dans sa cathédrale (3).

Le cœur du cardinal Louis d'Amboise, son neveu, décédé à Lorette, en Italie, est déposé dans le tombeau de son oncle (4).

(1) *Gall. Christ.*, page 26.
(2) Ibid., page 33.
(3) Ibid., page 35.
(4) Ibid., page 36.

Celui d'Hyacinthe Serroni, premier archevêque d'Albi, mort à Paris le 7 janvier 1687, fut placé dans la chapelle de Saint-Amans, aujourd'hui Saint-Barthélemy.

On voit dans celle de Saint-Jean un obélisque en marbre noir, élevé à la mémoire de Mgr Quiqueran de Beaujeu. Ce prélat mourut à Albi, peu de temps après avoir été sacré, à Sainte-Cécile, évêque de Mirepoix.

Les autres tombeaux appartiennent à des dignitaires du chapitre et à des hommes qui ont rendu des services à l'église ou au pays. Diverses inscriptions rappellent des noms honorablement connus : on y voit ceux de François-Roger de Comminges, fils du vicomte de Bruniquel, mort en 1593; du chanoine d'Imbert du Bosc; de M. Flotard de Larroque-Bouillac, et d'un grand nombre d'autres, dont l'énumération serait trop longue. L'inscription faite en l'honneur du chanoine Galaup rappelle le nom du célèbre navigateur Galaup de Lapeyrouse, que la ville d'Albi se glorifie d'avoir vu naître en 1741; on lit encore au milieu de ce nécrologe l'épitaphe du chanoine Guillaume de Rességuier, mort en 1629. Cet ecclésiastique

Daniel ouvrait les portes de sa maison afin qu'elle fût purifiée par les premiers rayons du soleil ; c'est dans l'Orient que l'on vit paraître l'étoile miraculeuse qui annonçait le Messie ; c'est là que le Sauveur a trouvé son berceau et qu'il est mort pour le salut des hommes.

Ces traditions inspirèrent aux premiers chrétiens la pensée de placer à l'orient l'autel de leur sacrifice. Cette coutume s'est perpétuée d'âge en âge, et quoique les sciences physiques n'eussent pas atteint le degré de perfection qu'elles ont acquis de nos jours, les temples chrétiens furent orientés avec une étonnante précision.

Des cadrans solaires, placés sur les deux faces de l'arc-de-triomphe qui décore la grande porte de Sainte-Cécile, marquent chacun la moitié du jour. Le soleil quitte à midi celui de droite pour passer sur l'autre à une heure. L'inscription qui suit indique ce mouvement :

Tyndaridæ alternis fratres vixere diebus.
At nobis vitam dividit una dies.
Mutua sic homines utinam concordia jungat :
Ut sibi partiri commoda cuncta velint.

On voit au-dessous la date 1658.

Il existait avant la révolution, au-dessus du Christ placé sur le jubé, un globe en bronze, dans le milieu duquel une ouverture avait été pratiquée d'une manière horizontale. A l'époque des deux équinoxes, les premiers rayons du soleil qui passaient à travers le vitrage supérieur de la chapelle de Sainte-Marie-Majeure, placée dans le milieu des ailes du chœur, traversaient le globe et allaient se dessiner sur l'orgue à l'extrémité de l'église opposée à cette chapelle. Ce spectacle attirait, à ces deux époques de l'année, un grand concours de curieux (1).

(1) *Guide pittoresque du Voyageur en France*, 74e liv. — *Vues* de Taylor et Caylus.

IX.

MUTILATIONS.

> Quomodo mutatum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii.....
>
> JÉRÉMIE.

A l'époque déplorable où le génie des arts eut à gémir de tant de destructions, la cathédrale d'Albi échappa, comme par miracle, au décret de proscription qui avait été porté contre elle; l'estimation des matériaux qui la composent avait déjà été faite, une société se préparait à en faire l'achat pour en renverser les voûtes et les murs. Le pro-

cédé courageux d'un ami des arts conserva ce monument à la religion. M. Mariés, ingénieur-en-chef, dont le nom est devenu recommandable par ses lumières et par ses travaux, prit sur lui d'exposer au gouvernement que la gloire nationale était intéressée à la conservation de cet édifice. Cette démarche eut un entier succès; le comité d'instruction publique de la Convention ordonna qu'il serait sursis à la vente, et chargea le ministre de l'intérieur de prendre des renseignements sur l'avantage que pourrait avoir, dans l'intérêt des arts, la conservation de la cathédrale d'Albi. Cette mesure devint plus tard définitive, et le monument fut soustrait à une ruine qui paraissait inévitable (1).

(1) Nous avons trouvé, dans les archives de la préfecture, la lettre de M. Rolland de la Plâtrière qui ordonna le sursis. Ce document nous a paru assez curieux pour être rapporté ici.

Paris, le 9 décembre 1792, l'an Ier de la République.

Le ministre de l'intérieur à Messieurs les administrateurs du département du Tarn.

« L'un des principaux caractères des peuples libres est de protéger les arts et d'en conserver les monuments, soit qu'ils

Mais déjà, à cette époque, il avait été déshonoré par des mutilations que nous devons faire connaître. Notre but, en dressant le pouillé de ses ruines, n'est pas d'exciter de stériles regrets, bien moins encore de réveiller des souvenirs amers; mais il faut que ces traditions continuent à vivre dans la mémoire des hommes, puisque

servent à leur étude ou qu'ils puissent même être simplement utiles à leur histoire.

» On m'assure que le chœur de la cathédrale d'Albi, chef-d'œuvre, à ce qu'on me dit, de l'architecture gothique, est dans le cas de mériter quelque intérêt. Les monuments de ce genre, lorsqu'ils sont remarquables par un certain degré de hardiesse, d'élégance et même de ce goût dont quelques étincelles brillaient dès-lors au milieu de ces siècles de ténèbres, ont tout à la fois quelque chose de précieux pour les amis des arts, d'utile à leurs progrès, de touchant pour ceux qui étudient les rapports du présent au passé. Mais comme, dans cette matière, il est également indiscret d'écouter le fanatisme des artistes ou la sévérité des administrateurs et de vouloir ou tout conserver ou tout détruire, je vous prie de me rendre compte incessamment du degré d'estime dont jouit et mérite de jouir parmi les connaisseurs l'édifice dont on me recommande la conservation, et des motifs d'économie ou d'amélioration qui pourraient en justifier la ruine; vous voudrez bien m'adresser tous les renseignements et même les dessins figurés, s'il en existe, ou qu'on puisse se les procurer facilement, qui pourront servir à diriger mon opinion à cet égard. Je vous ferai attendre le moins qu'il me sera possible la décision, jusqu'à laquelle je vous prie de suspendre toute détermination ultérieure sur cet édifice. »

c'est avec leur secours qu'on pourra réparer des lacunes si regrettables.

Le maître-autel du chœur était d'un bois précieux qu'on décorait d'une pièce faisant partie de l'ornement du jour.

Sur l'autel était placé un grand reliquaire divisé en trois compartiments, doublés à l'intérieur d'épaisses couches d'argent.

La partie inférieure était remplie par des bas-reliefs d'argent massif doré, chacun de 50 centimètres de hauteur, qui figuraient les mystères de la religion, à partir de l'annonciation jusqu'à la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Le second compartiment était destiné à recevoir l'ostensoir. Sur les côtés se trouvaient des têtes ou des bras en argent, ornés de pierreries qui renfermaient des reliques de différents saints.

La partie la plus élevée était formée par deux magnifiques châsses d'argent, chacune de 1 mètre 50 centimètres au moins d'élévation et d'une épaisseur analogue, dans lesquelles reposaient des corps entiers ou des parties insignes des corps des saints du pays. Une statue d'argent doré, haute de

plus de 1 mètre, représentant Jésus couronné d'épines, occupait le milieu de cette riche décoration.

Sur une colonne de bronze placée derrière l'autel, et qui dominait cet *Ecce homo*, se trouvait un ange de vermeil, ayant une main fermée dans laquelle était passée une chaîne d'argent recouverte en soie, assujettie à son extrémité, dans une armoire disposée entre la colonne et l'autel. Cette chaîne supportait une grande console à huit colonnes de vermeil qui renfermait le ciboire destiné à conserver la réserve. Au moment de la communion, le diacre détendait la chaîne, et l'ange accompagnait en s'inclinant la console jusqu'à ce qu'elle fût déposée sur l'autel.

Six belles colonnes en bronze doré environnaient ce magnifique ensemble et supportaient un candelabre à soixante branches, dominé par une croix du même métal. L'autel était enfin surmonté par un grand dais suspendu à la voûte de l'église par une chaîne de fer et orné d'une riche étoffe (1).

(1) Ces détails se trouvent consignés dans le procès-verbal de la visite épiscopale de Mgr Charles le Goux de Laberchère, du 24 février 1698.

Le savant architecte Robelin a dressé, par l'ordre du minis-

On voyait dans le milieu du chœur un aigle de bronze, dont les ailes avaient près de 2 mètres d'envergure, et dont les serres reposaient sur deux lions aussi en bronze. Autour étaient groupées les statues des quatre évangélistes, de hauteur de 40 centimètres. Cet aigle formait le pupitre destiné à recevoir d'énormes livres de chant, dont plusieurs en parchemin vélin, avec des vignettes d'un grand prix, représentant les diverses scènes de la vie et de la mort de sainte Cécile.

Une immense croix de bronze doré, avec la représentation de Jésus crucifié, du même métal, dominait le jubé du chœur. Cette croix était assujettie à la voûte par une forte chaîne de fer, dans la longueur de laquelle se trouvaient d'espace en espace des globes de bronze doré; c'est l'un de ces globes, perforé de l'orient à l'occident, qui recevait, à l'époque des deux équinoxes, les

tre, un remarquable projet de reconstruction du maître-autel du chœur, où il a introduit une partie de l'ancienne disposition. Il serait à désirer que ce projet, auquel l'auteur a fait quelques modifications qui en rendent l'exécution moins dispendieuse, fût enfin réalisé : la pauvreté de l'autel actuel contraste avec la richesse des décorations et des sculptures qui l'environnent.

premiers rayons du soleil et produisait l'effet dont nous avons déjà parlé.

Toutes les chapelles de la nef étaient fermées par des grilles en fer, artistement travaillées, qui s'élevaient jusqu'à la naissance de l'arc ogive (1).

Les statues qui ornaient le jubé, et dont on voit les places vides, représentaient les apôtres et divers saints du pays (2).

Les fenêtres placées autour du chœur étaient ornées de vitraux de la plus grande beauté. Il n'existe plus que quelques fragments de ces chefs-d'œuvre, détruits par les ravages du temps et par l'effet de la révolution.

Si de l'intérieur nous passons à l'extérieur, les abords de l'édifice, ces portes mutilées, ces niches vides, montrent suffisamment tous les ravages qu'il a subis dans les temps de nos désastres.

(1) Elles sont figurées au plan de l'église que l'on trouve au tome V de l'*Hist. gén. de Lang.*, pl. 5.

(2) On détruisit ces statues par le motif qu'on tenait dans la nef les assemblées populaires ; mais celles du chœur furent respectées, parce que cette partie de l'église fut consacrée au culte constitutionnel.

La cathédrale d'Albi, comme toutes les églises du moyen-âge, était environnée de constructions colossales affectées au service de l'église, au logement des chanoines, des prêtres et des clercs.

A gauche de la grande porte existait une chapelle, fermée par une grille en fer et disposée de manière à être vue en entier du bas du grand escalier qui conduit à l'église (1); elle remontait à la même époque que le jubé et présentait encore plus de richesse et plus de profusion dans les détails (2); on l'appelait chapelle de *Cueysse* (3), du nom de l'ecclésiastique qui l'avait construite, à ses frais, pour la sépulture des chanoines. On y

(1) Elle est figurée au plan général de l'église. *Hist. gén. de Lang.*, tome IV, pl. 1re.

(2) La voûte de cette chapelle était composée de quantité de petits arceaux artistement élaborés et cousus, en forme comme d'un petit labyrinthe, de telle manière qu'il semble que l'ouvrier ait voulu s'égayer par avance et préluder aux merveilles du dedans. *Descrip. naïve de la cathédrale d'Albi*, page 1.

(3) Il existait encore, peu de temps avant la révolution, parmi les vases sacrés de l'église, un calice donné par le même ecclésiastique. Il portait pour écusson une *cuisse*, parce que ce mot se disait *cueysse* en patois, et qu'on prenait souvent pour armes le signe représentant son nom.

voyait le tombeau du savant et vertueux abbé Paulet (1), que M. d'Héricourt cite avec éloge dans son histoire de l'académie de Soissons (2). Cette chapelle fut entièrement détruite par la révolution.

Les autres bâtiments qui formaient l'enceinte de l'église et dont l'Etat était en possession depuis 1792 ont été démolis, il y a peu d'années, par mesure d'administration publique.

(1) Et c'est sous cette chapelle,
Qu'est la dépouille mortelle
Du savant et pieux Paulet,
Dont l'estime nous favorise
Pour un aussi digne sujet.
Descrip. naïve, etc., page 1.

(2) On trouve dans cet ouvrage, page 47, un curieux article dans lequel l'auteur raconte les détails d'un voyage qu'il aurait fait à Albi, en 1680, du bon accueil qu'il y a reçu, de la bonne chère qu'il y a faite. Il y mentionne les hommes célèbres que le pays a produits, entre autres Boyer, de l'Académie française, et Mlle de Saliez, dont il fait un charmant éloge. Voici en quels termes il parle de M. Paulet:

Paulet presbyter Joannis capellani (chapelain), *Parisiensis academici, de viragine Aurelianensi carmen heroicum vernaculâ linguâ scriptum in latinam transtulit, mirâ elegantiâ, versibusque plane Virgilianis.*

De Academia Suessonensi Juliani Hericurtii, page 49. Paris, à la bibliothèque nationale.

Leur destruction est un des fruits du faux système que quelques architectes modernes ont voulu faire prévaloir et qui consiste à isoler les anciennes églises sur de vastes places. Quelques hommes de bien ont pu être séduits un moment par leurs raisons spécieuses, mais on est revenu d'une idée dont les sages réflexions d'un spirituel écrivain ont si bien montré le vide et les inconvénients (1) :

« Les églises du moyen-âge, dit le judicieux
» auteur, ne sont point faites pour être vues à dé-
» couvert. Elles ne sont convenablement placées
» qu'au milieu du silence et de la retraite; elles
» aiment à se voir entourées de demeures paisi-
» bles qui semblent se presser à leur pied comme
» pour y chercher une protection; elles ont be-
» soin surtout d'être environnées de ces cloîtres
» muets et solitaires, destinés à l'habitation des

(1) *Les Eglises Gothiques.* Paris, 1837.

Nous n'entendons parler que de la destruction des édifices qui étaient une dépendance des anciennes cathédrales, tels que les cloîtres, les péristyles, les porches; et non des habitations particulières adossées aux églises, contrairement aux canons et aux règles de l'architecture.

» ministres et des serviteurs du temple, qui en
» forment la garde, comme autrefois la tribu de
» Lévi à Jérusalem. C'est seulement alors qu'elles
» conservent leur caractère pieux, mystérieux et
» solennel; que le recueillement, la méditation et
» les pensées graves se trouvent près du sanc-
» tuaire; mais on les cherche vainement, lors-
» que le bruit des voitures, les cris des enfants,
» viennent couvrir la voix du prêtre; lorsque des
» chants profanes se mêlent à ceux du chœur ou
» viennent troubler tout-à-coup l'homme qui prie
» ou le pénitent qui s'accuse dans le tribunal sa-
» cré.... Nous ne craignons pas de le dire, c'est
» en dédaignant ces accessoires, si bien appréciés
» par nos pères, dans ces siècles pleins du senti-
» ment religieux; c'est en s'efforçant de placer les
» églises dans les mêmes conditions que les édifi-
» ces destinés aux usages profanes, qu'on a fini
» par réduire les pratiques religieuses au niveau
» des affaires de goût, de mode et de commo-
» dité... Dès que l'église n'a plus été qu'un bâti-
» ment accidentellement jeté sur la voie publique
» comme une salle de spectacle ou un bazar, on
» s'est dit naturellement : J'y entrerai en passant,

» comme on se dit : J'entrerai en passant au
» musée.... (1) »

(1) L'auteur aurait pu ajouter à ces considérations morales les motifs de conservation des édifices; ainsi les peintures de Sainte-Cécile ont beaucoup souffert du nouvel état des choses.

Du reste, Sainte-Cécile, moins que toute autre église du moyen-âge, était faite pour être isolée, puisque, dans le plan primitif, elle était entourée de tous côtés d'énormes constructions qu'on avait groupées à dessein autour de l'église pour lui donner l'aspect d'une sorte de forteresse.

X.

RESTAURATIONS.

> Respectons nos vieux monuments comme notre histoire même.... Maintenons ce qui s'est conservé, sans lui faire perdre son air de vieillesse qui le rend si vénérable...
>
> LES EGLISES GOTHIQ., p. 71 et 86.

S'il y a un vandalisme qui détruit, il en est un autre qui répare et qui dégrade. Le second est souvent aussi désastreux que le premier; et, depuis l'époque de nos malheurs publics, la manie des embellissements et des restaurations a été quelquefois plus funeste aux arts que le fanatisme révolutionnaire.

La cathédrale d'Albi, surtout à l'époque du rétablissement du culte, a subi, comme tous les autres monuments du moyen-âge, l'influence du mauvais goût et de ses effets destructeurs.

Les admirables peintures des chapelles ont déjà été dégradées en plusieurs endroits par des mains inhabiles; on a appliqué sur les murs des ornements et des tableaux qui en couvrent souvent les plus curieuses parties. Par une bizarrerie difficile à comprendre, plusieurs chapelles ont reçu une destination qui n'est nullement en rapport avec les sujets qui y sont représentés. C'est ainsi que celle de la Sainte-Croix a été dédiée à saint Joseph; on a apposé sur une de ses plus belles fresques un grand tableau à l'huile, environné de boiseries qui la couvre en entier. Il en est de même de la chapelle du Saint-Sépulcre, qui a été dédiée aux saints Anges.

Par la substitution d'un dallage en marbre au parquet en bois de chêne, dont la couleur sévère convenait si bien au style de l'édifice, l'intérieur du chœur a perdu son caractère primitif et a subi cette métamorphose qu'une ostentation mal dirigée a fait éprouver à un grand nombre d'édifices que

l'on a défigurés, en prodiguant mal à propos les marbres et les dorures.

Le grand escalier, qui conduit à l'église, vient d'être refait dans des proportions qui le rendent difficile et dangereux, tandis que l'ancien, qu'on aurait dû se borner à rétablir sur le même plan, était, d'après l'expression d'un ancien chroniqueur (1), *aussi doux que le repos même.*

Il n'a tenu à rien que le jubé n'ait été mutilé par des ouvertures pratiquées dans la masse des arcs ogives qui sépare la nef de l'intérieur du chœur. Des plans et des devis avaient été dressés dans ce but. Heureusement le conseil des bâtiments refusa de donner sa sanction à un projet dont nous aurions à déplorer aujourd'hui l'exécution. C'était à l'époque où un engouement peu réfléchi avait jeté une véritable proscription contre les jubés des cathédrales, et s'efforçait de substituer à grands frais, à ces respectables antiquités, de prétendus embellissements, que des motifs peu fondés faisaient regarder comme nécessaires. Les jubés d'Amiens, de Chartres, de Rouen et un grand nombre d'au-

(1) *Description naïve de la cathédrale d'Albi.*

tres monuments de ce genre, furent sacrifiés à la manie et à la mode du jour (1). Maintenant que la direction des esprits est changée, et que le genre gothique est en honneur, on regrette ces magnifiques décorations que rien ne peut remplacer.

Félicitons-nous encore qu'on n'ait pas continué l'essai du lavage fait, il y a quelques années, sur les peintures de l'église. En donnant plus d'éclat à ces murs couverts de la poussière des siècles, et plus de clarté à l'édifice, on l'eût rajeuni comme le fard rajeunit la vieillesse et la rend ridicule; on l'eût privé de cette teinte sombre et religieuse que le temps seul peut donner, et qui convient si bien à la majesté des temples (2).

Les hommes chargés de veiller à la conservation des édifices, legs pieux des siècles passés, doivent s'attacher à les restaurer avec une fidélité éclairée et scrupuleuse. Le respect pour la vieillesse, dit un écrivain, était une des vertus les plus recommandées dans l'antiquité; cette vertu n'est plus guère de mise par le temps qui court;

(1) *Les Eglises gothiques*, page 145.

(2) On doit se borner à un simple époussetage fait avec beaucoup de précaution.

tâchons que les monuments soient plus heureux que les hommes qui ont trop vécu ; peut-être une chose réagira-t-elle ensuite sur l'autre, et la société n'y perdrait rien.

Mais que doit-on faire pour que les restaurations soient utiles ?

On doit s'attacher à éviter tout changement qui tendrait à altérer la disposition primitive, afin de conserver à l'ensemble ce caractère homogène qui est un des principaux mérites des monuments anciens.

Il est important de ne confier les restaurations des peintures ou des sculptures qu'à des hommes d'une capacité bien avérée ; il vaudrait mieux laisser les parties mutilées dans l'état de dégradation où elles se trouvent, que de les voir défigurées, puisque leur perte, dans ce cas, est sans ressource (1).

Les restaurations doivent être conçues par mas-

(1) Ces deux points ne sont au reste que le résumé et la conclusion des rapports adressés au ministre des cultes à diverses reprises. — Rapport de M. Romagnesi, sous la date du 29 février 1832 ; celui de M. Vitet, de 1834 ; les notes de M. Mérimée, et enfin le rapport fait au Conseil des bâtiments civils, par M. Gourlier, dans les séances des 6 mai et 18 août 1834.

ses, d'après un plan général. Ce serait le seul moyen possible de les faire exécuter par des artistes capables et habiles. Ce sont là, du reste, les vues de l'administration supérieure, qui a fait connaître, à cet égard, ses dispositions bienveillantes; puissent-elles avoir un résultat! Ce n'est pas seulement le sentiment religieux, c'est aussi le sentiment des arts, l'orgueil national, qui doivent l'engager à la restauration de l'un des monuments historiques les plus remarquables de France.

Il resterait encore une chose importante à faire dans l'intérêt du monument; ce serait d'empêcher, par une surveillance active, les mutilations dont il est l'objet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Tous les jours, les murs des chapelles sont dégradés par des inscriptions et des figures, quelquefois ridicules et souvent obscènes; les têtes et les bras des statues, les fleurons des chapiteaux sont mutilés ou tronqués; une administration sage doit s'attacher à prévenir ces désordres. — Les arts et la morale y gagneraient également.

FIN DE LA NOTICE.

APPENDICE.

APPENDICE A LA NOTICE.

I.

SYMBOLIQUE DE LA VOUTE.

> **Durum est valde ut opinemur quia tam egregium tamque famosum... dispositionis ordinem inconsultè atque inconsideratè devota Deo ac religiosa vetustas admiserit. Neque enim credendum est ut principes et sacerdotes in ecclesiasticæ disciplinæ littera pervigiles atque solertes hunc ordinem ... negligendum ducerent.**
>
> **P. DAMIAN, *De pict. princip. apostol.* 2, *capt.* 1.**

Nous avons envisagé les peintures de la voûte de Sainte-Cécile sous le rapport technique de l'art (1), et, en cela, nous n'avons touché que l'écorce, que l'enveloppe matérielle de l'œuvre. Il

(1) *Notice*, page 46 et suivantes.

nous reste une tâche à remplir : ce ne sont plus les beautés de l'art, la régularité des lignes, l'imitation de la nature, qui doivent fixer nos esprits; négligeons la surface des choses, afin de pénétrer plus avant dans l'intérieur. Alors cette page religieuse nous apparaîtra vivante et animée, sous les formes symboliques dont il a plu à nos pères de revêtir leur pensée. Dans ces voûtes que couvrent de célestes phalanges, il y a, en effet, comme dans toutes les œuvres du moyen-âge, une idée et un ordre, dont le système se révèle à quiconque est resté fidèle, d'esprit comme de cœur, à la foi antique dont ces peintures sont l'expression et le symbole. Appliquons-nous à le découvrir : de cette étude sortira pour tous une révélation.

La peinture chrétienne, à l'époque du moyen-âge, avait pour objet de perfectionner l'état moral des hommes. *Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toute créature*, avait dit le Christ; et, pour obéir à ce commandement du Maître, la propagation de la foi était devenue le but principal de l'art. Le concile d'Arras avait déclaré que la peinture était *le livre de ceux qui ne savaient pas en*

lire d'autre (1) ; la décoration des églises aidait, en effet, à familiariser les fidèles avec les faits et les dogmes de la religion ; les immenses surfaces des cathédrales *servaient de catéchisme et d'instruction au peuple* (2) ; l'art du dessin était devenu une prédication permanente.

Ce fait générateur de l'art, à cette époque, nous

(1) Rio, *Poésie chrét.*, page 35. — *Discours hist. sur la Peinture chrét.*, page 205.

(2) *Essai sur la Peinture sur verre*, page 16. — Rio, page 38. — *Catéchisme* en usage dans les diocèses de Liége, de Cambrai et de Namur, avec des explications, par Henri, 1782. Tome I, page 146 et suiv.

« A force de n'être plus interrogées, toutes ces grandes figures avaient perdu leur langage et semblaient s'obstiner à ne rendre plus de réponse aux tardives curiosités qui venaient s'informer de leur pensée après tant de générations insouciantes. Qu'était devenu le temps où les catéchismes recommandaient au peuple de considérer les verrières, en récitant le chapelet durant la messe ? Ces images, appelées par nos pères *le livre des laïques*, le clergé lui-même s'était accoutumé à les tenir pour lettre close. Mais, depuis lors, le moyen-âge avait bien grandi dans l'estime générale, sans que pourtant l'ancienne peinture eût encore obtenu toute la justice qu'elle pouvait réclamer.....

» Qu'était-ce, en effet, que ces pages éclatantes constamment déployées aux regards du peuple, sinon la prédication journalière des siècles passés. C'était donc une pensée bien séante que le projet de dépouiller ces archives de l'enseignement religieux sous la forme de l'art, et d'y chercher de quelles instructions avaient été nourris ces âges de foi dont il y a *de si glorieuses*

aidera à découvrir le fil conducteur dans l'étude du grand ouvrage dont nous cherchons la signification symbolique. Aussi, avant de solliciter cette œuvre, est-il important de se pénétrer de l'esprit qui l'a dictée. Ce moyen nous donnera le secret de cette curieuse initiation.

La surface des voûtes de Sainte-Cécile comprend quatre lignes de personnages principaux : les deux lignes placées dans les faces de l'intrados présentent, en commençant par le côté occidental de l'église (1), et allant vers l'orient, d'abord, la génération temporelle de l'homme-Dieu ; et puis, en descendant, les patriarches, les prophètes, en un mot, les personnages de l'Ancien-Testament jusqu'à Jésus-Christ. Si l'on remonte ensuite de l'orient vers l'occident, les deux autres lignes, placées dans les pendentifs, comprennent le Nouveau-Testament, les saints, les pontifes et les martyrs.

choses à dire, comme parlait le roi-prophète en exaltant la cité de Dieu. »

Monographie des vitraux de la cathédrale de Bourges, par les PP. Arthur Martin et Charles Cahier. — Paris, 1841-1844.

(1) Le côté de l'orgue.

Ainsi, d'un côté, la loi ancienne, c'est-à-dire, *les promesses, les figures, les prophéties;* de l'autre, la loi nouvelle apportée au monde par le Sauveur; tandis que le Christ, placé entre les deux Testaments, est le centre de l'un et de l'autre.

Dans l'intrados des voûtes, sont figurées, à divers intervalles, les scènes principales de la religion.

Ce coup-d'œil général suffit pour faire apercevoir le but de l'auteur dans l'ensemble comme dans les détails de cet ouvrage : c'est la pensée même de la Providence, qui, dans la suite des âges, a tout disposé dans le monde, en vue du grand œuvre de la rédemption des hommes. Ce fait va se manifester clairement à tous les esprits.

La religion chrétienne est aussi ancienne que le monde. Elle remonte jusqu'à la promesse faite au premier homme aussitôt après son péché. En conséquence de cette chute prévue, Dieu avait conçu, de toute éternité, le plan d'une religion digne de la sagesse infinie : un homme naîtra, dans la plénitude des temps, pour le salut des autres hommes. Mais ce sera un homme-Dieu, fils de Dieu, égal à Dieu; il naîtra du plus pur sang d'une

vierge, fille d'Adam; il sera l'auteur d'un culte nouveau, et, en qualité de chef de tous les hommes, il rétablira, par sa médiation, entre eux et son Père, une religion où Dieu, une fois apaisé par le sang de son Fils, sera servi par des hommes unis à l'homme-Dieu, ses frères et ses membres. Tel fut le magnifique plan que Dieu forma pour la réparation de sa gloire et pour la rédemption des hommes. Dans cette vue, et pour imprimer à son œuvre le sceau de la Divinité, *la génération de l'homme-Dieu a été préparée dès l'origine du monde*, comme aussi tous les mystères du Rédempteur ont été *promis*, *figurés*, *prédits.*

Voilà toute la symbolique des peintures que nous décrivons. Entrons dans le détail :

Génération du Christ. — En commençant à porter les regards sur le côté occidental de l'église (1), on voit d'abord, dans les faces latérales du milieu de la voûte (entre les 1re, 2e, 3e et 4e ogives) (2), la génération temporelle de Jésus-Christ, représentée par les divers personnages qui, dans la

(1) Côté de l'orgue.

(2) La première ogive est celle qui est placée au-dessus de l'orgue.

suite des temps, ont formé la chaîne dont le premier anneau remonte à l'origine du monde, et le dernier va aboutir à celui qui voulut être nommé *le Fils de l'homme;* c'est là, pour ainsi dire, le livre parlant de la génération de l'homme-Dieu, descendant d'Abraham et héritier de David. *Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham* (1).

Après la génération du Sauveur et en suivant l'ordre des faits, comme aussi l'économie de l'œuvre que nous étudions, nous allons voir le Messie *promis*, dès l'origine des temps, *figuré* par les patriarches, *prédit* par les prophètes. Ainsi, *promesses*, *figures*, *prophéties*, voilà les faits qui ont préparé la terre à la venue du Sauveur des

(1) La généalogie de Jésus-Christ n'est figurée à la voûte que depuis Jéchonias et Zorobabel. On ne l'a pas fait monter plus haut, pour montrer la conformité des deux généalogies qui sont données par les deux évangélistes, saint Matthieu et saint Luc. En effet, l'un (saint Matthieu, chap. 1) fait remonter cette génération depuis Zorobabel jusqu'à la tige de sa race par les ancêtres paternels; et l'autre (saint Luc, chap. III) l'y conduit par les ancêtres maternels de ce dernier prince de Juda. Mais c'est toujours sur la tête de Zorobabel que les deux généalogies se rencontrent. — Berruyer, *Histoire du peuple de Dieu*, t. I. — *Bible* de Vence. — *Cours complet d'Ecriture sainte.*

hommes. Ils sont retracés à la voûte par les divers personnages au moyen desquels ils se sont produits.

Promesses. — Les auteurs des peintures de la voûte ont personnifié dans Jacob (entre la 5e et la 6e ogive) toutes les promesses du Sauveur. En effet, la première promesse faite à Adam avait énoncé que le fils de la femme écraserait la tête du serpent. Ce Rédempteur, promis dès la naissance du monde, avait été depuis montré à Abraham comme l'auteur d'une bénédiction générale qui serait répandue sur tous les peuples. Mais l'oracle célèbre de Jacob ne se borne point à annoncer un Sauveur, l'attente des nations ; il détermine encore le temps du Messie, les traits auxquels on pourra le reconnaître. Ainsi, ce saint patriarche résume en lui toutes les promesses.

Figures. — Après les promesses, Dieu fit représenter les principales actions du Messie promis par celles des patriarches et des autres grands hommes qu'il destinait à être les images vivantes et animées du Rédempteur. Leurs paroles, leurs alliances, leurs enfants, les diverses circonstances de leur vie, étaient comme autant de tableaux qui en expri-

maient les caractères. Mais les auteurs des peintures de cette voûte ne pouvaient embrasser dans leur œuvre tous les nombreux personnages qui sont, dans l'Ecriture, *les figures* du Rédempteur. Ils se sont bornés à ceux qui leur ont paru les plus significatifs. — On voit, d'abord (entre la 5e et la 6e ogive), Joseph, Moïse et Jonas.

La sagesse de Joseph, ses tribulations, son innocence victorieuse de ses ennemis, sont comme l'image vivante de celui qui doit être l'attente des nations.

Après Joseph paraît Moïse, chef, conducteur, historien, législateur du peuple de Dieu. Sous son empire, les figures se multiplient : la manne du désert, les sacrifices des victimes, la construction du tabernacle, le serpent d'airain, sont autant d'images du grand mystère de l'homme-Dieu. La loi qu'il publia était elle-même la figure et comme l'ébauche d'un autre testament que le Messie devait scéler de son sang pour le perpétuer jusqu'à la consommation des siècles. *Lex per Moïsem data est; veritas, per Jesum Christum.*

Enfin Jonas est associé à ces grands personna-

ges, non en qualité de prophète, mais comme ayant été la figure vivante du Sauveur (1).

Viennent ensuite (entre la 6e et la 7e ogive) des personnages moins importants, mais qui sont encore les figures du Messie : Nathalie ou Nephthali, un des fils de Jacob; et le patriarche Mathusalem, dont la vie longue et glorieuse avait annoncé de loin le règne du Sauveur des hommes; enfin, le prophète Elisée et le vertueux Tobie. Tous ces grands hommes furent, par leur foi, par leurs vertus, comme autant de figures et de prophéties animées du Sauveur.

Prophéties. — La suite va nous montrer cette succession de prophètes dont les oracles ont annoncé clairement et sans équivoque la naissance, la vie, les prodiges et la mission divine de l'homme-Dieu. Arrêtons-nous avec les auteurs des peintures de la voûte sur les principaux organes de la prescience divine. Nous voyons figurer d'abord (entre la 8e et la 9e ogive) David, Isaïe, Michée

(1) Jonas propheta non tam sermone Christum quam sua quadam passione prophetavit, profectò apertius quam si ejus mortem et resurrectionem voce clamaret. — Saint Augustin, *de Civit.*, lib. XVIII, caput 30.

et Zacharie; et puis (entre la 9e et la 10e) Osée, Daniel, Aggée et Baruch. — A mesure que l'avènement du Messie approche, les prophéties deviennent plus claires et plus circonstanciées. David, mille ans avant cet événement, l'a chanté dans ses psaumes avec une magnificence digne d'un si grand sujet. Isaïe, trois siècles après David, en a parlé plutôt comme un évangéliste que comme un prophète. Michée annonce la génération temporelle du Messie et désigne jusqu'au lieu de sa naissance dans la ville de Bethléem. Osée prédit la fuite en Egypte et son retour dans la ville de Nazareth. Daniel a compté les années qui restaient à s'écouler jusqu'à sa venue. Que n'a pas vu Zacharie! on dirait que le livre des décrets divins a été ouvert à ce prophète. Ainsi, ces prophéties forment une chaîne suivie et continue. Les premières font attendre celles qui viennent ensuite; les dernières répandent le jour sur celles qui ont précédé. Toutes ont un but commun: c'est de préparer à une révélation plus étendue et plus générale qui doit se faire du temps du Messie; toutes aboutissent au même terme, la rédemption des hommes; toutes rentrent dans

le plan de la Providence et rendent sensible l'unité de ce plan admirable qui se soutient depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ.

Enfin, l'on voit figurer (entre la 11e et la 12e ogive), réunis dans le même tableau, au moment où le Messie va paraître et personnifiés dans un des grands sujets de l'Ancien-Testament, *promesses*, *figures*, *prophéties*; savoir : Abraham, père des croyants, qui avait si vivement désiré de voir le jour du Seigneur; Isaac, son fils, dont le sacrifice est la figure de celui du Christ; le prophète Ezéchiel, et enfin le saint vieillard Siméon, qui reçut d'abord la révélation de son avènement prochain et pressa plus tard dans ses bras le Désiré des nations.

Déjà un grand tableau placé dans le milieu de la voûte (entre la 7e et la 8e ogive) présente le premier acte du grand événement qui va se réaliser dans le monde: je veux parler de l'annonciation, de cette scène sublime qui accomplit sur la terre ce que le Tout-Puissant avait jamais opéré de plus merveilleux, de ce jour à jamais mémorable où une vierge devint mère et où un Dieu se fit homme. C'est l'expression du fait

capital de la civilisation chrétienne, la glorification de la mère, l'ennoblissement de la chasteté. — La femme était esclave, l'heure de son émancipation a sonné; la rédemption lui a donné la liberté dont elle était privée depuis l'origine du monde.

Le peintre a donné pour pendant à ce tableau le couronnement de sainte Cécile et de saint Valérien, son chaste époux. C'est encore le triomphe de la vertu.

Cette apothéose de la vertu, et de la femme en particulier, est reproduite en la personne de la Mère de Dieu, entre la 10e et la 11e ogive, où la Vierge est couronnée par le Sauveur. — Le tableau des vierges sages de l'Evangile, qui sert de pendant à celui-ci (dans les voussures, entre la 10e et la 11e ogive), nous offre l'exemple du sacrifice, de l'abnégation, de la vertu la plus sublime, dont le Fils de Dieu va donner au monde un si éclatant exemple.

Joachim, sainte Anne, saint Joseph, saint Jean-Baptiste (dans les pendentifs, entre la 10e et la 11e ogive) annoncent, par leur présence, que la rédemption, dont ils ont été les agents, est proche.

Avènement du Messie. — Enfin tout est consommé. Jésus-Christ paraît : le Christ, le Fils de Dieu, attendu depuis 4000 ans, promis aux patriarches, annoncé par les oracles des prophètes, la fin de la loi, le désiré des nations, le père du siècle futur, le médiateur de la nouvelle alliance, l'auteur du culte parfait, le chef des chrétiens, le premier-né des enfants des hommes.

Si vous jetez les yeux sur l'ensemble du tableau dont le Fils de Dieu est le centre et l'objet (voyez dans l'intrados formé par les arcs du rond-point et la 12e ogive), vous y verrez, pour ainsi dire, la fin comme aussi le résumé du grand ouvrage que nous décrivons : l'histoire de la religion et du monde, l'humanité tombée et déchue, puis régénérée et sauvée. — Adam et Eve, voilà la création. La femme porte dans sa main le fruit fatal, signe de sa désobéissance qui a entraîné le monde dans une ruine éternelle. Avec le péché, tous les désordres, tous les vices couvrent la terre. Qui pourra dissiper les ténèbres et régénérer l'humanité ? Le Fils de Dieu même sera cette lumière éclatante destinée à éclairer le monde : *Ego sum lux* ; il sera la vérité qui doit le ramener dans les

véritables voies, *veritas et via* (paroles écrites sur les pages du livre de vie que le Fils de Dieu tient entre ses mains).

Mais par quel moyen le Dieu régénérateur va-t-il établir son règne? Le voici : c'est par la femme que le mal était entré sur la terre, c'est par la femme qu'elle va être sauvée; c'est par l'orgueil que le péché avait établi son empire, c'est par les instruments les plus humbles et les plus vils que la vertu va fonder le sien. Aussi, voyez la mère de Dieu figurer à la tête des apôtres (dans les pendentifs des arcs du rond-point): une simple fille de Juda doit réhabiliter la femme, et dans sa personne tout le genre humain. Elle est, en effet, le premier instrument du salut des hommes, précédant les apôtres dont le Sauveur s'est servi pour établir et propager sa doctrine. Plus près du Sauveur paraissent les quatre évangélistes (1) qui reçoivent ses inspirations pour les transmettre aux âges futurs; enfin, les docteurs (2) établis pour

(1) Représentés par les quatre animaux qui, dans Ezéchiel et dans l'Apocalypse, entourent le trône de Dieu : l'ange, le lion, le taureau et l'aigle.

(2) Les quatre docteurs de l'Eglise : saint Grégoire-le-Grand

expliquer et interpréter la loi sainte donnée aux hommes par Jésus-Christ, vrai soleil de justice, centre commun, auteur de la loi nouvelle, source et principe de toute vérité.

Tout est changé par la prédication de la loi nouvelle. A la suite des vertus païennes : la force, la prudence, la tempérance et la justice (dans les pendentifs, entre la 11e et la 12e ogive), on voit apparaître (dans les pendentifs, entre la 10e et la 11e ogive) le cortége des vertus chrétiennes : la foi, l'espérance, l'humilité, la charité.

La religion de Jésus-Christ, que les apôtres ont fondée, est confirmée par une légion de martyrs qui figurent dans la suite de cet ouvrage, prêchée par les pontifes et les docteurs, sanctifiée par l'exemple des cénobites, des religieux, des saints de tous les âges et de toutes les conditions, que l'on trouve dans les pendentifs des voûtes en remontant de l'orient à l'occident.

Ainsi s'établit et s'étend la religion chrétienne; ainsi se perpétuent, dans la suite des siècles, ces

et saint Ambroise d'un côté, saint Jérôme et saint Augustin de l'autre.

divines institutions. Par là, Dieu a voulu manifester l'éclat et la grandeur de sa religion, comme autrefois il manifesta sa gloire à ses disciples sur le Thabor, dans le miracle de sa transfiguration et dans son apparition éclatante à ses apôtres rassemblés dans le cénacle après sa résurrection. (Voir ces deux scènes représentées entre la 4e et la 5e ogive.)

Et ce n'est pas sans intention que le peintre a placé ici la représentation de ces deux grandes révélations du Sauveur. Voyez, en effet, ce qui se passe dans la suite des temps. Jésus-Christ a paru avec éclat sur la terre; les apôtres, hommes ignorants et grossiers, ont fondé la religion; les martyrs l'ont scellée de leur sang; les plus étonnants prodiges ont révélé au monde la vérité de ses dogmes sacrés et la sainteté de ses enseignements. La révélation éclatante que la voix des siècles produit à leurs yeux ne leur suffit pas; et, nouveaux Thomas, ils refusent de croire ce qu'ils ne voient pas de leurs propres yeux.

Voilà le sens de ces représentations bibliques.

L'incrédulité a été, en effet, un des obstacles que la religion a eu à subir dans tous les âges.

Mais rien ne pourra prévaloir contre Dieu et contre son Christ. Cette religion divine s'est perpétuée d'âge en âge, au milieu des luttes de tout genre et traversera les siècles jusqu'au moment qui, dans les desseins éternels de Dieu, doit être la fin de toutes choses. Alors, la religion et le monde ayant accompli leurs destinées, restera l'acte terrible et solennel du jugement universel de tous les hommes. C'est là la fin où tout doit aboutir; c'est aussi le dernier trait de l'ouvrage que nous décrivons. On voit, en effet, ce grand sujet retracé sur la face occidentale de l'église, comme pour former le couronnement et la fin de l'ensemble du tableau de la religion que le peintre s'était proposé de présenter aux yeux des fidèles (1).

(1) Voir la description du jugement et de l'enfer, *Notice*, page 38 et suivantes.

II.

SYMBOLIQUE DE L'ÉGLISE ET DU CHOEUR.

> **Hæc omnia in figurâ contingebant illis.**
> SAINT PAUL.

L'immensité de la nef dans les églises gothiques représente le corps, l'assemblée des fidèles, la vocation de tous les peuples au christianisme, la réunion des nations de toutes les parties de la terre. C'est l'église militante qui aspire au ciel. Le chœur, placé à l'orient, est le symbole de la sainteté ou de la lumière apportée par le Saint-Esprit, c'est le séjour de la gloire, le sanctuaire du Très-

Haut, la demeure des bienheureux, l'église triomphante.

La porte principale du chœur s'ouvre sur la nef; vous passez, pour entrer dans ce séjour du ciel, par le vestibule établi au-dessous du jubé, image de la vie qu'il faut traverser pour arriver dans les demeures célestes. La croix du Sauveur, dont l'image est placée au-dessus de vos têtes, va vous en ouvrir l'accès. La croix est le symbole de la rédemption et du salut; elle est la porte du ciel, et on ne peut aller à Dieu le Père que par le Fils (1)!

Vous êtes dans le chœur: une multitude d'anges sculptés, avec une pureté de lignes admirable et une remarquable variété de maintien et d'expression, semblent célébrer les louanges de Dieu et s'associer ainsi aux chants des lévites et des prêtres. Vous chercheriez en vain, dans les légendes qu'ils déploient dans leurs mains, les paroles harmonieuses qui sortent de leurs bouches. Ces chants célestes n'appartiennent pas à la terre; les habi-

(1) Ostium autem templi Dominus est, quia nemo venit ad Patrem nisi per illum, et sicut alibi dicit: Ego sum ostium (Johan, X, 7).

tants fortunés de la ville sainte peuvent seuls les lire. Ainsi le ciel et la terre chantent les louanges de Dieu.

Autour du sanctuaire où repose le Saint des saints figurent la Mère de Dieu et saint Jean-Baptiste à la tête des apôtres. Ceux-ci tiennent le premier rang dans le ciel, comme ils eurent aussi la première place dans la grande œuvre de la rédemption.

Maintenant, si vous levez les yeux au-dessus de vos têtes, vous aurez alors l'image complète de cette Jérusalem céleste à laquelle aspire la foi du chrétien : Jésus-Christ dans sa gloire, précédé par les prophètes et les patriarches de l'ancienne alliance, entouré de ses apôtres, des martyrs et des héros chrétiens, de cette légion de saints qui célèbrent ses louanges et sont couronnés par lui dans le séjour de la gloire.

L'ensemble du chœur offre une autre significa-tion symbolique :

Son pourtour extérieur est formé d'une suite de travées dont les pieds droits sont ornés de statues qui représentent divers personnages de l'Ancien-Testament. Chacune d'elles tient dans ses mains un phylactère, où sont gravés des passages de

l'Ecriture. Vous y voyez les prophètes qui ont prédit la venue du Messie ; Esther et Judith, ces deux héroïnes des temps anciens qui délivrèrent leurs peuples de la servitude et qui sont l'image de la femme privilégiée, instrument du salut du monde. Tous les personnages concourent à la manifestation de l'idée symbolique qui a dicté les détails de cette composition. Du côté du chevet, on voit Jacob qui résume les promesses du Messie, Zacharie, dernier pontife, et enfin Siméon qui annonce la fin de la loi écrite et l'avènement prochain du Désiré des nations.

« Dans l'intérieur du chœur, autour de l'autel, on retrouve la même disposition ; mais ce sont les apôtres, saint Jean-Baptiste et la Vierge qui occupent ces places privilégiées. Les apôtres portent dans leurs mains des phylactères, où sont écrits les divers articles du symbole que la tradition attribue à chacun d'entre eux et dont l'ensemble réuni forme le *Credo*, qui est l'expression de leur foi commune. C'est la loi nouvelle qui est ici représentée autour de l'autel du sacrifice où on célèbre les saints mystères.

» Ainsi donc, à l'extérieur, les prophètes, les

inspirés d'Israël annoncent la bonne nouvelle, la venue prochaine du Sauveur; ils préludent au grand acte qui doit s'accomplir, ils préparent les esprits au sacrifice mystérieux qui se réalisera dans le sanctuaire.

» La loi ancienne était une préparation à la loi de grâce, il fallait traverser l'une pour arriver à l'autre. La première est comme le vestibule de la maison de Dieu; aussi les personnages de l'ancienne loi sont-ils placés à l'extérieur du chœur, dans le pourtour qui est le terrain préparatoire qu'il faut traverser avant de pénétrer dans le sanctuaire, là où on assiste à la célébration des mystères sacrés de la loi du Christ.

» Autour de l'autel, le Précurseur, la Vierge et les apôtres s'unissent pour faire entendre et consacrer, par leur présence, les dogmes de la loi nouvelle. Leurs visages, tournés vers le symbole de la rédemption qui surmonte l'autel, proclament les plus grandes vérités que Dieu ait révélées au monde (1). »

(1) Voyez *Revue générale de l'architecture*, par M. César Daly, tome VI, et *Architecture au moyen-âge*, tome I.

III.

PARTIE ARCHITECTONIQUE.

> Rerum cognoscere causas.
> LUCRÈCE.

Nous avons exposé, dans la *Notice*, le système général d'architecture qui a présidé à la construction de l'église de Sainte-Cécile. Il nous reste à faire connaître quelques dispositions architectoniques qui nous ont paru mériter de l'intérêt.

Et d'abord, cette église présente une triple déviation dans l'axe longitudinal sur lequel elle est construite.

En étudiant les particularités qu'offrent les cathédrales du moyen-âge, il est facile d'être convaincu qu'on ne peut attribuer cette déviation à une erreur ou à un vice de construction. L'analyse exacte des principaux temples chrétiens de cette époque fait connaître que cette curieuse modification se trouve dans les constructions les plus irréprochables. La plupart des cathédrales nous la montrent, et, en particulier, celles qui sont regardées comme les chefs-d'œuvre de l'art ogival. Comment pourrait-on admettre que cette disposition n'est qu'un défaut dans la distribution des diverses parties du plan géométral, quand nous voyons qu'elle a exercé une puissante influence sur le reste de l'édifice, et que, loin d'apparaître accidentellement, elle force tous les détails à se coordonner avec elle. Cette inclinaison est donc préméditée et a pour principe une idée symbolique (1). On sait que, pendant longtemps, la forme crucifère fut presque toujours employée dans la construction des églises, afin que les fidèles eus-

(1) *Du symbolisme dans les églises du moyen-âge*, par l'abbé Bourassé, page 110. — *Rational des divins offices*, par Guillaume Durand, évêque de Mende, livre 1er.

sent sans cesse sous leurs yeux la croix représentée dans ce symbole, lorsque, pour divers motifs, cette forme ne fut pas suivie, la pensée chrétienne voulut y suppléer par l'inclinaison introduite dans l'axe sur lequel ces édifices étaient construits. Ainsi furent traduites pieusement, par des artistes pénétrés du génie chrétien, les paroles du texte sacré qui font mention de la mort du Christ : *Et inclinato capite, emisit spiritum* (1).

Cette intention est palpable pour ce qui concerne l'église de Sainte-Cécile.

Sa construction est établie, en effet, sur trois axes différents qui présentent, dans leur déviation et leurs proportions même, la forme et les proportions du Christ en croix.

Le premier, sur lequel est établi le clocher, et qui va de droite à gauche, représente la tête auguste du Christ (2).

Le second, qui rappelle le corps du Sauveur, comprend la nef jusques environ vers les piliers du jubé.

(1) *Cathédrales de France*, page 490.

(2) On représente, en général, le Christ en croix, la tête inclinée de droite à gauche.

Le troisième, enfin, qui incline de gauche à droite, figure la partie inférieure du corps (1).

Cette église offre encore une singularité remarquable : quoiqu'elle présente à l'œil une parfaite régularité, néanmoins, en jetant les yeux sur les détails du plan géométral, on est frappé de la variété de ses dimensions, qui, presque sur aucun point, ne sont exactement conformes les unes aux autres. On peut être convaincu que ce n'est pas là un effet du hasard. On dirait que l'artiste, semblable à un peintre inspiré, a voulu mépriser les détails de l'œuvre pour ne s'occuper que de

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Joseph Reynaud, dessinateur à Toulouse, qui a levé le plan de l'église, sous la direction de M. César Daly, et à celle de M. Daly lui-même, les dimensions des axes et l'indication de leur point d'intersection, qui nous ont fourni la donnée de l'idée symbolique que nous exposons.

L'idée symbolique attachée à la déviation des *deux axes* n'est plus contestée par personne; la même unanimité n'existe pas parmi les archéologues quant à la signification des *trois axes*. Nous la croyons vraie ; néanmoins, il faut reconnaître que quelques-uns la regardent comme conjecturale, et que peu d'églises présentent, du reste, cette singularité.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour Sainte-Cécile, les trois axes, sur lesquels l'église est bâtie, présentent les déviations, les formes et les proportions du Christ en croix. Cette considération nous paraît décisive.

son ensemble, ou bien qu'il a procédé comme ces profonds penseurs qui se mettent peu en peine du style et des formes qu'ils emploient (1).

Une dernière observation nous a frappé. A l'inspection d'un édifice du moyen-âge, on peut, en général, assigner le temps auquel il a été élevé. En effet, chaque siècle imprime aux monuments un caractère qui lui est propre. A l'époque où furent jetés les premiers fondements de l'église qui nous occupe, c'est-à-dire vers la fin du treizième siècle, la plupart des grandes églises qui font l'orgueil de notre pays, celles de Chartres, d'Amiens, de Reims, de Strasbourg, de Beauvais, excitaient déjà l'admiration universelle. Le style ogival primitif se produisait alors avec sa magnifique splendeur. Cependant la cathédrale de Sainte-Cécile ne ressemble en rien aux églises que nous venons

(1) Plusieurs églises du moyen-âge présentent les mêmes irrégularités dans les détails. Il n'en est pas du gothique comme du style grec où les lignes sont droites et l'exactitude rigoureusement commandée. Les lignes courbes et contournées étant la base de l'architecture gothique, l'irrégularité dans les détails produit l'harmonie de l'ensemble. Ces irrégularités se remarquent lorsqu'on en fait l'expérience dans l'ornementation du jubé et du chœur de Sainte-Cécile qui offre une grande variation dans les détails.

de nommer, et n'a pas plus d'analogie avec celles de la période du style secondaire qui commençait à dominer. C'est là précisément ce qui lui donne un caractère particulier qui ne saurait être trop remarqué.

On ne peut pas en dire de même du jubé et du chœur qui portent l'empreinte non équivoque du style ogival tertiaire en usage à cette époque. Les lignes, au lieu de suivre la direction de la courbe naturelle pour former l'amortissement de l'ogive, se relèvent subitement vers le point de jonction pour former un angle très-aigu; les piliers à nervures sont substitués aux colonnes; les chapiteaux sont remplacés par des bouquets de feuilles frisées ou par une guirlande de feuilles profondément découpées. Les larges panneaux compris entre les piliers offrent un vaste champ au gracieux et léger épanouissement du système ogival flamboyant et fleuri.

Jamais genre ne fut plus caractérisé.

Cependant il est à observer que ce travail, postérieur de près de deux siècles à la construction de l'église, ne fait aucune disparate avec le style du reste de l'édifice.

Telles sont les particularités que présente la partie architectonique de l'église de Sainte-Cécile. Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé ce sujet. Qu'on nous permette, avant de finir, quelques réflexions sur la restauration de cet édifice et sur les mutilations dont il a été l'objet.

On ne peut se le dissimuler : il existe des causes de destruction encore plus actives que l'incurie et l'effort du temps : c'est l'ignorance et l'esprit de système qui s'exercent sur les monuments. Les effets de cette double action se sont fait sentir sur l'église qui nous occupe.

Nous ne dresserons pas le pouillé de ses ruines, hélas ! trop connues. Qu'il suffise de dire qu'elles ont été opérées par des temps réguliers et calmes, dans le but d'*améliorer* et de *dégager* le monument, à une époque où, sous ce prétexte, on abattait la plupart des jubés et des cloîtres de nos cathédrales, enfin tous ces accessoires élevés par nos pères dans des siècles pleins du sentiment religieux.

Aujourd'hui, qu'une réaction salutaire s'est opérée, on regrette amèrement que cette église ait perdu ces anciennes dépendances, qui, suivant la récente expression d'un spirituel écrivain, lui for-

maient une famille, que sainte Cécile, comme une bonne mère, semblait abriter sous son giron.

Heureusement, on s'est arrêté dans cette voie funeste.

La sacristie et les bâtiments qui en dépendent ont échappé, comme par miracle, à cette manie de destruction.

Les idées ont pris un autre cours.

On veut aujourd'hui procéder à la restauration de Sainte-Cécile. Ce projet (1) est louable sans doute et témoigne de la bonne disposition des esprits en faveur d'un des plus beaux restes de l'art chrétien dans le midi de la France. Seulement, qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu bien naturel : c'est que ces restaurations soient en harmonie avec le style et le goût de l'époque à laquelle le monument a été construit. Il en sera certainement ainsi, si l'on veut se pénétrer des conseils éloquents qu'un écrivain consciencieux et éclairé a donnés naguère aux artistes chargés de

(1) Le projet de restauration de l'église de Sainte-Cécile présenté par M. César Daly, rédacteur de la *Revue générale d'architecture et des travaux publics*, a été approuvé par le gouvernement et est en voie d'exécution.

la restauration des monuments du moyen-âge. Qu'on nous permette de les rappeler :

« Quels que soient, dit le judicieux auteur, les
» regrets qu'inspirent les dévastations qu'ont subies
» les édifices anciens, il ne faut pas croire que
» nous concevions la pensée de rendre à nos égli-
» ses du moyen-âge leur intégrité primitive, ou
» de terminer des œuvres restées incomplètes;
» non, ce qui a été une fois englouti dans les abî-
» mes du passé est perdu sans retour. Nous deman-
» dons seulement qu'on maintienne ce qui s'est con-
» servé, qu'on le répare sans lui faire perdre son
» air de vieillesse qui le rend si vénérable. Que
» l'on recomplète un clocheton tronqué, une balus-
» trade ruinée, un vitrail endommagé; que l'on
» restaure, s'il est possible, des sculptures muti-
» lées; que l'on fasse disparaître peu à peu ces
» ornements, ces décorations parasites ou inhar-
» moniques que les deux derniers siècles surtout
» et les années écoulées du siècle actuel y ont
» accumulées; que l'on reconstruise ce qui ne
» peut se consolider : un système général ainsi
» entendu serait déjà un grand bienfait pour la
» religion, pour l'art et pour la science. Mais

» gardons-nous d'un excès dans lequel sont tom-
» bés des architectes trop avancés; n'ayons pas
» la prétention, à moins que quelque grande
» nécessité ne le commande, de terminer une
» œuvre que le siècle qui l'a enfantée a laissée
» imparfaite. Défendons-nous de la tentation
» d'ajouter une page à un poème que nous pou-
» vons tout au plus épeler; ne faisons point un
» mensonge à la postérité, en lui transmettant
» une création du dix-neuvième siècle, comme
» l'œuvre d'une autre époque.

» Si l'on se croit obligé de modifier quelques-unes
» des anciennes dispositions pour des besoins nou-
» veaux, ou de rétablir des parties détruites, ces
» changements ou ces restitutions doivent être
» combinés et étudiés de telle manière qu'ils
» paraissent sortir du même cerveau et de la
» même main qui ont créé l'édifice. C'est surtout
» dans une œuvre d'art que l'unité est indis-
» pensable (1). »

(1) Les *Eglises gothiques*, par M. Smith, ancien inspecteur général des cathédrales de France, pages 78, 85 et 86.

FIN DE L'APPENDICE.

NOTES EXPLICATIVES ET DOCUMENTS.

NOTES EXPLICATIVES ET DOCUMENTS.

DÉTAIL DES PEINTURES DE LA VOUTE.

Le rond-point de la voûte de Sainte-Cécile, placé à l'orient, comme la plupart des absides des cathédrales gothiques, est formé par des sections d'arc reliées ensemble à une clef commune. L'espace compris dans chacune d'elles est orné d'arabesques, dont les gracieux contours font place, dans le milieu de l'intrados, à des obélisques, chargés pour la plupart des armes d'Amboise, à trois pals d'or et en champ de gueules (1). A l'extrémité des pendentifs sont représentés en pied : d'un côté, les apôtres saint Jean, saint Pierre, saint Paul, saint Jacques-le-Majeur et le Mineur, saint Simon et saint Matthieu; et de l'autre, la sainte Vierge, puis les autres apôtres, savoir : saint André,

(1) L'évêque Louis d'Amboise second, qui a fait peindre toute la partie de la voûte que nous décrivons jusqu'à la 7e ogive.

latine (1) : saint Grégoire-le-Grand avec sa tiare, et saint Ambroise orné du pallium d'un côté ; saint Jérôme et saint Augustin, de l'autre. Le premier est revêtu de la pourpre romaine et d'un camail d'hermine (2), le second porte l'habit noir de son ordre (3).

Aux deux extrémités figurent Adam et Eve.

(1) Il y a, parmi les pères, quatre docteurs de l'église grecque et quatre de l'église latine. Les premiers sont : saint Athanase, saint Basile-le-Grand, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean-Chrysostôme. Ceux de l'église latine sont : saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et saint Grégoire pape (*Dictionn.* de Trévoux, tom. II, au mot *docteur*).

(2) Le costume de cardinal donné à saint Jérôme est contraire à la vérité historique, puisque cette dignité n'était pas encore établie de son temps. Cette dignité, eût-elle existé, n'aurait pas été acceptée par ce saint docteur. On sait que, lorsque Paulin d'Antioche l'ordonna prêtre, il n'y consentit qu'à condition qu'il ne serait attaché à aucune église et qu'il ne quitterait point la profession monastique (Voyez Moreri, *Dict. hist.*). Mais voici la raison qui a guidé le peintre. On lit dans Feller : « On représente quelquefois saint Jérôme en habit de cardinal, parce qu'il semblait, à quelques égards, en remplir les fonctions près du pape Damase, qui l'estimait et employait utilement ses services. » (*Dict. hist.* de Feller.)

(3) Ces personnages sont reproduits, avec les mêmes costumes et l'indication de leurs noms, sur la voûte de l'entrée de la petite porte de l'église : cette observation doit faire disparaître tous les doutes sur leur identité. On les voit encore, mais sans indication de nom, parmi les nombreux médaillons de saints qui occupent les voussures des arcs croisés, entre la 8e et la 9e ogive.

A partir de ce point, la voûte est formée par des travées remplies par des croisées d'ogives. Nous allons décrire les divers tableaux qui se trouvent dans chacune d'elles :

1. — Entre la 1re et la 2e ogive figurent, dans de charmantes arabesques, Abraham, Isaac, Siméon et Ezéchiel. Au-dessous sont représentées, sous la figure de reines couronnées, les quatre vertus cardinales : la prudence, la force, la justice et la tempérance. Ces deux dernières vertus ont leurs attributs ordinaires : quant aux deux autres, la force tient dans ses mains le sceptre et l'écusson royal fleurdelisé; la prudence porte d'une main un livre fermé, et de l'autre un fanal dont la lumière, à demi-voilée, laisse apercevoir le monogramme JHS. Une figure de vénérable vieillard, éclairée par un demi-jour, paraît derrière la tête de la prudence, par où le peintre a voulu montrer que la prudence devait avoir les yeux de tous côtés, et s'environner, en outre, des lumières de l'expérience et de la raison.

Les voussures, formées par les arcs croisés, sont ornées de deux obélisques. A la base de chacun d'eux on voit deux personnages. Ceux qui sont placés à droite (1) sont dési-

(1) Nous appellerons droite, dans la suite de cette description, le côté de l'évangile et de la sacristie; la gauche sera le côté opposé ou celui de l'épître. Nous devons observer encore que, pour une plus grande intelligence des sujets, nous donnerons la véritable orthographe des mots, qui n'est pas toujours suivie, comme aussi nous suppléerons ceux qui manquent dans les diverses citations et dans les désignations des noms propres.

gnés par les noms de Jonas et de *Nabuc*. Par ce nom, on a voulu sans doute indiquer le prophète Nahum, qui prophétisa, après Jonas et comme lui, la ruine de Ninive détruite peu de temps après par Nabuchodonosor, roi de Babylone, lequel mit fin à l'empire des Assyriens.

2. — Entre la 2e et la 3e ogive, on voit, du côté de l'abside, le couronnement de la sainte Vierge par le Sauveur. — Des groupes d'esprits célestes environnent ce tableau.

La parabole des vierges de l'Evangile sert de pendant à ce dernier sujet. Les vierges sages, portant leurs lampes allumées, sont représentées avec l'époux dans la salle du festin. *Quinque prudentes vero acceperunt oleum.* Les vierges folles heurtent vainement à la porte ou se pressent sur les degrés qui y conduisent pour entrer dans la salle des noces. A côté, on lit cet anathème de l'époux : *Amen dico vobis, nescio vos : vigilate itaque, quia nescitis diem.*

Dans les voussures formées par les petits arcs est retracé, à droite, le sacrifice d'Abraham. L'âne porte le bois pour le bûcher, avec ces mots : *Igitur Abraham, de nocte consurgens, stravit asinum suum.* D'un autre côté, un berger tient dans ses bras un agneau pour le sacrifice, avec cette inscription : *Levavit Abraham oculos, viditque post tergum suum arietem inter vepres.* Tandis que, au-dessus, l'ange arrêtant le bras d'Abraham, au moment où il va frapper la tête de son fils, on lit : *Deus providebit sibi victimam holocausti, fili mi.*

A gauche est représentée l'histoire de Susanne. Ce personnage est placé sur un piédestal, au bas duquel sont tracées les paroles que Daniel met dans sa bouche : *Deus æterne, qui absconditorum es cognitor, qui nosti omnia antequam fiant* (Daniel, XIII, 42). Au-dessous paraissent les deux vieillards accusateurs de l'innocence, et à leurs côtés sont écrits les mots que le même prophète adresse à ces vils détracteurs. Il reproche au premier son mensonge : *Dixit autem Daniel : Mentitus es tu in caput tuum* (v. 55); et, après avoir porté la sentence de mort contre lui, il prononce contre le second le même anathème : *Angelus Domini, gladium habens, ut secet te medium* (v. 59).

Aux extrémités des pendentifs que nous décrivons, on voit saint Joachim père de la sainte Vierge, sainte Anne sa mère, et saint Joseph son époux, tous trois auteurs de Jésus-Christ suivant la nature, et saint Jean-Baptiste chargé d'annoncer au monde la venue du Messie depuis si longtemps promis.

3. — Entre la 3e et la 4e ogive paraît, du côté de l'abside, un grand vase sur lequel on voit une figure humaine. Le côté opposé présente l'agneau portant une croix avec l'étendard de la résurrection; au-dessous sont représentés : d'un côté, les prophètes Daniel et Habacuc; de l'autre, Osée et Aggée (Agens pour Aggée) : ce dernier porte une inscription dans ses mains, avec ces mots : *Si Deus.* — Dans les angles sont peintes les vertus théologales avec leurs attributs ordinaires : à droite, la charité et l'humilité ; à gauche, la foi et l'espérance.

Dans les lunettes latérales, formées par les arcs croisés, paraissent deux grands obélisques, sur lesquels le peintre a figuré les armes d'Amboise surmontées d'un chapeau de cardinal. Dans l'obélisque placé à droite ces armes sont, en outre, ornées d'une couronne ducale; au-dessus, on lit le mot *ave*, et, dans la partie la plus élevée, on aperçoit une couronne d'or avec une roue de fortune. Dans l'obélisque placé à gauche est tracé le mot *Ludo*, premières syllabes du mot *Ludovicus*, prénom de l'évêque d'Amboise; on voit, au-dessus, le monogramme JHS, et, plus haut, la face de notre Seigneur peinte sur un linge tenu par une femme, tableau que, dans l'usage, on nomme une Véronique.

Aux deux extrémités paraissent les quatre sybilles, qu'on considère comme prophétesses chrétiennes, à cause de leur foi dans le Messie à venir, savoir : à droite, la Phrygienne et la Lybique; à gauche, la Persique et Anne la prophétesse (1).

(1) On appelait sibylle, chez les païens, une femme inspirée du ciel et qui était douée du don de prédire l'avenir. On croit qu'elles sont appelées de ce nom, parce que la première femme qui prononça des oracles à Delphes s'appelait *Sibylla;* d'autres disent que leur nom vient de *Sios*, qui signifie Jupiter, et de *boulé*, qui veut dire conseil. Il ne faut pas être étonné que leurs noms figurent dans les temples chrétiens, puisque les pères de l'Eglise ont ajouté foi à leurs oracles. Saint Clément témoigne que saint Paul exhortait les chrétiens à la lecture des livres des sibylles. (Voir Lactance, liv. I des *Institutions*. — Saint Jé-

4. — Entre la 4e et la 5e ogive sont figurées, dans le milieu, les armes répétées de l'église et du chapitre, qui consistent en une large croix d'or avec de riches pendants (1). On voit, au-dessous, les prophètes David et Isaïe, Michée et Zacharie. Aux extrémités sont peints, saint Tiburce, frère de sainte Cécile, et saint Valérien, son époux; sainte Cécile avec la couronne de vierge et la palme du martyre ; sainte Agathe avec le signe du supplice qu'elle a subi.

De grands obélisques remplissent les voussures des arcs doubleaux; au pied de chacun d'eux sont peints, dans l'un, l'apôtre saint Pierre ; saint Paul figure dans le second. A côté de ces deux apôtres, deux anges portent un écriteau sur lequel est répété le chiffre 1510; au-dessus de ces personnages, on voit encore les armes de l'église soutenues par des anges.

5. — Entre la 5e et la 6e ogive, du côté de l'abside, est

rôme. — Saint Augustin, *De la Cité de Dieu*, liv. 28, chap. XXIII. — *Encyclopédie.* — *Dict.* de Trévoux et de Moreri.) — Néanmoins, Anne n'a jamais compté au nombre des prophétesses, et on ne sait pas pourquoi l'artiste l'a comprise dans le nombre de ces personnages.

(1) Les évêques d'Albi, depuis saint Clair jusqu'à Bernard de Castanet (1275), portaient pour armes une simple croix d'or pommelée; les chanoines avaient aussi les mêmes armes, parce que, suivant la croyance commune, le premier évêque d'Albi avait dédié son église à la sainte Croix. Les pendants qu'on y remarque étaient des diamants ou des pierres précieuses.

représenté le mystère de l'incarnation. Le Père éternel y paraît dans une figure triangulaire, symbole de la Divinité, entouré de chérubins et de séraphins. A ses côtés est figurée la sainte Vierge, les mains croisées sur la poitrine : le Saint-Esprit est au-dessus de sa tête. Deux anges, placés auprès de la Mère de Dieu, portent chacun un flambeau aux rayons d'or ; deux autres, au-dessous d'elle, tiennent un écriteau sur lequel sont tracés ces mots : *Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundùm* VERBUM TUUM ; de l'autre côté, l'archange Gabriel vêtu de blanc, une branche de lis à la main, lui adresse les paroles si connues : *Ave Maria*, *gratia plena*, *Dominus tecum ; benedicta.....*

Dans la face opposée à ce tableau est représenté le couronnement de sainte Cécile et de saint Valérien son époux. Des anges leur présentent des couronnes : on lit, du côté de sainte Cécile : *Angelus dedit coronam Ceciliæ ;* et du côté de saint Valérien : *Et alteram dedit angelus ad Valeriano* (pour *Valerianum*).

Aux extrémités paraissent, d'un côté, sainte Catherine vierge d'Alexandrie, avec la roue sur laquelle l'empereur Maximilien la fit attacher ; et sainte Marguerite, fille de Bêle IV, roi de Hongrie, qui porte une croix suspendue son cou, cause du culte que, dès l'âge le plus tendre, cette sainte fille avait voué à la croix et qu'elle observa toute sa vie avec la même ferveur. De l'autre côté, sainte Magdelaine et sainte Appollonie : la première porte dans ses mains le vase de parfums qu'elle répandit sur les pieds du

Sauveur, et sur sa tête la longue chevelure qui servit à les essuyer; la seconde tient d'une main la palme du martyre, et de l'autre les tenailles avec lesquelles on lui arracha la mâchoire que l'on aperçoit au bout de cet instrument.

Les voussures, formées par les petits arcs, présentent les sujets suivants : dans celle de droite, on voit, dans un cercle d'or, qui porte le mot *musica*, la musique personnifiée sous la figure d'une femme, jouant d'un instrument qui offre l'aspect d'un orgue; et aussi, sous le nom d'*Eubal* ou plutôt de *Jubal*, inventeur de l'harmonie, qu'on représente ici sous la figure de *Tubalcaïn* son frère, forgeant sur une enclume, attendu que ce dernier est, suivant l'Ecriture, l'inventeur des métaux et de la manière de les mettre en œuvre (1). David y est peint avec sa harpe, et saint Genest (*Genesius*), martyr, jouant du violon : on voit deux fois répété le mot *musica*, et au-dessous, des deux côtés : *Gloria soli Deo*, *in canticis et organo*. Autour sont placés des harpes et des violons. Au-dessous de l'inscription que nous venons de transcrire, et du côté de David, on lit la date 1511 *die* 2 *mais* (pour *maii*).

(1) Lamech, un des descendants de Caïn, eut pour fils *Jubal*, qui, d'après la Genèse, fut l'inventeur de la musique : *Ipse fuit pater canentium citharâ et organo* (Gen., IV, 21); et ensuite *Tubalcaïn*, qui fut habile dans l'art de travailler les métaux : *Tubalcaïn qui fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri* (Gen., IV, 22). — C'est donc par erreur que le peintre a mis *Enbal* au lieu de *Jubal*.

Dans la voussure de gauche est représentée la théologie, sous la figure d'une reine couronnée : elle est placée dans un charmant médaillon, autour duquel sont écrits ces mots : *Theologia est.* Au-dessus de sa tête apparaît la cité de Dieu. Les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, soutenus par des anges, semblent servir de degrés pour arriver jusque dans son sein; d'autres anges, un encensoir à la main, lui rendent hommage.

Deux autres tableaux sont placés au-dessous de celui-ci : on voit, d'un côté, saint Paul dans un cercle couleur d'or; au-devant de lui, un ange porte le chiffre JHS, avec les mots que ce saint apôtre adressait aux Philippiens : *In nomine Jesu omne genu flectatur* (Ep. ad Phil., VIII, 11). Plus bas est figurée la conversion de ce même saint, lorsqu'il fut terrassé sur le chemin de Damas. On lit dans le haut : *Saule, quid me persequeris?* et au-dessous : *Durum est contra stimulum calcitrare* (Act. Apost., IX, 4 et 5).

Du côté opposé à ces tableaux est représenté saint Augustin, un livre appuyé sur ses genoux; un séraphin blanc, à la chevelure et aux ailes d'or, porte dans ses mains et au-dessus de sa tête un globe d'or surmonté d'une face triangulaire, symbole du mystère de la sainte Trinité, objet continuel de la méditation de ce saint docteur. Au-dessous, saint Augustin est encore figuré d'une autre manière : un ange, ayant la figure d'un enfant, s'efforce de mettre dans un vase l'eau de la mer qui est devant lui. Le saint lui demande : *O puer, quid hic agis?* Mon enfant, que fais-tu?

L'enfant répond : *Et puer respondens : Totam ripariam in foveam ponere proposui :* J'ai le projet de mettre là toute l'eau de cette plage.

6. — Entre la 6e et la 7e ogive, vis-à-vis de l'abside, sont figurés le vieux Tobie et le patriarche Mathusalem ; tandis que, dans la face opposée, paraissent le prophète Elisée et le patriarche Nephtali. — Dans les angles sont peints, d'un côté, saint Louis, roi de France, et saint Salvi, évêque d'Albi ; saint Louis, évêque de Toulouse, et saint Martial, évêque de Limoges, sont placés de l'autre.

Les voussures des arcs croisés sont remplies par de grands obélisques sur lesquels sont répétées les armes d'Amboise : on y voit, à gauche, la date de 1511. C'est à cette époque et à ce point que fut terminée la partie des peintures de la voûte, exécutées par les ordres de Louis d'Amboise. Ce grand ouvrage fut continué, à partir de la 7e ogive, par les soins de Charles de Robertet, son successeur. L'observateur remarquera une différence dans la touche et dans la manière du peintre, à partir de ce point qui sépare les deux reprises.

7. — Entre la 7e et la 8e ogive, paraissent deux soleils à rayons d'or : l'un porte le monogramme de JHS, et l'autre le mot *pax* qui forme la devise du Sauveur. Au-dessous sont placés, d'un côté, le patriarche Jacob et le prophète Jonas ; et de l'autre, Joseph et Moïse portant les tables de la loi.

A la pointe des petits arcs sont représentés, à droite,

un étendard avec une banderolle sur laquelle on lit ces mots : *Deus providebit honia* (pour *omnia*), Dieu pourvoira à tout. On peint saint Christophe, de cette sorte, dit un ancien auteur, *parce que ce saint traversa de grandes eaux de tourments et de travaux avec la force qu'il reçut de Dieu* (1).

Dans les voussures des arcs croisés, on voit dans l'une trente-six bustes de saints, avec cette invocation : *Omnes sancti, orate pro nobis*. Le côté opposé renferme le même nombre de bustes de saintes, avec ces mots : *Omnes sanctæ, orate pro nobis.*

9. — Entre la 9e et la 10e ogive sont peints : Salatiel et Abiud, Zéconias et Zorobabel ; et dans les angles, sainte Anastasie et sainte Marie-Egyptienne qui ont pour pendant sainte Liberata et sainte Marthe. On sait que sainte Marthe était sœur de Magdelaine et de Lazare, qui furent chassés par les Juifs, et trouvèrent un refuge dans la ville de Marseille où ils abordèrent ; elle se retira au désert pour s'adonner à la méditation et à la prière, tandis que Lazare, son frère, devint évêque de Marseille qu'il convertit à la foi. C'est dans cette solitude, que, suivant la tradition, elle donna la mort à un horrible dragon qui désolait le pays, en faisant le signe de la croix et en jetant de l'eau sur le monstre. C'est pour cela que le peintre l'a représentée un aspersoir et un bénitier à la main.

(1) *Le Parterre des nouvelles Fleurs des Saints*, par un père de la compagnie de Jésus, in-folio tom. II, page 49.

De grands obélisques, dont l'un porte la date de 1512, remplissent les voussures des arcs croisés.

10. — Entre la 10e et la 11e ogive sont figurés Eliacim et Achim, Azor et Sadoch; aux angles paraissent : à droite, saint Urbain pape et le prophète Job; à gauche, le pape saint Silvestre et saint Antoine ermite. — Les voussures des petits arcs sont occupées par des obélisques chargés des armes de Robertet et portant en chiffres romains la date 1512, MCCCCCXII.

11. — Entre la 11e et la 12e ogive, sont peints les patriarches Eléazar et Eliud. — Sainte Claire et sainte Catherine de Sienne sont figurées à la pointe des petits arcs. — La première, vierge d'Assise, abbesse et mère des religieuses de saint François, est revêtue du costume de son ordre et tient à la main le lis de la virginité. — La seconde, religieuse de saint Dominique, est ornée du même attribut et porte, en outre, dans l'autre main, un cœur enflammé, en mémoire du miracle opéré sur cette sainte vierge dont le côté gauche, d'après la légende de sa vie, s'ouvrit pour laisser sortir son cœur qui s'envola vers Jésus-Christ, son époux.

12. — L'extrémité des deux autres arcs croisés va se perdre et s'appuyer sur la 12e et dernière ogive, au-dessous de laquelle l'orgue a été placé et qui n'en laisse apercevoir qu'une partie.

Derrière la montre de l'orgue, on lit sur le mur cette inscription : *Finis laus Domino* 1512.

DÉTAILS SUR LES CHAPELLES.

CHAPELLES PLACÉES AU POURTOUR DU CHOEUR.

(On commence, à droite, du côté de l'évangile, près la porte latérale d'un des bas-côtés du chœur.)

1. — Cette chapelle était autrefois dédiée à saint Georges, et aujourd'hui à saint Amarand (1).

On voit, à la voûte de cette chapelle, un charmant médaillon de saint Georges. Il est représenté à cheval, ayant un dragon à ses pieds, pour marquer qu'il a vaincu, par sa foi, le démon, désigné dans l'Apocalypse sous le nom de dragon.

2. — Autrefois saint Christophe, aujourd'hui sainte Carissime.

On voit, à la voûte de cette chapelle, un médaillon de saint Christophe portant l'enfant Jésus sur ses épaules; et

(1) Nous indiquerons l'ancienne dédicace des chapelles d'après le procès-verbal de la visite faite par Mgr Legoux de la Berchère, du 5 mars 1698, et la dédicace actuelle.

deux autres médaillons, l'un de sainte Cécile, l'autre de saint Valérien son époux.

3. — Vient ensuite la petite entrée de l'église. Aux angles sont représentés les quatre docteurs de l'église latine : saint Grégoire-le-Grand, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin, avec les mêmes attributs qui leur ont été donnés à la voûte de l'église.

Saint Jacques et sainte Sigolène sont placés au-dessus de la porte : malheureusement, ces portraits ont été retouchés par une main inhabile. On voit, à la voûte, la croix à pendants qui formait les armes du chapitre et la date 1513.

4. — L'entrée de la sacristie a été peinte dans la dernière période, puisqu'on y voit, en plusieurs endroits, les armes de Jacques de Robertet avec la date de 1512. La voûte est parsemée de R, qui forme la lettre initiale du nom de cet évêque, avec des ailes de corbeau et ces mots répétés : *Pennata virtus.* — Il est à remarquer que ce prélat avait dans son écusson une aile de corbeau.

L'Eternel est peint dans un charmant médaillon au milieu de la voûte : il tient dans ses mains le globe du monde.

Dans la partie supérieure, et au-dessus de la porte de la sacristie, est représentée l'échelle de Jacob.

Jacob, parti de Bersabée, poursuivait son chemin vers Haran. Arrivé en un lieu où il voulait se reposer, il prit des pierres, les mit sous sa tête et s'endormit. Il vit en

songe une échelle portée sur la terre dont le haut touchait au ciel. Les anges de Dieu montaient et descendaient. Le Seigneur, appuyé sur l'échelle, lui disait : Je suis le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac. Je te donnerai la terre, sur laquelle tu dors, à toi et à ta postérité..... Quand Jacob fut éveillé de son sommeil, il dit : Véritablement le Seigneur est en ce lieu et je ne le savais pas : *Dominus est in loco isto, et ego nesciebam* (Gen., XXVIII, 16). C'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel : *Quam terribilis est locus iste! Non est hic aliud, nisi Domus Dei et porta cœli* (Gen., XXVIII, 17).

Jacob, se levant le matin, prit la pierre qu'il avait placée sous sa tête, l'éleva comme un monument, et fit un vœu, en disant : « Cette pierre sera appelée la Maison de Dieu. »

Au-dessous, comme tout autour de la chapelle, figurent divers personnages, apôtres ou évangélistes, avec les inscriptions suivantes placées au-dessous de chacun d'eux.

1 Joannes, III. — *Omnis qui odit fratrem suum, homicida est.*

Exodi, XII. — *Comesturi agnum pascale renes vestros præcingite. — Propheta.*

1 Pet., V. — *Sobrii estote et vigilate. — Propheta.*

Joannes, VI. — *Caro mea verè est cibus, et sanguis meus verè est potus.*

1 Pet., can. II. — *Vos genus electum, regale sacerdotium.*

Paul. ad Rom., VIII. — *Qui in carne sunt, placere Deo non possunt.*

Malachie, II. — *Labia sacerdotis custodiens scientiam.* — *Propheta.*

Lévit., XX. — *Sacerdos qui habuerit maculam, non offert panes Deo suo.*

Exodi, XXIX.— *Oblatio est Domino odor suavissimus.* — *Propheta.*

5. — Cette chapelle, aujourd'hui sous l'invocation des saints Anges, était dédiée autrefois au saint Sépulcre. Dans l'enfoncement qui existe au-dessus de l'autel, il y avait un rétable en pierre représentant le sépulcre de notre Seigneur, et, au-dessus, la sainte Vierge tenant le corps du Sauveur sur ses genoux. Cette chapelle présente divers tableaux qui paraissent être de la même époque que les peintures du jugement dernier représenté sur le côté occidental de l'église, et que celles de la chapelle de Saint-Jean que nous décrirons bientôt.

Au-dessus de l'autel est figuré le Sauveur priant sur la montagne des Oliviers et recevant les consolations d'un messager céleste.

Du côté opposé et dans la partie supérieure, est représentée la trahison de Judas au moment où le traître donne le perfide baiser à son Maître, et où les soldats du grand-prêtre vont s'emparer de sa personne sacrée.

Dans la partie inférieure, du même côté, Marie-Magdelaine, qui était allée avec les saintes femmes au tombeau de Jésus-Christ, rencontre et reconnaît le Sauveur auquel

elle adresse le nom de *Rabboni*, mon Maître. Jésus-Christ lui répond : *Noli me tangere*, *nondùm enim ascendi ad Patrem meum.*

Deux autres tableaux figurent dans le fond de la chapelle.

Le premier représente le portement de la croix. Un soldat porte l'étendard sur lequel on voit les lettres S. P. Q. R., initiales des mots : *Senatus populusque romanus* (1).

Le second tableau est celui de la flagellation. — Au-dessus se trouve le monogramme du Christ avec l'inscription suivante : *Hæc regis excelsi reverere insignia, dicens : Christe Jesu nostræ. — Causa salutis*, *ave. — Hoc celeste genu*, *— Flectatur nomine Jesu. — Hoc terrestre genu*, *— Flectatur nomine Jesu. — Et infernale genu*, *— Flectatur nomine Jesu.*

On voit, à la voûte, Jésus-Christ ressuscité dans sa gloire. Des anges, placés à côté de lui, portent, comme des trophées, les divers instruments qui ont servi à la passion du Sauveur.

Autour de la chapelle, et au-dessous de la voûte, on lit la légende : *O vos omnes, qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus.*

6. — Cette chapelle était dédiée à la sainte Croix et aujour-

(1) *Encyclopédie*, tom. VI : *Caractères usités dans les anciennes inscriptions ;* et *Dict.* de Moreri, au mot : *Lettre.*

d'hui à saint Joseph. Nous avons fait ressortir tout ce que les peintures de cette chapelle ont de remarquable (1). Les fresques qui la décorent arrêtent les regards du voyageur, appellent le crayon des artistes, et excitent, par la bizarrerie des costumes, comme par l'originalité de leur conception, l'attention de tous ceux qui ont le sentiment de la nature et des arts.

Ces divers tableaux retracent la grande victoire de Constantin contre Maxence, et la découverte de la vraie croix par sainte Hélène, mère de l'empereur.

Les panneaux supérieurs reproduisent le premier sujet: l'*histoire de Constantin*. L'empire romain était sur le penchant de sa ruine. Ce colosse, qui avait vaincu le monde, tombait affaibli sous le poids de sa corruption et de ses excès. Maxence, tyran cruel, persécuteur des chrétiens, régnait dans Rome. Il déclare la guerre à Constantin, fils de Constance-Chlore, ami et protecteur des disciples du Christ. Celui-ci avait des forces bien inférieures à celles de Maxence; mais au nombre suppléaient une bravoure éprouvée et la capacité du chef qui n'avait jamais ramené ses soldats du combat qu'avec la victoire. Il crut devoir opposer de son côté un secours plus puissant; et, l'enfer étant déclaré pour Maxence, il chercha dans le ciel un appui supérieur à toutes les forces des hommes. Il se dit à lui-même qu'entre les empereurs précédents, ceux qui avaient

(1) *Notice*, pag. 42.

mis leur confiance dans la multitude des dieux, et qui, avec le tribut de tant de victimes, leur avaient encore sacrifié tant de chrétiens, avaient tous été frappés d'une mort funeste et étaient disparus de dessus la terre, sans laisser de postérité ni aucune trace de leur passage; que son père seul, favorable aux chrétiens, avait couronné, par une fin heureuse, une vie tranquille et pleine de gloire.

Un jour que, pénétré de ces sentiments, il marchait à la tête de son armée, comme il levait souvent les yeux vers le ciel, il aperçut, au-dessus du soleil, du côté de l'Orient, une croix éclatante, autour de laquelle étaient tracés, en caractères lumineux, ces trois mots latins : *In hoc vinces* : Vous vaincrez par ce signe. L'empereur n'était pas encore sorti de son étonnement, lorsque, la nuit suivante, il vit en songe le Fils de Dieu qui tenait en main ce signe dont il venait de voir la figure dans le ciel, et qui lui ordonna d'en faire un semblable et de s'en servir comme d'une enseigne dans les batailles.

Le prince, à son réveil, assemble les chefs de ses légions, leur raconte ce qu'il vient de voir et d'entendre, leur ordonne de placer le signe sacré sur ses étendards. En effet, le monogramme du Christ est joint à la croix. Le général en chef, confiant dans le succès, marche vers Rome. Maxence va à la rencontre de l'ennemi. Il est repoussé par les soldats de Constantin. Il veut repasser le Tibre; mais le pont qu'il avait fait construire lui-même sur ce fleuve se

romp, et il est enseveli dans les flots avec une grande partie de son armée. Le Dieu des chrétiens triomphe, et Constantin entre victorieux dans Rome (1).

Des tableaux différents, placés dans la partie supérieure, sont destinés à la représentation de ces faits.

On voit, à gauche, l'armée de Maxence : *Rex Barbarorum castra mutat in ripâ fluminis Danubii, volens Constantinum cum exercitu expugnare.*

A droite se trouve celle de Constantin : *Constantini acies atque stratagema inimicum hostiliter invadit, vincitque hostem atque in eum vertit.*

Un autre tableau représente Constantin endormi : *Constantinus in somnis intellexit victoriam contra regem Barbarorum.*

Un quatrième tableau a pour objet de reproduire la vision miraculeuse de la croix : *In hoc signo vinces. — Exit Constantinus à cubiculo, et angeli duo ostendunt sibi crucem.*

Enfin, dans un dernier tableau, placé au-dessous de celui-ci, les armées s'avancent les unes contre les autres, et la victoire est décidée en faveur de Constantin.

Les panneaux inférieurs représentent l'histoire de la découverte de la vraie Croix par sainte Hélène, mère de l'empereur.

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, tom. II. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, tom. I. — Crevier, *Hist. des Emp.*, tom. VI.

Constantin, après la victoire, avait fait le vœu d'élever un temple à Jésus-Christ sur le Calvaire. Hélène, mère de l'empereur, pour seconder ce pieux dessein, se transporta, malgré son grand âge, à Jérusalem, et entreprit de découvrir le lieu du crucifiement et la croix sur laquelle Jésus-Christ était mort pour le salut des hommes. Cette recherche n'était pas aisée. L'empereur Adrien, près de deux cents ans auparavant, avait voulu cacher et profaner les lieux consacrés par les mystères de Jésus-Christ; il avait exhaussé l'endroit du sépulcre, qui n'était pas loin de celui du crucifiement, et, ayant ainsi formé une plate-forme, qu'il couvrit de pierres, il avait bâti un temple à Vénus et placé une statue de Jupiter au-dessus du sépulcre. Il fallut donc commencer par renverser tout cet édifice d'impiété, détruire le massif de pierres qui lui avait servi de fondement, et creuser bien avant jusqu'à ce qu'on eût trouvé l'ancien sol. Enfin, sur l'indication d'un Hébreu, on découvrit la grotte sacrée dans laquelle avait reposé le corps du Seigneur, et, en continuant la fouille, on aperçut trois croix. Le monde sait par quels miracles Dieu distingua la croix de son Fils de celle des deux voleurs crucifiés avec lui : la guérison d'une femme mourante, la résurrection d'un mort opérée par l'attouchement de l'une des trois croix, et refusée aux deux autres, manifestèrent quelle était celle sur laquelle s'était accompli le salut du genre humain. — La pieuse impératrice fut transportée de joie, lorsqu'elle se vit en possession d'un trésor qu'elle préférait à toutes les richesses de l'em-

pire. Elle fit couper la croix sacrée en deux parties, dont elle laissa la plus grande à Macaire, évêque de Jérusalem, après l'avoir renfermée dans une châsse d'argent, et elle envoya l'autre à son fils comme un présent d'un prix inestimable. L'empereur voulut faire, de ce gage si cher à sa piété, la sauvegarde de la ville impériale et de son palais. Il commença peu après à bâtir Constantinople; et lorsque les édifices furent en état, le bois sacré ayant été scié par son ordre en deux portions, il déposa la plus considérable dans son trésor, où elle fut conservée religieusement par ses successeurs, et il renferma l'autre dans la statue qui occupait le milieu de la grande place de la nouvelle ville. Il fit un usage semblable des clous teints du sang de Jésus-Christ, trouvés avec la croix, et qu'Hélène lui avait transmis. Il attacha les uns à son casque, les autres à la bride de son cheval de guerre, afin qu'ils lui servissent de défense et de protection dans les hasards des combats.

Constantin se mit aussi en devoir d'accomplir ce qu'il avait projeté, et il donna ses ordres pour la construction d'une basilique digne de la sainteté des lieux et de sa magnificence (1).

Quatre tableaux différents reproduisent les faits dont nous venons de parler.

Dans le premier, l'impératrice Hélène, montée sur une

(1) Eusèbe, *Hist. eccl.* — Crevier, *Hist. des Emp.*, tom. VI. — Fleury, *Hist. eccl.*, tom. I et II.

haquenée, entre à Jérusalem : *Helena, Constantini mater, Hierosolimam petiit, crucis inveniendæ causâ.*

Dans le second, Hélène, placée sur un trône et environnée des dames de sa cour, interroge les vieillards de Jérusalem, afin de connaître le lieu où est déposée la croix du Sauveur : *Præcepit senioribus populi sibi demonstrare locum ubi erat crux sancta.*

Dans un troisième tableau, les croix sont apportées à Jérusalem et déposées sur des malades et sur des morts, afin de découvrir quelle était la vraie croix : *Deferuntur Jerusalem cruces, et depositæ super mortuos, crux Domini agnosceri.*

Enfin, dans un quatrième tableau, *Kiriacus*, ou *Quiriace*, indique les cloux qui ont appartenu au Seigneur (1) : *Quiriacus dominicos clavos Helenæ cum magnâ veneratione obtulit.*

Ces deux derniers panneaux sont cachés par le tableau de saint Joseph.

(1) Cyriaque ou Quiriace était un Hébreu, nommé Jude, qui, après s'être converti, prit le nom de Cyriaque au baptême. On dit qu'il indiqua à sainte Hélène le lieu où l'on avait caché la croix de notre Seigneur et les clous, d'après un mémoire qui avait été conservé dans sa famille depuis 326 ans. Il devint ensuite évêque, et souffrit le martyre à Jérusalem, le premier jour de mai. — On ne comprend pas pourquoi l'artiste le désigne comme ayant indiqué à Hélène les clous du Sauveur, tandis que l'histoire atteste que c'est la grotte, où la croix elle-même était cachée, qu'il a indiqué à la mère de l'empereur (Voir *Dict.* de Moreri ; et Baillet, *Vie des Saints*, septembre).

C'est au cardinal Joffroi que l'on doit ces remarquables peintures. Cet évêque avait marqué dans cette chapelle la place de son tombeau, ainsi que celui de ses deux frères, tous deux dignitaires de l'église. Ces faits donnent l'explication du singulier tableau placé en face dans le bas de la chapelle : les personnages qui y sont représentés sont le cardinal Joffredi et ses deux frères. Par une bizarrerie qu'explique la simplicité des mœurs de cette époque, l'image de plusieurs saints a été placée à côté de chacun d'eux.

Le cardinal Joffredi est représenté à genoux et les mains jointes. On voit derrière lui l'évangéliste saint Marc; à gauche et au-dessus de sa tête, on lit cette inscription : *Reverendissimus dominus — Joannes Joffredus, — Cardinalis Atrabensis, primum idem Albiensis episcopus abbas — sancti Dionisii in Franciâ.*

A côté du cardinal, on voit Hélie, son frère, près duquel est sainte Catherine. Une inscription fait connaître ses titres et ses qualités : *Dominus Heliundus — Joffredus legum — Doctor præpositus — Albiensis cantor et canonicus Ruthenensis.*

Enfin, l'on aperçoit à l'extrémité de ce singulier tableau, accompagné de saint Jean et de saint Clair, Henri Joffroi, second frère du cardinal, avec l'inscription suivante: *Henricus Joffredus, utriusque juris licenciatus, canonicus et archidiaconus Albiensis.*

7. — Cette chapelle était dédiée à saint Michel et à saint Martial, et aujourd'hui à saint Michel.

Les peintures de la voûte de cette chapelle sont d'une fraîcheur et d'un éclat au-dessus de toute expression. Elle porte pour légende : *Michaele archangele, paradisi præposite, veni in adjutorium populo Dei, et veli nos defendere à potestate inimici et tecum deducere.*

Quatre anges sont figurés aux quatre faces.

On lit au-dessous de l'un d'eux : *Hæc sunt nomina quatuor angelorum qui candidi sunt in die judicii — cali.*

Sous un autre, on lit: *Anti sero.*

L'inscription pour les deux autres est effacée.

8. — Les deux saints Jean (saint Jean-Baptiste et saint Jean l'évangéliste). A droite, est représenté, dans le haut, le martyre de saint Jean l'évangéliste devant la porte Latine; son jugement est peint dans le bas.

A gauche, figurent les traits principaux de la vie de saint Jean-Baptiste.

Dans un premier panneau, le peintre a représenté le grand-prêtre Zacharie, époux d'Elisabeth et père de Jean-Baptiste, devant l'autel du sacrifice au moment où l'ange lui annonce sa prochaine paternité : *Apparuit ei angelus* (Luc, II).

Dans un second panneau, le peintre a représenté le baptême de notre Seigneur par Jean-Baptiste. On lit au-dessus ces mots : *Hic est Filius meus dilectus.*

Deux autres tableaux servent de pendant à ces derniers.

Dans le premier, saint Jean reproche à Hérode son com-

merce avec Hérodiade, qui était la femme de son frère : *Non licet tibi habere uxorem fratris tui* (Marc, VI, 18).

Dans le second, la fille d'Hérodiade demande à Hérode, de la part de sa mère, la tête de saint Jean : *Da mihi in disco caput Joannis* (Marc, VI, 25). — Le tyran accède à ses vœux, et le saint Précurseur est décapité. On présente à cette femme cruelle la tête de Jean-Baptiste dont les reproches avaient blessé son orgueil et condamné sa passion coupable.

Le rétable et l'autel qui décorent cette chapelle étaient autrefois à l'archevêché. Sur le devant, sont figurées les armes de Seroni, premier archevêque d'Albi, qui l'avait fait faire.

Les peintures que nous venons de décrire remontent à la même époque que celles de la chapelle du Sépulcre et du tableau du jugement dernier représenté sur le côté occidental de l'église; curieuses par leur naïveté et leur antiquité, elles sont, pour ainsi dire, l'image vivante de l'état de l'art à cette époque.

9. — Cette chapelle, aujourd'hui comme autrefois, est dédiée à sainte Marie-Majeure.

Avant sa restauration, qui eut lieu en même temps que l'érection de la chaire et des fonts baptismaux, en 1777, elle était aussi affectée à une confrérie de sainte Cécile, et c'est pour cette raison qu'elle porte encore dans l'usage le vocable de cette sainte patronne de l'église.

Les tableaux qui la décorent représentent diverses époques de la vie de sainte Cécile.

Il y avait autrefois trois grandes statues représentant : celle du milieu, la sainte Vierge ; et les deux autres, sainte Cécile et sainte Magdelaine.

« Sur le retour du côté de l'évangile, il existait un en-
» foncement où Mgr d'Amboise, évêque d'Albi, est repré-
» senté à genoux avec la figure d'une sainte religieuse qui
» le présente à la sainte Vierge.

» Dans le mur, du côté de l'épître de ladite chapelle, il y
» a un grand sépulcre sur lequel sont représentés les corps
» d'un homme et d'une femme. On dit que c'est le frère
» et la sœur qui s'étaient retirés de l'ermitage de Combefa
» et que, y étant morts en odeur de sainteté, ledit seigneur
» d'Amboise, qui avait fait faire ce sépulcre pour lui, y fit
» mettre ces deux solitaires.

» Ledit seigneur d'Amboise est enseveli dans le milieu
» de ladite chapelle où il y a un tombeau uni sur le pavé. »
(Procès-verbal de Mgr de la Berchère, du 5 mars 1698).

10. — Cette chapelle, aujourd'hui comme autrefois, est dédiée à saint Pierre et à saint Paul.

La voûte est couverte d'emblêmes et d'inscriptions ayant rapport à la puissance de l'Eglise et à son autorité.

Dans le milieu, paraît saint Pierre portant dans ses mains l'édifice de l'Eglise et les clefs qui ouvrent le ciel.

Des anges, placés à ses côtés, présentent divers attributs.

L'un porte une croix avec cette inscription : *Per quam fracta sunt tartara.* — Un autre, des clefs : *Solvit vincla reis.* — Un autre : *Tu es lapis angularis.*

A droite, se trouve un autel sur lequel un berger a placé l'agneau du sacrifice : *Holocaustum prisce legis.*

Un ange à côté tient un flambeau : *Sacrificans ignem accendo.*

Les clefs en sautoir, surmontées de la tiare, sont portées par deux anges : *Triumphale signum Ecclesiæ, arma Petri ligans et solvens omnia.*

A gauche : *Legis prævaricatio.* — Le veau d'or placé sur un autel : *Quia cum cognovissent Deum mutaverunt gloriam ejus quadrupede aureo corlato aureum fusile. — Quis est Deus Israel. — Qui nos redemit de terra Ægypti. Recedant vetera.* — Un ange : *Nova sint omnia.* — Puis vient l'autel du sacrifice : *Improperat improperium. — Hic victima novæ legis per quam reseratur prisca lex. — Immolatur quotidie et semper interpellatur via vitæ et gratiæ.*

Enfin, on lit la légende suivante au-dessous de ces divers tableaux : *Quodcumque ligaveritis super terram erit ligatum in cœlis, dicit Dominus.*

Sur la face latérale de la chapelle, est représentée la pêche miraculeuse de saint Pierre.

Le Sauveur appelle saint Pierre à lui : *Venite post me : faciam vos piscatores hominum.*

Saint Pierre, docile à la voix du Seigneur, s'empresse

de courir vers lui : *Ecce nos relinquimus omnia*, *et secuti sumus te.*

Du côté opposé, figure la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas. Le Sauveur lui apparaît et lui dit : *Saule, Saule, quid me persequeris?*

Le saint lui répond : *Quis es*, *Domine*?

Dans un autre panneau, saint Paul ne peut retenir le cheval sur lequel il est monté : *Terrore concussum Sauli equum fugiens vix coartari potest.*

Enfin, au-dessus de l'autel, est représenté le jugement de saint Pierre et de saint Paul par Néron : *Sextus Nero*, *romani imperii intuens*, *Ecclesiæ colonos in* XPI. *robore magnum præcipitari suaque maleficia atque deliramenta pœnitus aboleri facientem a satellitâ eos jugulari pronuntiat.*

11. — Autrefois saint Jacques-le-Majeur et le Mineur, aujourd'hui saint Diogénien.

L'ensemble et les détails des peintures de cette chapelle sont d'un artiste habile. Les portraits de saint Jacques-le-Majeur et le Mineur, de saint Philippe et de saint Simon, sont pleins de vérité et d'expression. Les arabesques dont la voûte est ornée sont d'une légèreté admirable et d'un goût exquis. On y lit la légende : *Lux et decus Hispaniæ Jacobi sanctissime sublevator*, *oppressorum suffragium*, *viatorum quies.*

12. — Cette chapelle était dédiée autrefois à la sainte

Vierge, sous le nom de Notre-Dame-de-Pitié; quelques-uns disent à saint Blaise, aujourd'hui à saint Barthélemy.

Il y avait une fondation établie par Mgr Hyacinthe de Seroni, premier archevêque d'Albi, dont le cœur est conservé dans le mur vis-à-vis de l'autel.

On voit dans le haut deux médaillons, dont l'un porte pour inscription : *Maria Salome;* l'autre : *Maria Magdalena.*

Elle porte la légende suivante : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.*

En face, sont représentés saint Martial, évêque de Limoges, et sainte Catherine.

A droite, les saintes femmes portent les parfums qui doivent servir à embaumer le corps du Sauveur.

L'ange, placé sur le tombeau, leur dit : *Surrexit; non est hic.*

Sur le tombeau sont écrites ces paroles : *Humani generis Redemptoris sepulchrum.*

Malheureusement, ces peintures ont été retouchées et dégradées par des mains inhabiles.

13. — Cette chapelle était autrefois sous l'invocation de saint Laurent et de sainte Foi.

La voûte est charmante d'exécution et de goût.

On voit, en face, sainte Cécile et saint Valérien; à droite, saint Blaise, et à gauche, saint Laurent.

14. — Autrefois consacrée à Notre-Dame-la-Noire et à saint Etienne.

Les peintures de la voûte sont bizarres mais remarquables et curieuses. Elles portent la date de 1510; on y voit les armes d'Amboise avec divers signes symboliques dont il est difficile de pénétrer le sens.

La légende est effacée en partie : *Stephanus plenus gratiâ .... populo justus.*

Saint Etienne est figuré à droite, et Notre-Dame-la-Noire à gauche.

15. — Cette chapelle, autrefois dédiée à l'adoration des Rois, aujourd'hui saint François-d'Assise.

A la voûte figure l'Agneau de Dieu, avec cette inscription plusieurs fois répétée : *Agnus redemptor, qui pro nobis mortuus est.*

Aux angles, sont représentés les quatre animaux symboliques qui figurent les quatre évangélistes : l'aigle, le lion, le taureau et l'ange.

On voit sur les encadrements la plupart des signes du zodiaque, avec les noms qui servent à les désigner : *Subsolanus, Vulturnus, Jupiter, Mars, Venus, Mercurius, Autumnus, Zephirus, Saturnus, Phaetonius.*

L'inscription suivante est peinte au-dessous de la croisée : *Joà Franciscus Doneja, pictor italus, de Carpa fecit,* avec la date de 1512.

16. — Autrefois dédiée aux Saints du diocèse, qui sont :

saint Salvi, saint Amarand, sainte Martiane, sainte Sigolène et sainte Carissime.

L'archange saint Michel est peint en médaillon à la voûte de cette chapelle, avec cette légende : *Concussum est mare et contremuit terra ubi archangelus Michael descendebat de cælo.*

On y voit la même inscription du peintre : *Joà Franciscus*, etc., et la suite des signes du zodiaque : *Aries, Taurus, Gemini, Cancrus, Leo, Virgo, Libra, Scorpio*, avec les figures correspondantes à ces divers signes.

17. — La dernière chapelle, placée autour du chœur, était autrefois dédiée à sainte Radegonde.

On voit, à la voûte, le médaillon représentant cette sainte, avec la date de 1514 et la légende : *Felix Radegonda, regina Francorum, pro amore ora pro nobis.*

CHAPELLES DE LA NEF.

18. — La grande porte de l'église.

19. — Cette chapelle, autrefois sous l'invocation de tous les Saints, est aujourd'hui dédiée à saint Loup.

Elle est parsemée de médaillons de saints, et porte pour légende : *Omnes sancti et sanctæ Dei, intercedite pro nobis.*

Des mains inhabiles ont gâté ces peintures.

20. — Cette chapelle était sous l'invocation de saint Sébastien.

On y lit la légende : *Obsecro te, sancte Sebastiane, quia magna est fides tua, intercede pro nobis ad Dominum Jesum.*

21. — Cette chapelle, dédiée autrefois à saint Barthélemy, était aussi consacrée à la confrérie de Sainte-Ursule. On l'appelait aussi *de la Pénitencerie*, parce qu'elle était spécialement affectée au pénitencier du chapitre.

On y voit un médaillon représentant la pénitence.

Elle est aujourd'hui sous l'invocation de saint Etienne.

22. — Cette chapelle était autrefois dédiée aux saints Innocents, et aujourd'hui à saint Laurent, martyr.

On voit, à la voûte, un médaillon avec cette légende : *Insontes et justi adheserunt Christo*, avec la date répétée de 1513.

23. — Cette chapelle, qui est au-dessous de l'escalier de l'orgue et qui est aujourd'hui murée, était autrefois consacrée aux *trois Marie.*

24. — Cette chapelle est dédiée à saint Clair.

25. — Chapelle où est la porte du clocher. On lit, à la voûte, la date de 1702. Cette chapelle a été voûtée seulement à cette époque, par les ordres de Mgr de La Berchère, et la

légende porte : *Sicque completum est omne opus quod fecit Salomon in domo Domini* (2 Paralipomènes, IV).

26. — Cette chapelle était autrefois dédiée au *Crucifix*. Elle est aujourd'hui sous l'invocation de sainte Martiane.

27. — Cette chapelle était autrefois connue sous le vocable de saint Cosme et de saint Damien; aujourd'hui, elle est dédiée à Notre-Dame-du-Rosaire.

28. — Elle était dédiée à sainte Marguerite et à saint Amans, aujourd'hui à saint Clair.

29. — Fonts baptismaux; cette chapelle était aussi consacrée autrefois à saint Antoine.

On voit, à gauche, un médaillon représentant ce saint avec cette inscription : *Altare sancti Antonii, reliquiis et privilegio apostolico decoratum.*

30. — Cette chapelle est aujourd'hui la chapelle du Christ; elle n'avait pas autrefois reçu de dédicace, il y avait une petite porte par où entraient les fidèles.

On voit, à la voûte, un médaillon avec cette devise : *Aperi nobis, Domine, janua.*

STATUES.

STATUES PLACÉES AU POURTOUR EXTÉRIEUR DU CHOEUR.

(En commençant à la porte latérale droite des collatéraux du chœur : côté de la sacristie.)

1.

2.

Ces statues ne portent ni nom ni inscription; rien n'indique quels sont les personnages qu'elles représentent.

3. Credite in Domino Deo vestro, credite prophetis ejus, et cuncta evenient prospera (2 Paralip., XX, 20).

Cette statue ne porte pas de nom : à l'inscription et au costume, on doit reconnaître le roi Josaphat.

4. Esther regina. Vidi te, Domine, quasi angelum Dei, et conturbatum est cor meum præ timore gloriæ (Esther, XV, 16).

5. Tobias. Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras, et ipse salvabit nos propter misericordiam suam (Tobie, XIII, 5).

6. **Rex Salomon.** Oritur sol et ad locum suum *reverti-tur*. Ecclesiastes primo (Eccl., I, 5).

La bande est brisée à l'endroit où se trouve le mot *revertitur*.

7. **Baruth.** Deus noster adinvenit omnem viam disciplinæ, et tradidit illam Jacob puero suo. Post hæc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est (Baruth, III, 37 et 38).

Il y a Baruth au lieu de Baruch.

8. **Abacuth.** Ego in Domino gaudebo, et exultabo in Deo Jesu meo (Abacuth, III, 18).

Il y a Abacuth pour Habacuc.

9. **Jonathas.** Nunc ergo clamate in cœlum, ut liberemini *de manu inimicorum* vestrorum (Primi Macch., IX, 46).

La bande est brisée à l'endroit où se trouvent les mots de *manu inim.*

10. **Ezéchiel.** Evigilabunt alii ad vitam, alii ad mortem (Daniel, XII, 2).

11. **Malachias.** *Lex veritatis fuit in ore ejus, et* iniquitas *non est inventa in labiis ejus* (Malachie, II, 6).

Toute la bande est brisée, il ne reste que le mot *iniquitas*.

12. Johel.	Effundam Spiritum meum super omnem carnem (Joel, II, 28).
13. Amos.	Qui edificat ascensionem *suam et fasciculum suum super terram fundavit* (Amos, IX, 6). Il n'y a que les trois premiers mots. Le reste de la bande est brisé.
14. Zacharias.	Aspicient in me quem confixerunt (Zach., XII, 10).
15. David.	Dominus dixit ad me : Filius meus es tu ; ego hodiè genui te (Ps. II, 7).
16. Jacob.	Non auferetur sceptrum de Juda et Dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est (Genes., XLIX, 10).
17. Siméon. pro. Joan. Bapt.	Positus est hic in ruinam, et tuam ipsius animam pertransibit gladius (Luc, II, 34, 35).
18. Zacharias.	Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis (Luc, I, 76).
19. Jeremias.	Patrem in omnibus qui terram fecit et condidit cœlum. Ce texte est arbitraire et de pure fantaisie; on ne le trouve pas dans l'Ecriture.
20. Isaias.	Ecce virgo concipiet et pariet filium (Isaïe, VII, 14).

21. Osée. O mors ero mors tua. Morsus tuus ero inferne (Osée, XIII, 14).

22. Sophonias. Accedam ad vos in judicium (Mal., III, 5).

23. Micheas. Invocabunt omnes nomen Domini et servient....

La bande est brisée après *servient*. Ce texte est aussi arbitraire.

24. Daniel. Educam vos de sepulchris (Ezéch., XXXVII, 12).

25. Aggæus. Veniet desideratus cunctis gentibus (Aggée, II, 8).

26. Abdias. In monte Sion erit salvatio, et erit sanctus ab die unice (Abdias, XVII).

27. Morte turpissima cumdemnemus eum sapiencie (Sap., II, 20).

Cette statue ne porte pas de nom. Il y a *cum demnemus* pour condemnemus, *sapiencie* pour *sapientiæ*.

28. Job. Abominantur me et faciem meam conspuere non verentur (Job, XXX, 10).

29. Judith. Tu quia pius es, miserere nostri, aut in tuo flagello vindica iniquitates nostras (Jud., VII, 20).

30. Revelabitur filius meus Jesus, et erit post annos hos, et morietur filius

meus Christus (3 Esdras, IV, VII, 28 et 29).

Le nom manque à cette statue. On est autorisé à croire que c'est Esdras, soit à cause de son costume, soit à cause de l'inscription.

31.

32.

Ces deux statues ne portent ni nom ni inscription. A leur costume et à leur pose, on est autorisé à croire que l'une, le n° 31, représente *Jonas*, et l'autre, le n° 32, le prophète *Nahum*. En effet, avec ces deux personnages, tous les petits prophètes sont représentés.

33.

Cette statue ne porte pas de nom, son costume royal et sa jeunesse indiquent le roi Josias qui monta, à huit ans, sur le trône de Juda. *Octo annorum erat Josias cùm regnare cœpisset* (*Lib. regum* 4, XXII, 1).

STATUES PLACÉES DANS L'INTÉRIEUR DU CHOEUR.

(A partir de la porte latérale droite.)

1. S. Mathias. ...... Vitam eternam....

Le commencement et la fin de la bande est brisé.

2. S. Simon.

La bande est brisée.

3. S. Bartholomæus. Credo in Spiritum sanctum.

4. S. Thomas. Ascendit à cœlo, sedet ad dexteram Dei.

5. S. Joannes. ...... Crucifixus mortuus.

Le commencement de la bande est brisé.

6. S. Andreas. Et in Jesum Christum ejus unicum Dominum nostrum.

7. S. Jacobus. Multipharie olim.... in prophetis.... nobis in Filio suo.

La bande est brisée en deux endroits.

8. La ste Vierge. Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

9. S. Joannes-Bap.

La bande est brisée.

10. S. Petrus. ...... utem.......

La bande est brisée.

11. S. Marcus. Qui conceptus est de Spiritu sancto, natus ex Maria virgine.

12. S. Jacobus. Resurrexit à mortuis tertia die.

13. S. Mateus. Inde venturus judicare vivos et mortuos.

14. S. Philippus. Sanctam Ecclesiam catholicam, sanctorum communionem.

15. S. Judas. Carnis resurrectionem.

INSCRIPTIONS

DES DIVERS PANNEAUX REPRÉSENTANT LES SUPPLICES DES DAMNÉS.

Nous avons apprécié, dans la *Notice* (1), ce curieux morceau de l'art au moyen-âge. Nous complétons la description que nous en avons donnée en rapportant ici, avec leur orthographe, les inscriptions qui indiquent les divers sujets qu'il est destiné à représenter :

S'ensuyvent les peines des dampnes selon les sept peches mortels en dessus peinctes.

1° *La peine des orguilleus et orguilleuses.*

Les orguilleus et orguilleuses sont pendus et attaches sus des roues situees en une montaigne en maniere de molins continuelement en grande impetuosite tornans.

2° *La peine des envieus et des envieuses.*

Les envieus et envieuses sont en ung fleuve congele, plonges jusques au nombril et pardessus les frape ung vent

(1) Pag. 39 et suiv.

moult froit et quant veulent icelluy vent eviter se plongent dedans la dicte glace.

3o *La peine des yreus et des yreuses.*

Les yreus et les yreuses sont en une cave obscure pleine destaux et de botiques et bancs come en une bocherie esquiele sont demons armes de cousteaux tranchans pour les punir de la felonie (1).

4o *La peine des pigres et pigresses.*

Les pigres et pigresses sont en ung lieu denfer esquiel a grande quantite de serpens gros et menus pour tormenter et naurer de morsures et naureures les dicts pigres et pigresses (2).

5o *La peine des avaricieus et avaricieuses.*

Les avaricieus et avaricieuses sont en ung lieu plein de grandes chaudieres pleines de divers metauls fondus et

(1) Cette inscription n'est pas entière, et la scène qu'elle indiquait a été détruite par la coupure faite dans le mur, lors de la construction de la chapelle ouverte en 1693, et qui a mutilé cette vaste page de l'art du moyen-âge.

(2) Cette inscription et le tableau qu'elle indiquait ont disparu en entier; on la trouve, ainsi que le complément de l'inscription précédente, dans un vieux manuscrit répandu dans le pays; elles sont reproduites dans les *Etudes historiques sur l'Albigeois*, par M. Clément Compayré, pages 123 et 124.

boulhans du feu denfer et au dedans des dictes chaudieres sont plonges les avaricieus et avaricieuses pour les saouler de leur avarice.

6o *La peine des glotons et glotes.*

Les glotons et glotes sont en une vallee oua ung fleuve ort et puant au rivage duquiel a tables garnies de toualles tres ordres et deshonestes ou les glotons et glotes sont repeus de crapauls et abreuves de leaue puancte du dict fleuve.

7o *La peine des luxurieus et luxurieuses.*

Les luxurieus et luxurieuses sont en une champaigne pleine de puys profons pleins de feu et de soulfre gectans fumees horribles et puantes elquielles les luxurieus et luxurieuses sont loges pour eschaufer du toust leur puante luxure.

INSCRIPTIONS TUMULAIRES.

INSCRIPTIONS PLACÉES DANS LES CHAPELLES ET LES COLLATÉRAUX DU CHOEUR.

(En commençant à la porte latérale du côté de la sacristie.)

Dans l'intérieur de la chapelle de Saint-Amarand, autrefois de Saint-Georges :

Ossa et cineres Georgii Servientis quondam canonici hujus ecclesiæ] cathedralis. — Verumtamen in imagine pertransit homo. Dies ejus sicut umbra prætereunt. Requiescat in pace.

Vis-à-vis de la chapelle Sainte-Carissime, autrefois Saint-Cristophe :

D. O. M. Hic jacet venerabilis vir dominus D. Labre, presbyter hujus ecclesiæ canonicus. Obiit die mensis martii 1534 ætatis vero suæ LX. Hoc patruo monumentum.... Raymundus Labre ex patre filius.

Dans l'intérieur de la chapelle du Sépulcre, aujourd'hui des Saints-Anges :

Hic jacet nobilis dominus H. S. Matheus de Rupe-forti canonicus et succintor hujus ecclesiæ. Anno domini millesimo quinquagesimo decimo tertio.

Cette pierre porte pour armes un damier.

Vis-à-vis et à l'extérieur de la même chapelle :

Hic jacet vir venerabilis junius Antonius Breuil, hujus ecclesiæ canonicus prior, diocesisque Albiensis vicarius generalis, qui obiit die 16 9bris. Requiescat.

L'écusson porte pour armes une croix de Malte et plus bas une étoile.

Dans l'intérieur de la chapelle de la Sainte-Croix, aujourd'hui Saint-Joseph :

In spe resurrectionis hic jacet nobilis Philippus d'Hébrail de Dalon, sacerdos et canonicus hujus ecclesiæ. Obiit anno Domini 1678 die 1a mensis martii.

L'écusson contient l'image de deux loups, ce qui rappelle le nom de d'*halon*.

Vis-à-vis la chapelle de la Sainte-Croix :

Hic jacet honorabilis vir dominus Henricus Joffredus, canonicus et archidiaconus Albiensis (le reste est effacé).

Dans l'intérieur de Saint-Michel :

Viatori. Clarissimorum virorum et dominorum Anthonii du Fayet, in utroque jure licentiati et archidiaconi Albiensis, regis consiliarii Tholosæ extincti, ultima mensis aprilis 1532; et Anthonii fratris junioris canonici et archidiaconi Podii ; Sancti Georgii, juris utriusque licentiati, die 2 junii anno 1531; et eorum nepotum Anthonii du Fayet, etiam canonici, juris baccalararii, 31 maii 1563; Durandi du Fayet, utriusque, juris licenciati, die 20 decembris 1546; et Rigaudi du Fayet, posteriorum nepotis, 14 septembris 1556. — Hoc saxum ossa tegit. Eorum animæ quiescant in pace.

Cette pierre porte pour écusson une étoile, un croissant et un arbre.

Vis-à-vis Saint-Michel :

D. O. M. Eternæ memoriæ dilectæ materteræ suæ Borgerinæ Gilbertæ.

Venerabilis vir dominus Baudinelli, presbyter canonicus hujus ecclesiæ, archidiaconus Montis Mirab. Hoc monumentum sibi suisque ponendum curavit. Anno MDCV et die 5 febrii quo ipsa ultimum diem clausit. Obiit vero prædictus D. Baudinelli archid. 14 avril anno 1671 ætatis 70.

A côté :

D. O. M. Hic jacet venerabilis vir dominus Huet, presbyter olim Ruthenensis et hujus ecclesiæ canonicus, erga pauperes beneficiarius, de capitulo multo meritus in omni assiduitate, modestia et moribus integritate maxime insignitus. Obiit die decembris 1716. R. I. P.

Dans l'intérieur de la chapelle de Saint-Jean :

Hic jacet venerabilis dominus Joannes-Baptista Nualart, presbyter catalanus, canonicus hujus ecclesiæ metropolitanæ sanctæ Ceciliæ Albiensis, qui vivens hanc capellam suis sumptibus ornavit. Obiit die tertio julii 1694.

Armes : une étoile et deux ailes d'oiseau.

A côté :

M. P. A. Caulet th. juris doctoris et hujus basilicæ canoni. sindici. In secundum Redemptoris adventum quietis sedes quem non sine magno dolore suorum quibus præclaram spem nominis excitaverat mors immatura sustulit. Anno D. MDLXXXXIX. die XVIII janu. ætatis vero XXXVI. — Frater fratri optimo id sui in eum amoris monumentum cum lacrymis excitandum curavit.

On lit sur un monument en marbre noir adossé à un

des murs latéraux de la même chapelle l'inscription suivante :

Quiescit expectans resurrectionem, illustrissimus ac reverendissimus in Christo pater, Carolus Josephus de Quiqueran de Beaujeu, episcopus Elusinus, Mirapicensis designatus. Genere clarus, pietate, doctrina, cœterisque clarior virtutibus. Obiit VIII calendas augusti anno DNI. MDCCXXXVII œtatis suœ XXXVII post acceptam hoc in templo consecrationem mense XXIII.

Viator, sic transit gloria mundi. Ad œternam suœ in defunctum benevolent. memoriam hunc lapidem ponere jussit consecrator pientissimus Armandus Petrus de Lacroix de Castries, archiepiscopus Albiensis, regii ordinis Sancti Spiritus commendator. R. I. P. A.

A droite de ce monument, et en dehors de la chapelle, sur l'un des piliers de cette même chapelle, est écrit en caractères gothiques :

Erectis Decams visceris canonus in Albiense, qui obiit anno Domini millesimo quadragentesimo, vicesimo quinto aprilis, requiescat in pace. — Hic jacet Franciscus et vir dominus Petrus de Reissac, in legionis diaconus emeritus in ecclesia Albiense, qui obiit mille 404 et die tertia septembris.

Dans l'intérieur de la chapelle de Saint-Pierre :

Hic jacet D. dominus venerabilis Raymundus Parayre, sacrœ theologiœ doctor, hujusce ecclesiœ metropolitanœ canonicus et cantor, sede vacante vicarius generalis. Qui obiit die decima sexta octobris anno salutis 1690 œtatis vero 86. Posuit multas post lacrymas DD Raymundus d'Aussaguel, in suprema Tholosatum curia, nepos et hœres. R. I. P. A.

Il y a pour armes un écusson avec deux oiseaux et un —.

Vis-à-vis Saint-Pierre :

Conduntur hoc tumulo cineres venerabilis Arnaldi Gayrard, hujus ecclesiæ canonici et succentoris, expectantis beatam spem et adventum gloriæ Salvatoris, qui obiit die 25 mensis martii anno domini 1710, ætatis vero suæ 61. Cujus anima requiescat in pace.

Hoc saxum ponebat mœrens Dus Laurentius Gayrard, presbiter, germanus ejus, in sancta theologia bacalaureus hujusque ecclesiæ diaconi.

Les armes sont un équerre, deux étoiles et un *geai*.

A côté :

Hic jacet dominus Guillelmus Gayrard, hujus ecclesiæ canonicus, qui obiit die 3 octobris 1578.

Encore à côté :

Hic jacet venerabilis dominus Albertus Franciscus d'Aussaguel, sacræ theologiæ doctor, hujus ecclesiæ metropolitanæ canonicus et cantor, qui obiit die decimo quinto mensis septembris anno Domini 1693, ætatis suæ 42. Cujus anima requiescat in pace.

Ponebat hoc gratitudinis monumentum Ludovicus d'Aussaguel, frater ejus, anno 1695.

Dans l'intérieur de la chapelle de Saint-Jacques :

Quos sanguis et amor junxere, quos dignitas et virtus facere pares, hic beatam spem expectant, de Raymundus Bassiem et Franciscus Carriere avunculus et nepos, hujus ecclesiæ venerabilis præpositi, R. Rs. alb. præsulum vicarii general. vigilant. — Obiere D. R. Bassiem die 29 novembris 1667. — D. F. Carriere, die 22 augusti 1700. — Pro avunculo et patruo hoc mœrentis et gratis animi monumentum ponebat D. F. Carriere, canonicus hujus ecclesiæ.

Dans l'intérieur de la chapelle de Saint-Barthélemy.

D. O. M. Spectabilis viri doctrinâ haud vulgari præter omnia jura insigniti D. Nicolaisor-es-monumentum hujus ecclesiæ cantoris ac canoni officialisq. Albiensium benemeriti, Argentoraci patriâ iuter Celtos, qui evivisse excessit ætatis anno LII mens. III di. VIII.

Christianæ pietatis XXIII supra sesgi millesimum 11 id. Martias.

Trois têtes de licornes décorent l'écusson gravé sur cette pierre.

A côté, on lit :

Hic jacet nobilis Franciscus Rogerius de Commenie, filius quondam vice comitis de Bruniquello. Cujus anima requiescat in pace. Obiit anno Domini 1593 et die 3 mensis julii.

Pour armes, la croix de Toulouse.

A côté, on lit encore :

D. O. M. vir. ill. piisque operibus clarus Cæsar Isarn D. D. de Mousieis et de Puycouson, hujus ecclesiæ cano. et Lautric. archidiac. mortaliter exutas spe immortalitatis hoc sub saxo spolium animæ deposuit ætatis exactæ an. LXVI salut. hum. CIↃ . IↃCXXIX. m. feb. die VI.

Dans l'intérieur de la chapelle, autrefois de Saint-Laurent, aujourd'hui de Saint-François-d'Assise :

Hic quiescit in Domino, venerabilis vir Hugo-Salvii, canonicus et cantor hujus ecclesiæ. Obiit XPI sexto quaterdeno sesquimillesimo.

Les armes sont des feuilles de sauge, avec la devise : *Virescit Salvia semper.*

Vis-à-vis de la même chapelle, autrefois de Saint-Laurent :

Hic jacet d. Guil. Ulrger (la suite effacée) DLXVI et XVI mensis septembris. Anima ejus requiescat in pace. Amen....

Dans l'intérieur de la chapelle de Notre-Dame-la-Noire :

Hunc sepulturæ locum meruit probatiss. sacerdos D. D. Franciscus Galhardy, canonicorum archidiaconorumque hujus ecclesiæ primiceri, ac sindicus penitentium, à sancta Cruce moderator.

Vis-à-vis l'ancienne chapelle dédiée aux cinq Saints du diocèse :

Si iniquitates observaveris Dom. Dom. quis sustinebit. Requiem æternam dona ei, Domine, et lux perpetua luceat ei.

Hic jacet Bolciandus Latreille, presbyter, qui post multos annos in edocendâ musicâ consumptos, tandem canonicatum adeptus est. Obiit penultimâ die decembris anno Domini 1598. Cum electis requiescat in pace. Amen. Domine, quis sustinebit. Absolve, Domine, animam. Requiem æternam dona ei, Dom., et lux perpetua luceat ei. Si iniquitates observaveris, Domine.

Les armes sont un scorpion, *blande* en idiôme patois.

A côté :

Hic jacet..... Garric diocesis Agenensis..... (effacé.)

DANS LES CHAPELLES DE LA NEF.

Dans l'intérieur de la chapelle du Christ :

Receptor venerabilis capituli ejusdem per multos annos et missâ quotidianâ aliisque piis operibus in hac capellâ ab ipso

decorata fundatis. Obiit die 25 mensis septembris anno Domini 1701. Cujus anima in pace requiescat. Amen. Ætatis suæ 83.

Pour armes, une croix avec la couronne d'épines entrelacée, surmontée d'un bonnet, avec la devise : *Dulcior est ista pyro.*

Dans la chapelle du Rosaire :

D. O. M. Hoc tumulo conduntur cineres venerabilis viri Michaëlis Augeard, presbyteri. doctoris theologiæ sacræ Facultatis Parisiensis, insignis hujus ecclesiæ metropolitanæ canoni. penitentiari theologi, nec non totius provinciæ eccles. Albiensis vicarii generalis ac officialis. Cujus anima in pace requiescat. Amen. Obiit die Xa octobris MDCCXLII.

Dans la chapelle de Sainte-Ursule, autrefois de la Pénitencerie, aujourd'hui de Saint-Etienne.

Hic jacet reverendus pater in Christo, Petrus de Porta, episcopus Albiensis, doctor in sacrâ theologiâ et canonicus peniten tiarius hujus eclesiæ. Obiit XVIII decembris 1551 (1).

AU-DESSOUS DU JUBÉ.

1.

(Le commencement est effacé).

1640. Joannes de Conillac, legum doctor, ex patre nepos lugens,

(1) M. de Laporte, qui n'est mentionné dans aucune des biographies des évêques d'Albi, fut coadjuteur du cardinal Duprat, sous le titre d'évêque d'Albi (Voir *Etudes hist. sur l'Albigeois*, page 94). Ce qui est certain, c'est qu'il n'y eut jamais d'évêque d'Albi de ce nom.

posuit. Cujus anima in cœlo, et corp. hic requiescat in pace. Amen.

Pour armes, un cheval surmonté d'une couronne de marquis.

2.

(Caractères gothiques).

Sub hoc jacet laude virtutum omnium, dominus Joannes Sernudub, canonicus et archidiaconus hujus ecclesiæ, qui obiit anno Domini MCCCCCVIII die XII mensis octobris.

Un médaillon avec ces mots : *Requiescit in pace.*

3.

Hic jacet egredius vir dominus Renatus Quatrebarbes, jurium licenciatus, hujus insignæ ecclesiæ succintor et archidiaconus. MCCCCCIIII.

DANS L'INTÉRIEUR DE LA NEF.

Du côté occidental de l'église, et au-devant de la porte de l'orgue, on voit quatre pierres tumulaires sur lesquelles on lit les inscriptions suivantes :

1.

Domino Maffredo de Lamy, quondam presbytero et canonico hujus ecclesiæ, patruo ac mecœnati suo erudissimo, post multas lacrymas, propter obitum viri cum jactura effusas, nepos mœstus ejusdem nominis et vocationis, sibique suisque monumentum hoc posuit ac posteritati dicavit.

Pour armes, trois étoiles et une porte crénelée.

Cum electis requiescat in pace.

Obiit anno Domini sesqu. — Millesimo nonagesimo II : decima quarta octobris. Cujus anima requiescat in pace.

2.

Hic jacet Joannes de Ciron, canonicus et archidiaconus ecclesiæ. Cujus anima requiescat in pace. Obiit VII id. sept. anno 1670.

Pour armes, trois triangles.

3.

Hic jacet dominus Antonius Daleux, canonicus. Hoc saxum suis sumptibus decoravit voluitque in eo die..... (le reste effacé). — Obiit die prima maii 1552.

4.

Hic jacet D. D. Juan Baptista Galaup p. br. et ecclesiæ metrop. canonic., qui obiit 9 septemb. 1688. Requiescat in pace. Amen.

Il y a un écusson où se trouve un cheval courant au *galop*.

Vis-à-vis de la chapelle des Saints-Innocents, aujourd'hui de Saint-Laurent, on lit :

1.

Sub hoc tumulo jacet discretus vir D. Guilhelmus Resseguierius, utriusque juris doctor, bonorumque artium et cæsarii juris potissime studiosus, canonicus hujus ecclesiæ ac causarum officii promotor. Cujus anima requiescat in pace.

Cette pierre porte pour armes un écusson à une pièce de

sinople ; le chef d'azur chargé de deux quintes feuilles d'argent et de deux croissants d'argent : deux quintes feuilles ont été placées sur l'écu.

2.

Hic jacet vermis in vitâ, pulvis in terrâ, Bernardus d'Imbert Du Bosc, presbyter doctor theologiæ, ecclesiæ Albiensis canonicus, nec non prior et dominus Sancti Pastini de Garrigu diocesis Agenensis. Obiit die et anno Domini; et, viator, ora pro eo. Obiit di..... — anno 1725.

Une suite de pierres tumulaires forment, dans le milieu de la nef, une ligne droite, de Saint-Clair au jubé. Les inscriptions gravées sur quelques-unes sont effacées : les autres pierres tumulaires portent les inscriptions suivantes :

1.

D. D. Josepho Micaud, presbytero Lugduno, hujus ecclesiæ canonico illust. ac RR. DD. ord. Sti. Spiritus commendatoris, ab eleemosinis, veritatis amantissimo, pietate in pauperes commendatissimo. Obiit die X mensis martii anni 1734. Quos dum vixit caritate non picta dilexerat hos bonorum suorum voluit esse ejusdem ecclesiæ vicarios beneficiatos, qui pro terrena hereditate æternam in cœlis benefactore suo præcantur, et hunc lapidem mœrentes posuere in animi sui grati memoriam.

2.

Hic jacet D. Antonius Delmas, presbyter canonicus ecclesiæ metrop. Albiensis. Obiit III mensis julii anno MDCLXXIX. Requiescat in pace.

La pierre porte pour armes un vaisseau avec un *mât*.

3.

Hic jacet Gitt. Gerard, canonicus et cantor hujus ecclesiæ, qui

diem suum clausit æternum die uni decembris anno Domini millesimo quinquagesimo sexto. Cujus anima requiescat in pace.

4.

Hic jacet D. Franciscus David, hujus ecclesiæ canonicus, qui obiit anno 1659 die 27 mensis julii, ætatis suæ 84.

Cette pierre porte en écusson *la harpe* du roi-prophète.

5.

D. OP. M. memorietur securitati perpetuæ honorabilis sacerdotis dni Guilh. de Vaxis IV, doctor canoni. ecclesiæ cathed. Albien. deprecare viator ut bene sit; teque para mox pariter morituræ. Obiit die 30 aug. anno 1601.

6.

Ad novissimum diem pari tumulo conduntur ossa honorabilis viri dni Joannis Gondourville, sacerdotis canonici hujus ecclesiæ; et Petronillæ Sudre, matris suæ, quœ obiit die XVIII septemb. XVI; V. et Antoniœ Gondourville, sororis clarissimœ, quæ obiit XXI aprilis XDCVI. Obiit prœfatus D. Joannes Gondourville die 6 mens. novemb. MDCXXVIII. Requiescat in pace. Amen.

7.

Ici gist noble M. Flotard de Larroque-Boulhac, Sr. du Aidel, prestre chanoine et succenteur en l'église cathédrale Ste-Cécile d'Albi, décédé le 3 de mars 1652.

8.

(Effacé).

9.

Hic jacet Guilhelmus Mabii, ebdomarius hujus ecclesiæ Albiensis.

(10, 11, 12 effacés).

FIN DES NOTES ET DOCUMENTS.

BIOGRAPHIE.

BIOGRAPHIE

DES

ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES D'ALBI.

I.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LE DIOCÈSE D'ALBI.

L'ancien diocèse d'Albi était borné par ceux de Toulouse, Lavaur, Vabre, Rodez, Cahors, Montauban et Castres. Ce dernier fit même partie de son territoire jusqu'à l'année 1317.

L'évêché, d'abord dépendant de Bourges, fut érigé en archevêché par le pape Innocent XI, en 1678 (1). Pour former la nouvelle province ecclésiastique, dont il devint la métropole, on détacha de Bourges les diocèses de Rodez,

(1) Bulle du pape Innocent XI, du cinquième jour des calendes d'octobre 1678, confirmée par lettres-patentes du roi, du 14 juin 1680; enregistrée au parlement de Toulouse le 28 novembre 1680. Rapportée dans la *Gallia Christ.*, pag. 2, *ad instrumenta*.

Mende, Vabre et Cahors, qui, avec celui de Castres, devinrent suffragants d'Albi; l'archevêché de Bourges fut indemnisé de cette perte, par un prélèvement annuel de quinze mille livres sur la claverie de Cordes (1).

Quatre-vingt-quatorze évêques ou archevêques ont occupé le siége jusqu'à 1789. On compte dans ce nombre plusieurs cardinaux, parmi lesquels, deux de la maison de Lorraine, un de la maison d'Amboise, un Strozzi, le chancelier Duprat et Mgr de Bernis.

Le diocèse était divisé en 22 districts, qui comprenaient 327 paroisses.

Le chapitre métropolitain se composait de vingt chanoines et de plusieurs dignitaires, de six hebdomadiers et de quarante-huit prébendés.

Les chanoines étaient, dans l'origine, religieux de l'ordre de Saint-Augustin; il furent sécularisés par le pape Boniface VIII, le 29 septembre 1297.

L'évêché d'Albi était un des plus riches du royaume; son revenu en dîmes et rentes foncières valait autant de fois dix mille livres que le *setier* de froment valait de livres, ce qui dépassait ordinairement cent mille. Les droits de lods et ventes, le pontonage et plusieurs autres redevances doublaient au moins le revenu foncier.

Les évêques avaient de grandes possessions à Combefa,

(1) Concordat pour l'érection de l'archevêché d'Albi, du 7 mars 1675. Arrêt du conseil du roi, du 20 septembre 1678.

entre Carmaux et Monestiés, dont ils étaient seigneurs. Ces terres étaient entrées dans leur domaine à l'époque où l'autorité des comtes d'Albigeois passa entre leurs mains, vers la fin du treizième siècle. Un magnifique château y fut construit; des tours couronnées de créneaux, un large fossé creusé dans le roc, en formaient l'enceinte. L'intérieur était richement décoré, et la chapelle ornée de sculptures et de vitraux dans le style du quinzième siècle (1). Le château de Combefa avait été en partie détruit à l'époque où le gothique tomba en défaveur; il n'offre plus qu'un monceau de ruines (2).

Le palais des anciens comtes d'Albigeois était autrefois, et est encore de nos jours, l'habitation des évêques. Sa construction originale, qui a plus de majesté que d'élégance, présente, au-dehors, le caractère d'un palais électoral d'Allemagne.

Les évêques d'Albi avaient des droits et des attributions

(1) On voit encore dans la petite église dite de l'Hôpital-Saint-Jacques, à Monestiés, quelques restes de ces ornements gothiques échappés à la destruction.

(2) Il fut démoli en 1759, par l'ordre de Mgr de Choiseul. Ce prélat n'aimait que l'architecture qui était en honneur à cette époque. Il voulait donner à cette demeure féodale un caractère moderne, lorsqu'une circonstance particulière lui fit prendre la résolution de la détruire. On raconte que l'évêque allant un jour à Combefa, une roue de sa voiture se rompit, et qu'il fut obligé de faire plus d'une lieue à pied; dès ce moment, la ruine du château fut résolue et immédiatement exécutée.

qui leur donnaient une grande autorité dans l'ordre civil. Présidents-nés des trois états, dits de l'assiette, membres des états-généraux de la province, ils étaient encore seigneurs de leur ville épiscopale et de plusieurs lieux voisins.

Ils ont même joui pendant longtemps d'un véritable droit de souveraineté. De vieux documents constatent leur privilége de faire battre monnaie; et il existe à l'Hôtel-de-Ville une vieille permission donnée aux habitants, le 12 février 1236, par laquelle Durand, évêque d'Albi, permet aux consuls *d'imposer au sol la livre les deniers communs, outre les droits de pesseta qu'il prenait sur tous ceux qui se levaient et se couchaient dans la ville.*

L'évêque confirmait et ratifiait le choix des consuls, recevait leur serment, et leur donnait les clefs de la ville, que ceux-ci promettaient de lui rendre, toutes les fois qu'ils en seraient requis. Tous les ans, au jour de Noël, les consuls allaient lui présenter *l'hommage* et le reconnaissaient, au nom de l'université, pour seigneur spirituel et temporel, *avec tous droits de justice, haute, moyenne et basse* (1).

(1) Ce jour-là, en vertu d'un ancien usage, qui devait avoir une signification que nous ignorons, l'évêque était tenu de donner aux consuls qui venaient lui rendre l'*hommage* une corbeille de dragées, et le lendemain il en jetait au peuple; comme aussi il devait inviter à sa table les consuls et les membres de son chapitre. La desserte appartenait de droit aux prébendés et au

Ces priviléges leur étaient assurés par divers actes, notamment par le traité conclu entre les consuls et Mgr Guillaume Pierre, sous la date du 14 avril 1220, et par la convention passée entre le roi saint Louis et Mgr Bernard de Combret, le 10 décembre 1264.

L'autorité des évêques fut toujours protectrice et tutélaire. Leurs richesses tournaient au profit des pauvres et à l'avantage de la ville, qui leur doit la plupart des monuments qu'elle possède : l'hospice, les promenades, les quais, les avenues sont leur ouvrage. Aussi ils étaient chéris des habitants, qui, dans toutes les circonstances, s'empressaient de manifester les sentiments dont ils étaient animés à leur égard. Rien ne peut donner une idée de ce qu'avait de solennel la première entrée de l'évêque dans sa ville épiscopale. C'était un élan qu'il est impossible de rendre : des manifestations d'une joie franche et cordiale faisaient de ce jour une fête de famille. Les archives de la ville donnent les détails de toutes ces solennités et de mille autres témoignages de l'affection des habitants d'Albi pour leurs prélats.

L'archevêché d'Albi, supprimé en 1801, fut placé sous la dépendance de l'évêque de Montpellier. Le concordat de

bas-chœur; ces droits s'appelaient *de fructu*. Le même jour, les consuls offraient à l'église cinquante livres de cire, d'après l'obligation qu'ils en avaient contractée envers Mgr Arnauld Guillaume, en 1350 (*Gallia Christ.*, tom. I, pag. 27).

1817 l'a rétabli, et il comprend dans sa circonscription les diocèses de Castres et de Lavaur, qui, avec l'ancien diocèse d'Albi, forment le département du Tarn. Néanmoins le siége n'a été réellement occupé qu'en 1823. Il a pour suffragants Rodez, Mende, Cahors et Perpignan.

II.

CHRONOLOGIE DES ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES D'ALBI.

Le défaut de preuves solides sur l'époque de l'établissement du christianisme dans l'Albigeois, nous met hors d'état de donner une chronologie exacte des évêques qui ont siégé avant le cinquième siècle. Quelques habiles critiques prétendent que saint Firmin, disciple de saint Saturnin, évêque de Toulouse, fut un des premiers apôtres qui portèrent la lumière de la foi dans ce pays. Mais leur sentiment ne s'accorde pas avec les diptyques de l'église d'Albi, qui attribuent à saint Clair l'honneur de cet établissement. Cette dernière tradition a été admise par Catel et par la *Gallia Christiana*. Sans qu'on puisse la démontrer fausse, elle peut être contestée; mais dans le doute que présentent les documents historiques, on doit adopter les légendes de l'église d'Albi, qui reconnaît saint Clair pour son premier évêque.

Les chroniques sont aussi très-peu d'accord sur l'ordre

de succession des évêques jusques vers le commencement du treizième siècle. Chacune d'elles présente une chronologie différente. Nous avons cru devoir adopter celle de estimables auteurs de la *Gallia Christiana*, qui a été admise par les pères Richard et Giraud, et par l'*Almanach du Languedoc* de 1752.

III.

ÉVÊQUES.

Saint CLAIR, d'après la légende de l'église d'Albi, était originaire d'Afrique. Son zèle apostolique l'amena à Rome, où il fut évêque et envoyé dans les Gaules, vers le milieu du troisième siècle, pour y porter la lumière de l'Evangile. Après avoir converti à la foi les peuples de la Gaule Narbonnaise, le pays d'Albigeois devint le théâtre de ses prédications, qu'il confirmait par la sainteté de sa vie. Lorsque le christianisme fut affermi dans le cœur de ces nouveaux chrétiens, il alla chercher à Lectoure la couronne du martyre. Cet évêque eut en effet la tête tranchée dans cette ville, qui l'honore aussi comme son premier apôtre. Il est encore vénéré, à ce titre, à Auch, à Limoges, à Perpignan, et enfin à Bordeaux, où son corps fut porté, après sa mort, dans l'église Sainte-Eulalie. Une partie de ses reliques fut transférée à Albi, le 22 septembre 1700,

sur la demande de Mgr le Goux de Laberchère, qui leur consacra une chapelle dans son église.

ANTIME, disciple de saint Clair, fut consacré par ce saint évêque pour consoler son église à l'époque de son départ et pour y maintenir la foi. On ignore le temps pendant lequel il gouverna son troupeau.

DIOGÉNIEN (409). — Grégoire de Tours le met au nombre des évêques qui honorèrent le plus l'épiscopat par leur doctrine ou par leurs vertus. L'église d'Albi l'honore du titre de saint, et célèbre sa fête le 22 décembre.

ANEMIUS ou **POLIMIUS** (451). — N'est connu que par la souscription qu'il apposa à la lettre synodale que les évêques adressèrent au pape Léon-le-Grand, contre l'hérésie d'Euthichès.

A cette époque, le christianisme avait acquis un puissant empire sur les esprits, et plusieurs saints personnages honoraient l'église d'Albi par les plus éminentes vertus.

Eugène, évêque de Carthage, avait porté dans ce pays cet esprit de foi qui est la source des grandes actions. Ce saint confesseur, exilé par Hunneric, roi des Vandales, dans cette partie de l'Aquitaine, où les Goths ariens avaient déjà pénétré, choisit la ville d'Albi pour sa demeure; mais la renommée lui ayant appris la mort héroïque de saint Amarand (1), il se retira à Vieux, bourg distant de

(1) Saint Amarand, d'après les légendes, souffrit le martyre dans le pays d'Albigeois ; son corps fut enseveli à Vieux, et son

trois lieues environ de cette ville, sur les bords de la Vère, y bâtit un monastère, et termina ses jours auprès du tombeau de ce martyr.

Son exemple inspira l'amour de la solitude et du détachement. Les légendes font d'abord mention d'une jeune vierge, nommée Carissime, dont les vertus et l'abnégation vinrent édifier la société chrétienne. Elle était fille d'Aspasius, co-seigneur du Castel-Viel-les-Albi, et d'Hélène, femme distinguée par sa naissance. Carissime fut élevée dans des sentiments chrétiens, et montra de bonne heure d'heureuses inclinations, que rehaussaient en elle les avantages de la nature. L'attrait de ses vertus la fit bientôt rechercher par les plus riches seigneurs. Les parents de la jeune vierge avaient fixé leurs vues sur le fils d'Hugolenus, autre co-seigneur du même château, afin de réunir, par ce mariage, les deux domaines dans la même famille. Mais Carissime refusait obstinément la main de l'époux qui lui était offert. Ses parents lui en ayant demandé la cause, elle déclara que, dès l'âge le plus tendre, lorsqu'elle chantait l'hymne des vierges avec les jeunes filles de sa condition, elle avait fait à Dieu le vœu de sa virginité. Ceux-ci, irrités d'une si étrange révélation, se proposaient d'user de contrainte pour lui arracher un con-

tombeau fut longtemps ignoré. Il fut enfin découvert et devint célèbre par les miracles qui s'y opéraient tous les jours (*Proprium sanct.* — Grégoire de Tours, lib. mirac., cap. 57).

sentement qu'ils n'avaient pu obtenir par la persuasion et par la douceur. Effrayée de ces menaces, la jeune fille, dont le caractère était aussi fort que la vertu, quitta la maison paternelle, et fut à quelques milles de la ville d'Albi, dans une épaisse forêt. Carissime y vécut, pendant trois ans, ignorée de tout le monde, à l'exception de Sigismonde, sa nourrice, qui lui apportait chaque jour un pain d'orge pour sa nourriture. Elle serait restée dans cette solitude, si une circonstance ne l'eût forcée à la quitter.

Sigismonde, revenant un jour de porter du pain à la sainte, trouva Thomase, sa fille, morte dans son lit. Hélène, mère de sainte Carissime, frappée de la mort subite de cet enfant, alla consoler Sigismonde. Celle-ci, dans un transport d'affliction, lui dit en la voyant : « Si Carissime ne ressuscite ma fille, qu'elle meure de faim dans sa solitude; car je ne l'assisterai plus. » Ces mots furent pour Hélène un trait de lumière; elle obtint de Sigismonde la révélation d'un mystère que sa famille cherchait à découvrir depuis si longtemps en vain; elle se disposait à aller retrouver sa fille, lorsque Sigismonde l'avertit secrètement du danger qui la menaçait. Mais, auparavant, celle-ci exigea de la sainte la promesse que Thomase serait rappelée à la vie. Carissime donna sa ceinture à cette mère désolée, en lui disant de la placer sur le corps de son enfant, qui ressuscita en effet. Cependant notre sainte songea à fuir des lieux qui n'étaient plus pour elle une retraite assurée; elle alla sur les bords de la rivière du Tarn, et c'est là

que, d'après une tradition populaire, un bateau s'avança vers elle, sans être conduit par personne. Carissime y monta avec confiance, et le bateau passa de lui-même à l'autre bord. La sainte s'informa du lieu où saint Eugène avait établi sa retraite, se rendit auprès de ce solitaire, lui demanda ses conseils, et vécut pendant sept années auprès de lui, s'édifiant mutuellement par l'exemple de leurs vertus. Elle mourut dans cette solitude, le 7 septembre 487. L'église d'Albi honore Carissime d'un culte public, et l'on indique encore, dans le lieu qu'elle avait choisi pour sa retraite et qui porte son nom, les restes d'une chapelle que la piété de nos pères lui avait consacrée.

Tandis que Carissime honorait Dieu dans la solitude, une autre vierge, nommée Martianne, édifiait la ville d'Albi par des vertus qui lui méritèrent aussi le titre de sainte. Née à Albi, de parents distingués par le rang dont ils jouissaient dans le monde, orpheline dès l'âge de seize ans, elle fut confiée, par l'évêque Aménius, aux soins d'une femme vertueuse, nommée Tarsie. Martianne fit des progrès rapides dans la piété, et se consacra à la vie religieuse. Dieu lui accorda le don des miracles. Elle fut ensevelie dans l'église du monastère, qui, dans la suite, lui fut dédiée, et qui a été détruite pendant la révolution.

Les reliques de sainte Martianne sont déposées dans l'église de Sainte-Cécile, où celles de saint Eugène, de saint Amarand et de sainte Carissime ont été transférées, par les soins de Louis d'Amboise, en 1494.

SABINUS (506). — **AMBROSIUS** (549).

SALVIUS ou saint **SALVI** (580). — Etait né dans la ville d'Albi, d'une famille distinguée par ses vertus plus encore que par sa fortune. Il exerça d'abord dans le monde une des premières charges de la magistrature de la province. Son amour pour la retraite le détermina à embrasser l'état religieux ; il devint bientôt le modèle des frères, qui l'élurent pour leur abbé. Salvi remplissait depuis peu de temps les fonctions de sa charge, lorsqu'il fut pris d'une fièvre violente, suivie d'une léthargie qui ressemblait à la mort. On se disposait à faire ses funérailles, lorsqu'à la grande surprise de tous les religieux il revint à lui, et raconta à ses frères la merveilleuse vision dont il venait de jouir. La réputation de sainteté qu'il avait acquise dans le monastère se répandit bientôt au-dehors, et un vœu unanime vint le retirer de la solitude pour l'élever sur le siége épiscopal d'Albi. Ce digne évêque sut ajouter à une piété touchante une charité sans bornes.

Le patrice Mommole avait ravagé le pays d'Albigeois, et emmenait avec lui un grand nombre de prisonniers. Salvius l'apprend ; il se présente au général ennemi ; ses prières, ses larmes, triomphent du farouche guerrier, et le saint évêque rentre à leur tête dans sa ville épiscopale, au milieu des bénédictions du peuple. Salvi savait joindre à cette charité généreuse et active un caractère et une force d'âme peu communs, lorsqu'il s'agissait de défendre la religion ou les droits de la justice. Il fit paraître son courage

dans le concile de Brennac, où le roi Chilpéric se permit d'attaquer le dogme de la Trinité, et soutint avec tant de force la doctrine catholique, que le prince fut forcé de céder à la puissance de sa parole. Plus tard, il se présenta à la cour et défendit, avec la même énergie, l'innocence de Grégoire de Tours, contre les imputations de la cruelle Frédégonde, qui avait juré la perte de ce grand homme. Avant de sortir du palais du roi, il prédit que la colère de Dieu s'appesantirait bientôt sur lui. L'événement ne se fit pas longtemps attendre; et, dans vingt jours, Chilpéric vit périr ses deux fils d'une mort violente. Lorsque, vers la fin de son épiscopat, la peste porta ses ravages au milieu de son troupeau, Salvi fit éclater son zèle et son ardente charité : il visitait les malades, les consolait, leur prodiguait tous les secours; mais, au milieu de ses travaux, il fut lui-même atteint de la contagion. Se sentant près de sa dernière heure, il fit faire son cercueil, changea de vêtements, et se prépara par une ferveur admirable à paraître devant Dieu. Il fut pleuré comme un père, et bientôt honoré comme un bienheureux.

Le nom de ce saint évêque est en grande vénération dans la ville d'Albi, où la piété de nos pères a élevé un monument en son honneur (1).

(1) L'église de Saint-Salvi occupe l'emplacement d'un édifice religieux construit dès les premiers siècles du christianisme, et dédié à saint Saturnin. Dans la suite, saint Salvi ayant été

DESIDERATUS (586).

CONSTANTIUS (625). — Cet évêque assista, en 636,

inhumé dans ce lieu, on y construisit un nouveau monument, qui prit le nom de ce saint évêque. D'après M. Du Mège, son architecture annonce qu'il a été construit au plus tôt vers le treizième siècle. Mais ce savant observe, avec raison, que les chapelles placées au dos de l'église, semblent indiquer le style en honneur pendant les neuvième et dixième siècles, et appartenir à une construction antérieure à celle du reste de l'édifice.

Les proportions de cette église sont très-bien entendues, et la nef présente un aspect majestueux. L'entrée principale était autrefois dans le bas, où les traces d'un portail extérieur existent encore. Les statues du sanctuaire paraissent avoir été sculptées par les mêmes artistes qui ont fait celles du chœur de Sainte-Cécile. On voit dans une chapelle un très-beau tableau de saint Jérôme, peint par Fredon, artiste allemand, qui passa à Albi en 1676 et y laissa cet ouvrage.

L'église de Saint-Salvi était servie, dans l'origine, par des religieux de l'ordre de Saint-Augustin, qui furent, plus tard, sécularisés par le pape Clément VII, le 25 mars 1523. Le cloître qui servait à ces religieux existe encore; il offre un mélange des styles gothico-lombard et arabe, et parmi les curieux fragments d'une chapelle adossée au mur de l'église, dans l'intérieur de ce cloître, on aperçoit la date de 1251.

La tour carrée du clocher de Saint-Salvi paraît être d'une haute antiquité. Les savants ne sont pas d'accord sur l'époque de sa construction ; mais ils s'accordent tous à la considérer comme un morceau d'architecture très-remarquable. Elle est ornée de pilastres, de colonnes, de chapiteaux, dont l'ensemble plaît aux connaisseurs. La tradition veut que cette tour, placée sur le point le plus élevé de la ville, ait servi de fanal aux voyageurs, lorsque le territoire était entièrement couvert d'épaisses forêts. Il est fâcheux qu'une partie de sa base soit masquée par

au concile de Reims, se lia avec saint Didier, fils de Salvius (1), originaire d'Albi, alors évêque de Cahors, qu'il vit dans cette assemblée, et mourut en l'année 647.

C'est sous l'épiscopat de Constantius, et vers l'année 647, que fut fondé le monastère de *Castres*, origine de la ville qui porte ce nom. Trois jeunes officiers de l'armée de Sige-

des maisons, qui la cachent jusqu'à la hauteur de trente pieds environ. Cet emplacement, ainsi que celui qui entoure l'église, fut vendu pour la rançon de François Ier, fait prisonnier à Pavie en 1525.

(1) Salvius et Echanfrède, nobles habitants de la cité d'Albi, eurent trois enfants, qui joignirent à l'éclat de leur naissance celui d'une haute vertu. (Il est probable, d'après Adrien de Valois, que saint Salvi appartenait à cette famille.) Ceux-ci, appelés à la cour par Clotaire II, s'y firent distinguer par leurs talents et par la pureté de leur vie. Rustique entra dans les ordres sacrés, devint archidiacre de Rodez, puis évêque de Cahors et intendant de la chapelle du roi, tandis que Siagrius fut fait comte d'Albigeois; il épousa Bertholène, noble dame de cette ville, et fut appelé plus tard au duché de Marseille. Didier, le plus jeune des trois frères, exerça d'abord la charge de trésorier de la couronne, et remplaça plus tard son frère Rustique sur le siége de Cahors. Il y montra des vertus dignes de la primitive église, et mourut en 655. Ce digne évêque fut enseveli dans l'abbaye de Saint-Amans, près Cahors, où il est honoré d'un culte public.

Il laissa ses biens à son église, notamment l'abbaye de Gaillac, qui dépendit de l'abbaye de Saint-Quentin de Figeac, en Quercy, jusqu'au dixième siècle, époque où elle prit le nom de Saint-Michel. Cette abbaye a été l'origine de la ville de Gaillac. Voir *Histoire gén. de Languedoc*, et *Gallia Christ.*, tom. I.

bert III, roi d'Austrasie : Robert, Anselin et Daniel, dégoûtés du monde, et jaloux de se consacrer au service de Dieu, choisirent pour leur retraite un lieu solitaire, sur les bords inhabités de l'Agoût, y bâtirent des cellules avec du gazon et des branches d'arbre ; et comme ils campaient, pour ainsi dire, de même qu'ils l'avaient fait autrefois au service du prince, le lieu de leur retraite fut appelé *Castrum* ou *Castra*. L'éclat de leurs vertus leur ayant attiré, dans la suite, des admirateurs et des disciples, ils formèrent une communauté, sous la règle de saint Benoît, et sous la conduite de Robert, l'un d'entre eux. Un habitant d'Albi, nommé Faustin, se joignit à ces pieux solitaires, consacra ses richesses à la construction de leur église, d'abord dédiée à saint Benoît, et connue plus tard sous la double invocation de saint Benoît et de saint Vincent, martyrs. Ce monastère grandit peu à peu, attira un grand concours, et autour de lui fut construite la ville, qui prit le nom primitif de l'abbaye, érigée plus tard en évêché, par le pape Jean XXII, en 1317.

Les anciennes chroniques font remonter à cette époque l'incendie qui consuma la bibliothèque de l'église d'Albi et la plus grande partie de cette ville. Il est prétendu que Didon, successeur de Constantius, aurait ordonné au prêtre *Perpétuus* de transcrire une collection de canons et d'autres documents qui avaient été consumés; mais il ne paraît pas que Didon ait jamais été évêque d'Albi.

RICHARD (673). — CITRUINUS (692). — AMA-

RAND (700). — **HUGUES** (722). — **JEAN** (734). — **VERDATUS** (812). — **GUILLAUME Ier** (825). — **BAUDOUIN** (844). — **PENDARIUS** (854). — **LUPUS** (876). — **ELIGIUS** (886). — **ADOLENUS** (891). — **GODOLERIC** (917). — **PATERNE** (921). — **ANGELVIN** (936). — **MIRON** (941). — **BERNARD** (967).

Sous le pontificat des premiers évêques que nous venons de nommer vécut une illustre veuve, nommée Sigolène, que l'église d'Albi honore du nom de sainte. Elle était issue d'une famille distinguée de ce pays. Babon, l'un de ses frères, fut comte d'Albigeois, et Sigevelde devint évêque de Metz. Sigolène fut mariée, dès l'âge de douze ans, à un jeune seigneur nommé Gisulfe. Devenue veuve à vingt-deux ans, dans un âge où elle pouvait encore se rendre agréable dans le monde, elle se consacra à Dieu dans la solitude et chercha un asile sur les bords du Tarn, entre la ville de Gaillac et le château de la Grave, *Castellum de Grava*, où elle bâtit un monastère appelé *Troclar.* Elle y mourut pleine de sainteté et de vertu. Les reliques de cette sainte sont déposées à Sainte-Cécile.

FROTERIUS ou **FROTIER** (972). — Etait natif d'Albi; ses parents furent pendant longtemps coseigneurs de la ville en même temps que l'évêque. Il consacra l'église abbatiale de Saint-Michel de Gaillac, fondée en 970, par Raymond III, comte de Rouergue, et la comtesse Garsinde, veuve de Raymond Pons, comte de Toulouse.

AMÉLIUS I (987). — Cet évêque transigea avec Pons,

comte de Toulouse, sur les droits que celui-ci avait dans l'Albigeois. Le comté d'Albi avait été réuni à celui de Toulouse par le mariage de Pons II, comte de Toulouse, avec la fille du comte d'Albigeois; et, depuis cette époque, les comtes de Toulouse s'étaient qualifiés comtes d'Albigeois et y exercèrent la justice jusqu'au moment où elle passa aux évêques par la transaction dont il est ici question.

INGELBIN (990). — **HONORAT** (992). — **AMBLARD** (998).

AMÉLIUS II ou **ÆMILIUS** (1028). — Assista au concile de Bourges en l'année 1031, et à celui de Limoges à la même époque environ. Ce dernier avait pour objet de flétrir la simonie qui désolait l'Eglise. L'abus était devenu si criant que les grands seigneurs s'emparaient des évêchés, les réduisaient en fiefs, en faisaient la dot de leurs femmes ou les vendaient à prix d'argent. Ainsi, l'évêché d'Albi venait d'être vendu à un gentilhomme du pays, moyennant cinq mille sols, en faveur de Pons, comte de Toulouse et d'Albi, et de pareille somme pour les héritiers du vicomte Othon, à condition que ceux-ci feraient achever le pont d'Albi sur le Tarn, que leur père venait de faire construire presque en entier.

GUILLAUME II (1056). — **FROTARDUS** (1066). — **GUILLAUME III**, dit le *Poitevin* (1087).

GALTERUS ou **GALTIER** (1096). — Cet évêque assista à la dédicace de l'église de Saint-Saturnin de Toulouse, faite par le pape Urbain II, en 1096.

A cette époque, remonte l'origine de la ville de Lavaur, qui fait aujourd'hui partie du diocèse d'Albi. Izarn, évêque de Toulouse, était de la maison des anciens seigneurs de Lavaur. En 1098, cet évêque et ses parents donnèrent aux religieux de Saint-Pons-de-Tomières une église, en partie détruite, appelée Saint-Alain, située auprès de la rivière de l'Agoût et du château de Lavaur, à la charge de la faire rebâtir et d'y construire un village (villa), ce que ceux-ci exécutèrent. Plus tard, l'abbaye de Saint-Pons établit dans cette nouvelle église un prieuré conventuel, qui fut érigé d'abord en chapitre séculier, et puis en évêché, par le pape Jean XXII.

HUGUES II (1099). — ADELGARIUS I (1103). — ARNAULT I de CECENNO (1103). — ADELGARIUS II (1109). — SICARD (1115). — BERTRAND (1115). — HUMBERT I (1125). — GUILLAUME IV (1128). — HUGUES III (1135). — RIGALDUS ou RIGAUD (1144).

GUILLAUME V (1157). — ou *Guillem Petri*, originaire d'Albi.

GERALD ou GIRALD (1176). — C'est sous son pontificat que fut assemblé dans la petite ville de Lombers, à deux lieues sud de la ville d'Albi, le fameux concile qui condamna l'hérésie des Albigeois, en 1176. Les membres qui le composaient, respectivement nommés et convenus par les parties, étaient Pierre, archevêque de Narbonne; Gosselin, évêque de Toulouse; les évêques

d'Agde et de Nismes, et Gerald, évêque d'Albi, qui y présidait; il y avait en outre Roger, abbé de Castres, Arnaud de Narbonne, Pierre d'Ardorel; les abbés de Saint-Pons, de Saint-Guillem, de Gaillac et de Candeil; les prévôts d'Albi, de Toulouse, de Narbonne, et le prieur de Sainte-Marie-de-la-Daurade. Le concile fut tenu en présence de la reine Constance, comtesse de Toulouse; de Raymond Trincavel, et de Sicard, vicomte de Lautrec. Olivier, chef de l'hérésie, parut devant l'assemblée, et y ayant soutenu ses erreurs, fut condamné ainsi que ses adhérents. C'est depuis leur condamnation, prononcée sur le territoire d'Albi, que ces hérétiques furent appelés *Albigeois*. Cette hérésie était dans l'origine l'ouvrage d'un novateur appelé *Valdo*, de Lyon, dont les sectateurs sont nommés dans l'histoire du nom de *Vaudois*, plus tard *Henriciens* et *Bons-Hommes*, jusqu'au moment où ils furent condamnés dans le concile de Lombers (1).

CLAUDE D'ANDRIE (1183).

(1) C'est à ce concile tenu à Lombers que la ville de Réalmont dut son origine. Guillaume de Cohardon, sénéchal de Carcassonne, fit construire cette ville dans le domaine du roi, près du château de Lombers, en l'année 1260, pour l'exaltation de la foi catholique, pour l'extirpation entière, au moyen de cette peuplade, des repaires d'hérétiques et de leurs fauteurs, qui s'étaient retirés dans les forêts des environs, et le 12 mars 1272, il donna aux nouveaux habitants de Réalmont les coutumes qui étaient en usage à Carcassonne. Voir *Histoire gén. de Lang.*, tome IV, page 17.

GUILLAUME VI PETRI (1185). — Cet évêque a siégé de 1185 jusqu'en l'année 1227, ce qui comprend un espace de 42 ans; il se démit de son évêché et mourut en 1230.

DURAND (1227). — Cet évêque traita avec Raymond, comte de Toulouse, sur la monnaie d'Albi, en 1236.

En 1241, le même Raymond reconnut tenir en fief de ce prélat le château de *Castelnau-de-Bonafous*, en Albigeois, que Sicard d'Alaman tenait en fief de lui-même (1).

BERNARD II de COMBRETTO (1254).

BERNARD III de CASTANET (1275). — Natif de Montpellier et auditeur de rote, devint évêque d'Albi en 1275. Ce prélat fut à peine monté sur ce siége, qu'il y fit paraître les rares qualités de son esprit et l'élévation de son

(1) C'est au même Sicard d'Alaman que le château de Castelnau-de-Bonafous doit son origine. Ce n'était auparavant qu'un lieu désert et inhabité, appelé *le puy de Bonafoucens*, que le comte Raymond inféoda à ce seigneur, sous l'albergue de cent chevaliers et le service militaire de deux chevaliers et de trois sergents, à condition qu'il y construirait un château ou une ville. Ce château fut destiné, quelques années après, par Raymond, à la fabrique des *Raymondins d'Albi*, monnaie qui devait avoir cours dans l'Albigeois, le Rouergue et le Quercy. On l'appela dans la suite *Castelnau-de-Lévi*, parce qu'il passa dans une branche de la maison de Lévi. C'est une des baronnies qui donnaient entrée aux états du Languedoc. Voir l'*Hist. gén. de Lang.*, tome III, pag. 424.

caractère. C'est à lui que l'on doit la construction de l'église de Sainte-Cécile, dont il posa la première pierre le 15 août 1282 (1), et, comme si cette grande entreprise n'eût pas suffi à son activité, il fonda en même temps dans sa ville épiscopale trois établissements religieux : celui des Carmes, celui des Dominicains et celui des Cordeliers.

C'est au milieu de ces travaux que Bernard fut chargé, par Philippe-le-Bel, de se rendre à Rome, pour y négocier, avec le pape Boniface VIII, l'affaire de la canonisation du roi Louis IX. Le prélat mit dans cette négociation une habileté et une prudence qui le firent admirer de la cour de Rome, et profita de la faveur qu'il s'y était acquise pour obtenir du souverain pontife la sécularisation de son chapitre.

Le premier objet de ses soins, à son retour, fut de régler les suites de cette sécularisation, en séparant la mense capitulaire des biens qui devaient lui appartenir en propre. Il obtint pour lui et pour ses successeurs le palais des anciens comtes d'Albi, qu'on appela dans la suite *la Besbia*, dénomination qui, dans le langage du pays, voulait dire *palais de l'évêque*. Il se réserva en outre les châteaux de Combefa, de Villeneuve et autres grandes possessions féodales qui restèrent pour toujours unies à l'évêché.

Les évêques, depuis saint Clair jusqu'à Bernard de Castanet, portaient pour armes une simple croix d'or pomme-

(1) *Gallia Christ.*, tome I, pag. 19 et 20.

lée. Les chanoines avaient aussi les mêmes armes, parce que, selon la croyance commune, le premier évêque d'Albi avait dédié son église à la Sainte-Croix. Cette croix, qui était *à pendants*, parce qu'on y suspendait des diamants et des pierres précieuses, forme encore les armes du chapitre de Sainte-Cécile.

Bernard, après la sécularisation de son chapitre, prit en son particulier les armes de sa maison, qui consistaient en une tour d'argent. Il permit aux consuls de prendre son écusson, et voulut qu'il fût surmonté d'un lion d'or marchant sur les créneaux, avec un soleil et une lune d'argent en champ de gueules. Dans les armoiries de la ville d'Albi, adoptées par l'armorial des états du Languedoc, le 6 mars 1764, on ajouta cette devise :

Stat Baculus vigilatque leo turresque tuetur.

Bernard de Castanet aimait les sciences et les arts. Il favorisa les troubadours qu'il croyait propres à adoucir les mœurs et à calmer les passions, les encouragea par ses discours et par ses libéralités. Excité par cet homme de génie, l'Albigeois eut ses poètes et ses docteurs de la gaie-science. On sait que, même avant cette époque, Albert Cailla, Guilhem Huc, Aymar ou Azémar le Négré, natif du Castelviel-les-Albi, d'Hautpoul et Hugues de Lescure, faisaient les délices des châteaux où régnaient la gaîté et l'abondance. La dame du castel était toujours l'objet de leurs chants. Ils eurent surtout pour protectrice, au milieu de leur succès, une femme d'un

rare mérite; c'était Adélaïde de Toulouse, mère de ce Roger, vicomte d'Albi, qui fut plus tard dépouillé de son héritage par Simon de Montfort. Née au château de Burlats, près Castres, en 1164, elle aimait cette demeure, d'où elle répandait ses libéralités sur tous les jongleurs albigeois. Aussi n'était-elle célébrée par eux que sous le nom de *comtesse de Burlats*, qu'elle préférait à tous les autres.

BERTRAND II DE BORDIS (1308). — Fut fait cardinal par le pape Clément V, et mourut en l'année 1310.

GERALD II (1310).

BERALD DE FARGIS (1314). — Etait de la maison de Raymond de Fargis, et neveu du pape Clément V.

Il fit bâtir une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, la munit de riches ornements, et en confia les soins à un prieur chargé d'y maintenir un culte perpétuel. Ce prieuré, appelé *Fargues*, du nom de son fondateur, passa successivement à plusieurs illustres personnages, jusqu'au cardinal Louis d'Amboise, qui en changea l'institution pour y établir les religieuses de l'Annonciade. Il fut constamment l'objet de l'attention et des libéralités des évêques qui succédèrent à Berald de Fargis. Jean de Saya fit donation à cette chapelle d'une grande statue de la Vierge, assise sur une chaise et tenant le Sauveur entre ses bras. Elle était d'argent fin du poids de douze marcs, et placée au-dessus de l'autel dans une niche grillée de fer, fermée à

deux clefs, dont les consuls gardaient l'une, et l'autre était confiée au prieur. Cette image de Notre-Dame devint, dans la suite, l'objet d'une grande vénération. Elle était portée en procession, par quatre chanoines de la cathédrale, dans les calamités publiques. Un acte public de sa sortie était dressé entre les consuls et le prieur, et plus tard entre les premiers et l'abbesse du couvent.

PIERRE I DE LA VOIE ou DE VIA (1334). — Etait neveu du cardinal Armand de Via, et petit-neveu du pape Jean XXII.

BERNARD III DE CAMIATO ou DE CAYNAC (1337). — Ce prélat mourut en 1337, et fut enseveli dans le chœur de sa cathédrale.

GUILLAUME VII DE CURTI (1337). — Neveu du pape Benoît XII, fut d'abord évêque de Nismes, puis d'Albi. Cardinal en 1338, il mourut à Avignon, le 11 juin 1361.

POITEVIN ou POTIER DE MONTESQUIOU (1338). — Etait de l'illustre maison de Montesquiou en Gascogne. Il fut nommé cardinal le 7 mars 1350, et mourut à Avignon en 1355.

ARNAULD GUILLELMI (1351).

HUGUES IV D'ALBERT (1355).

DOMINIQUE DE FLORENCE (1379). — Etait religieux de l'ordre de Saint-Dominique lorsqu'il fut élevé sur le siége d'Albi, en 1379. Il fut transféré à l'évêché de Saint-Pons-de-Tomières en 1382, redevint évêque d'Albi

en 1397 et passa de ce siége à celui de Toulouse. Il fit construire le portail qui est au bas du grand escalier de Sainte-Cécile.

JEAN II DE SAYA (1382). — Ce prélat fit don au prieuré de Fargues de la statue de la Vierge dont nous avons parlé.

GUILLAUME VIII DE LA VOULTE (1383). — Cet évêque fit faire la dernière arcade de la voûte de Sainte-Cécile, et éleva les fondements du clocher jusqu'à la hauteur de la toiture; on lui attribue encore la fondation de l'hôpital de Saint-André de Gaillac.

PIERRE II (1386).

DOMINIQUE DE FLORENCE (1397). — Redevint évêque d'Albi, et fut transféré à Toulouse peu de temps après.

PIERRE III neveu (1410). — Après avoir été évêque de Béziers et de Lavaur, succéda à Dominique de Florence. Il fut chargé par le pape Jean XXII de plusieurs négociations, et mourut en 1434.

BERNARD DE CASSILLAC (1435). — Prévôt d'Albi, fut élu par le chapitre pour remplacer Pierre neveu. Le concile de Bâle, qui se tenait alors, confirma cette élection, le 19 décembre 1435. En même temps, Robert Dauphin, évêque de Chartres, obtint d'Eugène IV, à la prière de Charles VII, duc de Bourbon, des provisions du même évêché. Le concile ayant désapprouvé cette nomination, ordonna que Bernard serait sacré à Bâle même, le 12 fé-

vrier 1435, par les évêques de Lectoure et de Lausanne. Robert ne se crut pas exclu pour cela ; il fit assiéger, par ses soldats, que commandait le sénéchal de Carcassonne, le château de Montirat, le prit en 1437, et établit des consuls dans la ville ; la discussion dura quelques années, et les deux concurrents remplissaient tour à tour les fonctions épiscopales. Bernard prit une seconde fois possession, et célébra une messe solennelle dans son église, le 1er novembre 1455. Cependant Robert persistait toujours dans ses prétentions ; enfin, la cause fut portée au parlement, qui, par arrêt du 1er avril 1460, maintint Bernard dans son siége. Ce prélat mourut le 2 novembre 1462 et fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale, devant le grand autel.

ROBERT DAUPHIN (1462). — Dont nous venons de parler, était fils de Berald II, surnommé le Grand Dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, et de Marguerite de Sancerre. Il fut élevé dans la vie monastique et nommé évêque de Chartres. Transféré à Albi, il ne put occuper ce siége qu'après la mort de Bernard, et mourut la même année. Les chroniques lui donnent le titre de cardinal, sans que rien constate qu'il ait été revêtu de cette dignité. Il fut inhumé dans l'église des Frères Mineurs de Brives.

JEAN III JOFFROI (1463). — Nâquit à Luxeuil, dans les Vosges, en 1412. Il fit ses premières études à Dôle et fréquenta ensuite les universités de Cologne et de Pavie, où il s'appliqua à la jurisprudence avec autant d'ar-

deur que de succès. Après avoir terminé ses cours, il revint à Luxeuil et y embrassa la vie religieuse dans la célèbre abbaye fondée par saint Colomban. De retour à Pavie, il enseigna pendant trois années, à la prière du duc de Milan, la théologie et le droit canon. Le jeune professeur remplit cette chaire avec éclat, et fut invité, par le pape Eugène IV, à assister au concile de Ferrare. Il porta plusieurs fois la parole devant cette illustre assemblée, et céda au désir des pères du concile en ouvrant un cours de théologie dans une des salles du palais du gouverneur. Il fut aussi adjoint aux prélats chargés de travailler à la réunion de l'église grecque, et montra, dans cette circonstance, beaucoup de zèle et de talent. Peu de temps après, et en 1441, les religieux de Luxeuil le députèrent au duc Philippe-le-Bon pour lui demander la conservation des priviléges de l'abbaye; la réputation de Joffroi l'avait précédé à la cour de Philippe. Le prince ne tarda pas à l'honorer de sa confiance, en fit un de ses conseillers intimes, et l'envoya successivement, avec la qualité d'ambassadeur, en Espagne, en Portugal et en Italie. Joffroi eut le bonheur de terminer toutes les négociations dont il fut chargé, de manière à justifier le choix du prince, qui le récompensa de ses services par le titre d'abbé de Luxeuil et par l'évêché d'Arras. Le nouvel évêque vit Louis XI réfugié à la cour de Flandres, et conquit bientôt les faveurs du monarque. Le pape se servit de son influence pour amener le roi de France à abolir l'ordonnance de 1438, appelée la *pragma-*

tique sanction. Joffroi y réussit. Il reçut en récompense le chapeau de cardinal, en 1461, et fut nommé à l'évêché d'Albi en l'année 1463. Mais les grandes affaires dont il fut chargé ne lui permirent pas de résider longtemps dans son diocèse. Joffroi était aumônier du roi, et joignait aux autres bénéfices qu'il possédait celui d'abbé de Saint-Denis en France. Ses fonctions, qui le retenaient à la cour, et la confiance dont il jouissait, lui méritèrent de hautes missions. En 1469, il fut envoyé en Espagne afin de demander au roi de Castille la main de sa sœur Isabelle pour le duc de Guienne. Isabelle n'ayant pas consenti à ce mariage, Joffroi revint l'année suivante à Madrid, où il conclut le mariage de ce prince avec Jeanne, fille du roi; le cardinal fut ensuite chargé de réduire le comte d'Armagnac, et, après avoir installé le parlement de Bordeaux, il fut envoyé à Rome, en 1470, pour régler avec le souverain pontife diverses affaires relatives au clergé de France, et en rapporta les reliques de sainte Cécile. Il mourut au prieuré de Rully le 24 novembre 1473, et son corps fut porté dans sa cathédrale, suivant le désir qu'il en avait manifesté. Il légua la plus grande partie de ses biens au chapitre d'Albi, et sa bibliothèque avec quelques meubles précieux à l'abbaye de Saint-Denis. Joffroi avait du talent pour les affaires, de l'adresse, de la fermeté, et une instruction remarquable pour le temps où il vivait. C'est sans contredit un des prélats qui honorent le plus le siége d'Albi.

LOUIS D'AMBOISE (1473). — Frère du cardinal George d'Amboise, fut appelé à l'évêché d'Albi, en 1473. Son caractère et la sagesse de sa conduite lui méritèrent le nom de *Prud'homme*. Il montra dans l'administration de son diocèse du zèle, de grandes vues et un esprit créateur. C'est à cet évêque que l'on doit le chœur de Sainte-Cécile et le portique en pierre qui est au-devant de la porte principale, ainsi que la construction du clocher, qui ne s'élevait encore qu'à la hauteur de la toiture. Il fit la consécration de cette église, le 23 avril 1480.

Ce prélat fit bâtir, en outre, la chapelle de Combefa, qu'il orna de vitraux et de statues dans le genre de celles dont il avait décoré sa cathédrale (1).

En l'année 1498, Louis d'Amboise fut appelé à remplir une grande mission. Sa réputation de science et de vertu était parvenue jusqu'à Rome, et le pape Alexandre VI le nomma commissaire, conjointement avec Ferdinand, évêque de Ceuta, portugais, et le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, pour examiner la validité du mariage du roi Louis XII avec Jeanne de Valois. Ces prélats s'assemblèrent à Tours; mais à raison de la peste qui ravageait ce pays, ils se rendirent à Amboise. Les évêques, ayant ouï le roi et la reine, prononcèrent la nullité du mariage.

(1) Ces statues ont été transportées dans la chapelle Saint-Jacques de Monestiés; on y voit aussi le pavé en mosaïque sur lequel sont semées les armes de ce prélat.

Le volume qui contient les actes de la dissolution de ce mariage est déposé à la bibliothèque d'Albi. Il est d'un grand intérêt comme monument historique, quoiqu'il n'offre que des copies collationnées sur les originaux par les notaires présents à cette fameuse procédure. Ce recueil avait été voué aux flammes pendant la révolution, avec ceux que renfermaient les archives du chapitre. On le portait avec beaucoup d'autres vers le bûcher dressé sur la place publique; mais, dans la marche, il tomba du chariot où on l'avait placé et fut ainsi sauvé de la destruction.

Ce prélat mourut à Lyon, en l'année 1502. Ses entrailles furent placées dans le couvent des Pères Cordeliers de cette ville, et son corps fut porté à Albi et déposé derrière l'autel de la chapelle de Sainte-Marie-Majeure.

LOUIS D'AMBOISE II (1503). — Etait neveu du précédent. Il appela des peintres de Rome, et fit exécuter toute la partie des peintures de la voûte de Sainte-Cécile qui sont au-dessus du chœur. En 1506, il fut nommé cardinal par le pape Jules II. Appelé à Rome, en 1510, il mourut à Ancône, en Italie. Son cœur fut porté à Albi et renfermé dans le tombeau de son oncle, tandis que son corps fut déposé à Notre-Dame-de-Lorette, dans un magnifique mausolée sur lequel on lit l'inscription suivante :

Ludovico cardinali Ambosiano gallo Albiensi episcopo, præter generis nobilitatem singularis pietatis viro ac omnium virtutum complexo Georgius cardinalis arminiacus affinis, in tumulo Jacenti post sextum et trigesimum ab

ejus obitu annum pro tempore posuit 1553 *calendis octob.*

CHARLES DE ROBERTET (1510). — Fils de Claude, frère de Florimond, baron d'Allui et de Brou, secrétaire des commandements du roi, était archidiacre d'Orléans et prieur commandataire de Saint-Pierre-de-la-Règle, ordre de Saint-Benoît, sur la Garonne; il fut élu par le chapitre d'Albi, et prit possession de l'évêché au mois de décembre 1510. Cet évêque fit achever les peintures de la voûte de Sainte-Cécile. Il mourut le 9 août 1513, et fut inhumé devant la porte latérale du chœur de Sainte-Cécile.

JACQUES DE ROBERTET (1513). — Frère de Charles, devint évêque par la résignation de son frère, et mourut à Paris en 1519. Jean Chenu rapporte l'épitaphe suivante, qui fut placée sur son tombeau :

Ista Roberteti cineres tegit urna Jacobi;
Quem vigilem experta est Albia pontificem ;
Corporis et animi præclaris dotibus auctum ,
Ante suum rapuit sors truculenta diem.

ADRIEN DE GOUFFIER dit DE BOISSI (1519). — Etait fils de Guillaume de Gouffier et de Philippe de Montmorenci; il était grand-aumônier de France et cardinal, lorsqu'il fut nommé évêque de Coutances. Il fut transféré à Albi en 1519. Ce prélat mourut en 1523, dans le château de Villendren, en Touraine, et fut inhumé dans son abbaye de Bourgdeuil.

AIMAR DE GOUFFIER (1524). — Cet évêque, frère

du précédent, n'occupa le siége que cinq années et mourut en 1528. On voit à Saint-Denis l'épitaphe d'un sieur Pierre de Gouffier, où il est dit que ce Pierre de Gouffier avait pour frères, Arthur, seigneur de Boissi, grand-maître des finances; Hadrien, cardinal et légat en France; Guillaume, amiral de France, et Aimar, évêque d'Albi.

ANTOINE DUPRAT (1528). — Etait fils d'Antoine Duprat, seigneur de Veyrières, d'une ancienne famille d'Auvergne. Il parut d'abord avec distinction entre les avocats du parlement de Paris, et fut fait lieutenant-général au baillage de Montferrand, puis avocat-général au parlement de Toulouse, et maître des requêtes de l'hôtel du roi Louis XII. Il présida, en cette qualité, aux états de Languedoc, devint premier président au parlement de Paris en 1507; enfin, chancelier de France le 15 janvier 1515. Les historiens lui donnent de grands talents et beaucoup de capacité pour les affaires. C'est lui qui persuada à François Ier de rendre vénales les charges de judicature et de créer de nouveaux impôts sans attendre l'octroi des états du royaume, ce qui mit la discorde entre le conseil et le parlement. Il engagea aussi le même monarque à abolir la *pragmatique sanction* dans la conférence que ce prince eut à Bologne avec le pape Léon X, le 19 décembre 1515. Les mécontentements qu'occasionnèrent les actes de son ministère lui donnèrent des regrets, et, plus tard, étant devenu veuf, il se jeta tout entier dans les bras de la religion et embrassa l'état ecclésiastique. Ses talents et sa position le

portèrent bientôt aux plus hautes dignités de l'église. Il devint successivement évêque de Meaux, de Valence, de Gap, de Die et enfin d'Albi; mais il resta peu d'années dans ce dernier siége, fut nommé cardinal et archevêque de Sens. La mort le surprit dans son château de Nantouillet, le 9 juillet 1535, et son corps fut porté dans la cathédrale de Sens. Le chancelier Duprat fut l'un des plus grands politiques du seizième siècle; il eut beaucoup de part aux affaires civiles et ecclésiastiques de son temps et fut légat *à latere* en France. Les grands événements du règne de François Ier, qui se passèrent sous son ministère, ont donné lieu au proverbe : *Il a autant d'affaires que le légat.* Le cardinal Duprat avait une âme charitable et compatissante; il faisait beaucoup de bien aux pauvres, et l'année même de sa mort il accrut l'Hôtel-Dieu de Paris d'un corps de logis tout entier, qui a été connu sous le nom de Salle du Légat jusqu'à l'incendie de l'Hôtel-Dieu, en 1772.

JEAN DE LORRAINE (1536). — Fils de René II, duc de Lorraine, et de Philippe de Gueldres, fut élevé à la dignité de cardinal par le pape Léon X, en 1518. Il fut nommé à plusieurs évêchés, et enfin à celui d'Albi, en 1536. Son administration n'a laissé d'autres traces dans l'histoire que l'acte de sécularisation de l'abbaye de Gaillac, qu'il consentit dans la première année de son épiscopat. Il fut transféré à Narbonne, et mourut en 1550.

Sous le pontificat de Jean de Lorraine, la peste fit de grands ravages dans l'Albigeois. D'après ses conseils, la

ville fit un vœu solennel à saint Salvi et à saint Roch, qui devait être renouvelé tous les cent ans, et qui l'a été encore de nos jours, le 16 août 1820.

LOUIS DE LORRAINE (1550). — Fils de Claude Ier, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, fut d'abord évêque de Troyes en 1545, et ensuite transféré à Albi en 1550. Il fut fait cardinal en 1553, et assista, en cette qualité, à l'élection de Paul IV, en 1559. L'année suivante, il fut nommé à l'archevêché de Sens, qu'il résigna en 1563. Devenu ensuite évêque de Metz, il gouverna cette église jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Paris le 28 mars 1578.

LAURENT STROZZI (1561). — Natif de Florence, de la maison des Médicis, du côté de sa mère, qui était nièce de Léon X et tante de Catherine, reine de France, s'adonna d'abord aux armes et devint un grand capitaine. Il entra dans l'état ecclésiastique, fut fait cardinal et évêque de Béziers en 1548, d'où il passa à Albi par la résignation de Louis de Lorraine.

Le calvinisme faisait alors de grands ravages dans le midi de la France. Mais le nouvel évêque mit tant de soins et de zèle à maintenir ses diocésains dans le sein de l'Eglise, sa vigilance et son esprit de persuasion furent si puissants sur les cœurs, que sa ville épiscopale et la plus grande partie de son diocèse furent préservés de l'hérésie.

Afin de maintenir la jeunesse dans les vrais principes de la foi, il donna à la ville un vaste établissement, appelé de

Sainte-Gemme, pour l'instruction des enfants. C'est le collége qui existe encore.

Ce prélat permuta l'évêché d'Albi avec l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, en faveur de Philippe de Rodolphe. Il fut plus tard nommé à l'archevêché d'Aix, où il mourut en 1571.

PHILIPPE DE RODOLPHE (1567). — Neveu de Laurent Strozzi, prit possession le 10 juin 1568, et mourut le 15 juin 1574.

JULIEN DE MÉDICIS (1574). — Natif de Florence, de la famille des Médicis, fut d'abord évêque de Béziers, ensuite archevêque d'Aix par la résignation du cardinal Strozzi, et enfin évêque d'Albi. Il fonda dans cette ville le couvent des Capucins, dans le faubourg du Tarn, et fit bâtir la grosse tour de Combefa, nommée *Julien de Médicis*. Ce prélat sut se concilier l'amour de ses diocésains, au point que, lorsqu'il sortait de la ville, le peuple se portait en foule à la porte de son palais pour le conjurer de retarder son départ. Il mourut à Marseille, dans le monastère de Saint-Victor, dont il était abbé, en 1588.

ALPHONSE D'ELBÈNE I (1588). — Naquit à Lyon d'une illustre famille de Florence, obligée de fuir pendant les troubles qui agitaient cette ville. Sa naissance et ses talents lui ouvrirent le chemin des honneurs. Après avoir étudié sous Cujas et reçu le bonnet de docteur en droit, il fut pourvu, en 1550, de l'abbaye de Hautecombe, de l'ordre de Cîteaux, en Savoie. Le duc Charles-Emmanuel le

nomma son historiographe, et lui accorda, ainsi qu'à ses successeurs, dans cette abbaye, le titre de sénateur-né du sénat de Savoie. Mgr d'Elbène fut aussi l'un des ornements de l'académie florimontane d'Annecy. Il permuta son abbaye d'Hautecombe contre celle de Mézières, en Bourgogne, et fut nommé, en 1588, évêque d'Albi. Il administra ce diocèse pendant vingt années, de manière à se concilier tous les cœurs, dans ces temps difficiles, où le fléau de la guerre civile et religieuse avait laissé des traces si profondes. Cet évêque mourut le 8 février 1608, âgé de 70 ans, et fut inhumé dans le chœur de Sainte-Cécile.

Alphonse d'Elbène avait fait, pendant sa jeunesse, son amusement de la poésie française, et on a de lui quelques vers imprimés avec le tombeau d'*Adrien Turnèbe.* Il aimait les gens de lettres et en était considéré. Ronsard lui dédia son Art poétique, et Juste Lipse la plupart de ses ouvrages. Mais il s'appliqua particulièrement à l'histoire, et il a laissé, dans ce genre, des monuments qui méritent d'être consultés, tels que l'histoire de l'origine de la race des Capets, celle du royaume de Bourgogne, et une chronologie des comtes de Toulouse. On trouve encore plusieurs ouvrages écrits de sa main dans les bibliothèques de Paris, de Turin et de Genève. On lui a attribué des lettres à d'Epernon, en 1589; mais il est prouvé qu'elles sont d'un furieux ligueur, qui voulut donner plus de crédit à ses opinions, en les publiant sous un nom respectable.

ALPHONSE D'ELBÈNE II (1608). — Succéda à son

oncle, et, comme lui, s'attira l'estime et l'amour de ses diocésains. Il obtint des états des sommes considérables pour sa ville épiscopale, racheta la baronnie de Lombers, tenue par M. le comte de Panat, et rendit moins onéreux aux habitants le logement des gens de guerre, pendant la lutte malheureuse qui affligea les provinces méridionales de la France. Il fonda, en 1622, le collége des Jésuites, le fit doter par la ville, et céda le prieuré de Saint-Affric pour l'enseignement de la philosophie. Louis XIII fut présent aux états du Languedoc, tenus à Beaucaire en 1622; Alphonse s'y fit remarquer comme un des prélats les plus distingués de la province, par son intelligence dans les affaires. Le roi lui donna le brevet de gouverneur de l'Albigeois, de conseiller au parlement de Toulouse et à la cour des comptes de Montpellier. En 1628, son crédit à la cour le fit nommer commissaire pour procéder à la démolition des fortifications de la ville de Castres. Il partagea la somme qui lui fut allouée pour cet objet entre les Jésuites et les Capucins pour la construction de leurs églises.

La peste étant survenue dans plusieurs parties de son diocèse, en 1630 et 1631, il donna lui-même des soins aux malades et leur fit distribuer d'immenses secours. C'est alors que les consuls firent un vœu à Notre-Dame de *la Drèche*, par lequel la ville donna une lampe d'argent de la valeur de 400 livres, pour être allumée à perpétuité devant l'image de la Vierge.

Alphonse était favorisé du roi et aimé de ses diocésains,

lorsqu'une circonstance malheureuse vint changer sa position. Ce prélat se laissa entraîner à présider la délibération des états du Languedoc, tenus à Pézénas, le 22 juillet 1632, par laquelle il s'engagea dans la faction du duc de Montmorency. Il reçut dans Albi les troupes rebelles; mais les habitants, qui ne partageaient pas ses opinions, prirent les armes et le forcèrent à quitter la ville. D'Elbène fut déclaré coupable de lèse-majesté et privé de son bénéfice, en vertu de la sentence rendue, le 19 juillet 1634, par des juges délégués du Saint-Siége. Il fut obligé de sortir de France, et ne fut autorisé à y rentrer qu'après la mort du cardinal de Richelieu. Peu de temps après son retour, ce prélat mourut à Paris, le 9 janvier 1651, âgé de 71 ans, et fut inhumé dans l'église du Temple, de l'ordre des chevaliers de Malte.

GASPARD DE DAILLON DE LUDE (1635). — Né en 1600, était fils du comte de Daillon de Lude, baron de Montels, de Salas et des Fourneaux, et de Françoise Schomberg, sœur du maréchal du même nom. Il était frère de Timoléon, Roger et Erasme de Daillon, qui se firent tous un nom dans l'Etat. Après avoir terminé ses études, M. de Lude fut pourvu de l'abbaye de Castellare, en Poitou. Le 5 janvier 1631, il fut nommé, par Louis XIII, évêque d'Agen, et sacré à Paris, en cette qualité, par l'archevêque François de Condé, dans l'église des Jésuites. Transféré à Albi le 10 octobre 1634, pendant la vie d'Alphonse d'Elbène, par suite de la sentence portée

contre ce prélat, il ne put prendre possession de ce siége qu'en 1636. Albi était privé de son évêque depuis plusieurs années, à la suite des événements dont nous venons de faire mention. Aussi le nouveau prélat y fut-il reçu au milieu des témoignages les plus éclatants de la satisfaction générale. Il y fit son entrée solennelle, le 9 mars 1637.

Mgr de Lude a occupé le siége d'Albi pendant quarante-deux ans; sa longue administration a été marquée par des créations utiles.

Possesseur d'un patrimoine considérable, il croyait devoir consacrer sa fortune particulière à rehausser l'éclat de sa dignité et de sa naissance; mais ses dépenses ne l'empêchèrent jamais d'employer les revenus de son évêché au soulagement des pauvres ou à des établissements religieux.

Il fit de riches présents à son église : il donna notamment un magnifique dais en drap d'or, et un ornement noir complet, sur les pièces duquel on voyait un Saint-Esprit en argent et ses armes dans les quatre coins. Le prélat fit cette générosité à sa cathédrale après sa nomination de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, qui avait eu lieu le 30 décembre 1661.

Mgr de Lude laissa à ses successeurs la magnifique maison *du Lude*, à laquelle il donna son nom, et la belle orangerie, sur laquelle le comte de Bristol, ami du prélat, fit graver le dystique suivant :

Semper hic invito fulget poma aurea Cælo;
Sic sævas hiemes Ludit Ludovicus et ornat.

Cette belle habitation a été acquise depuis peu d'années par les dames du Bon-Sauveur de Caen. Des constructions colossales viennent de s'élever à côté de l'ancienne demeure des évêques, et cet établissement, consacré à soulager toutes les misères, a pris dès sa naissance un accroissement qui lui promet un brillant avenir.

On doit à ce prélat la façade extérieure de l'église des Jésuites et la construction du couvent des dames de la Visitation, dans le faubourg du Pont. Cette maison, récemment fondée, devint célèbre par la retraite que vint y chercher la comtesse d'Izembourg, dont les aventures et les malheurs ont été décrits d'une manière aussi aimable que gracieuse par Mlle de Saliez (1).

(1) *La comtesse d'Izembourg*, Paris, 1688. On trouve à la bibliothèque d'Albi un exemplaire de ce charmant ouvrage, aujourd'hui très-rare. Comme Mgr de Lude a joué un rôle important dans cette histoire, nous avons cru devoir en donner ici l'analyse.

« Marie-Anne de Hohenzolerne tenait, par sa naissance, aux plus illustres maisons de l'empire. Confiée à la comtesse de Furstemberg, sa sœur aînée, elle joignit bientôt une éducation accomplie à tous les avantages de la nature. Sa beauté la fit rechercher, dès l'âge de quinze ans, par plusieurs jeunes seigneurs de la cour. Mais sa sœur, femme d'un caractère altier et sévère, leur préféra le vieux comte d'Izembourg, qui alliait à un grand courage une âme sombre et farouche. Il était déjà veuf d'une femme morte subitement, et par une cause inconnue, qui avait laissé dans les esprits de violents soupçons d'empoisonnement. La jeune comtesse ne tarda pas à ressentir les effets de l'humeur

C'est à Mgr de Lude qu'est due, en grande partie, l'érection de l'archevêché d'Albi; il fit toutes les démarches nécessaires à cet effet, présida aux enquêtes et passa le concordat, avec l'archevêque de Bourges, le 7 mars 1675. La bulle d'érection allait être portée, lorsque le prélat mourut dans sa maison du Lude, le 24 juillet 1676, à l'âge de 76 ans. Il fut enseveli dans le chœur de Sainte-Cécile, au-devant de la chaire épiscopale. Nous avons donné l'inscription gravée sur sa tombe. Mgr de Lude laissa sa bibliothè-

et des mauvais traitements de son époux. Constamment menacée d'une mort tragique, elle profita d'une absence que fit le comte pour échapper à sa tyrannie. Deux jeunes officiers, en qui elle avait une entière confiance, lui servent de guide; l'un d'eux se dévoue à la mort pour arrêter une troupe de gardes envoyés par le comte à la poursuite de son épouse. Cet héroïsme lui sauva la vie. Elle arriva à Paris accompagnée de son fidèle écuyer, nommé Mesplets; mais ne se trouvant pas en sûreté dans une ville où ses malheurs étaient déjà connus, elle vint s'établir en Languedoc, dont on lui avait souvent vanté le climat. Le petit château de la Longagne, à une lieue d'Albi, lui offrit une retraite solitaire, mais agréable. La comtesse y vivait tranquille, tâchant d'oublier ses infortunes, en apprenant à filer et à parler la langue du pays, lorsque son libérateur lui-même (le jeune Mesplets) devint pour elle un nouveau sujet de tourments et d'alarme. Cette femme infortunée chercha un refuge et un appui auprès de Mgr de Lude, évêque d'Albi, dont elle connaissait le caractère et les hautes vertus. Le prélat, touché des malheurs de la comtesse, lui accorda sa protection toute entière; quelques jours après il la conduisit lui-même dans le couvent de la Visitation, où il lui donna le voile religieux; plus tard, elle devint abbesse dans cette sainte maison, et mourut en 1670. »

que à la ville et fit des libéralités considérables en faveur des établissements religieux ou de charité.

IV.

ARCHEVÊQUES.

HYACINTHE SERRONI (1676). — Né à Rome en 1617, fut pourvu, dès l'âge de huit ans, par le pape Urbain VIII, de l'abbaye de Saint-Nicolas, dans la ville. Il entra ensuite au couvent de la Mineure et prit l'habit religieux, qu'il honora par ses vertus et par ses progrès dans les sciences ecclésiastiques. Le père Michel Mazarin, frère du cardinal, premier ministre, qui était alors dans ce monastère, se lia avec Serroni d'une étroite amitié, et le pape ayant nommé Michel maître du sacré palais, Serroni fut appelé auprès de lui et le dirigea dans les fonctions de sa charge jusqu'au moment où le frère du ministre de France fut nommé à l'archevêché d'Aix. Serroni vit avec peine s'éloigner de lui celui qui devait favoriser sa carrière; il le lui fit comprendre, et lui dit en l'embrassant: *Memento meî, cum fueris in regno tuo, domine.* L'archevêque d'Aix n'oublia pas ces instances de l'amitié, appela bientôt Serroni auprès de lui et le présenta à la cour, où ses talents et ses vertus devaient bientôt le faire connaître. Aussi fut-il nommé, en 1647, à l'évêché d'Orange. Le pape l'établit,

en même temps, vicaire apostolique dans la province de Tarragone, dont l'église métropolitaine et les cathédrales étaient alors dépourvues d'évêques. Il remplit ses fonctions avec tant d'éclat, que le roi le nomma intendant de la marine, en 1648, et lui donna la mission d'aller en Catalogne en qualité d'intendant de l'armée.

Après la suspension d'armes entre la France et l'Espagne, il fut choisi comme commissaire, avec M. de Marca, archevêque de Toulouse, pour le règlement des limites des deux royaumes. Dans la conférence de Saint-Jean-de-Luz, avec le cardinal Mazarin et don Louis de Haro, ministre d'Espagne, il sut si bien ménager les intérêts des deux nations qu'il parvint à les concilier par son habileté et sa prudence. Le roi, pour le récompenser de ses services, voulut qu'il mît dans ses armes un rocher d'or qu'un lion divise avec une scie; armes parlantes qui, suivant l'usage d'alors, désignaient son nom : *Serra-Scie.* Nommé à l'évêché de Mende, en 1661, Serroni montra, dans ce nouveau siége, toute l'activité de son esprit et la générosité de son cœur. Il fit l'abandon *du droit de marque* des marchandises fabriquées dans son diocèse, dont le revenu était de quinze mille livres; il apaisa le soulèvement du Vivarais, et fonda, dans sa ville épiscopale, un grand nombre d'établissements. Il fut récompensé de son zèle et de sa générosité par l'abbaye de la Chaise-Dieu, vacante par la mort du cardinal Mancini, ci-devant remplie par les cardinaux de Richelieu et Mazarin, du revenu de vingt-deux mille livres; et, peu

de temps après, lors de l'érection de l'archevêché d'Albi, en 1676, par la volonté expresse du roi, l'arrêt du conseil qui fit cette érection le désigna pour cette charge.

Serroni fit son entrée à Albi, après les états de la province, le 22 février 1679. Le nouvel archevêque y fut reçu avec un enthousiasme et une solennité qu'il est impossible de rendre. La spirituelle Mlle de Saliez, alors viguière d'Albi, contribua à cette fête publique par des vers gracieux et des inscriptions analogues à la circonstance, placés sur des arcs de triomphe élevés en l'honneur du prélat. Elle en fit alors une relation détaillée dans une lettre à Madame (Mariotte de Toulouse), qui fut rendue publique et insérée dans le *Mercure de France* de cette époque (1).

(1) Antoinette de Salvan de Saliez, née à Albi en 1638, fut mariée à Antoine de Fontvielle, seigneur de Saliez, viguier d'Albi, dont elle devint bientôt veuve. Comme elle joignait à beaucoup de délicatesse d'esprit, de l'érudition et un grand goût pour les sciences, elle se livra entièrement à l'étude et à la culture des lettres; elle tenait chez elle des assemblées où les gens d'esprit étaient reçus et se rendaient avec empressement. On y discourait sur toute sorte de sciences et de littérature, et Mme de Saliez y brillait par son esprit et par son savoir. En 1689, l'académie des Ricovrati, de Padoue, lui envoya des lettres d'académicienne. Elle avait formé une société, à qui elle donna le titre de Chevaliers et de Chevalières de la Bonne-Foi, dont elle dressa les statuts en 1704. Mme de Saliez est morte à Albi, le 14 juin 1730, à l'âge de 92 ans, ayant conservé jusqu'à la fin toute la vivacité de son esprit. Elle a laissé de charmants ouvrages; entre autres : *La comtesse d'Izembourg*, dont nous

Ce prélat montra bientôt, par son administration, qu'il était digne des honneurs qu'on venait de lui rendre. Après avoir promulgué des règlements pour la discipline ecclésiastique et pour l'honneur du sacerdoce, il fit construire le grand séminaire et ordonna dans le palais épiscopal des réparations qui attestaient de son goût et de son génie. On lui doit la grande salle de la bibliothèque, le grand escalier, la double terrasse qui est sur le Tarn, le corridor qui conduit à Sainte-Cécile, entièrement taillé dans le massif du mur; enfin, la partie de la chapelle où l'on voit encore ses armes.

Cet évêque mourut à Paris, le 7 janvier 1687, à l'âge de 77 ans. Il fut enseveli dans l'église du noviciat des Dominicains du faubourg Saint-Germain, dont il avait posé la première pierre. Son cœur fut porté à Albi par M. l'abbé Decamps, son grand-vicaire, qui devint plus tard évêque de Pamiers, et placé à Sainte-Cécile dans un des murs de la chapelle de Saint-Amans, aujourd'hui de Saint-Barthélemy. La pierre qui le recouvrait fut enlevée pendant la révolution, par des hommes cupides, dans le but de s'emparer de la boîte en argent qui renfermait le cœur du prélat.

Serroni institua le chapitre de Sainte-Cécile héritier de tous ses biens. La bibliothèque de la ville possède un grand

avons parlé. Voir l'*Histoire littéraire des Dames Françaises*, tome Ier. — L'abbé de la Porte et le *Parnasse Français* de Titon du Tillet, page 648.

nombre d'ouvrages précieux qui lui ont appartenu, où se trouvent son nom et ses armes. On voit, dans une des salles de l'archevêché, le portrait original de ce prélat, qui est un chef-d'œuvre de Gérard.

Serroni aimait les sciences et les lettres. Il a laissé plusieurs écrits, notamment les *Entretiens affectifs de l'âme avec Dieu*, sur les psaumes de David; des *Sermons* et une *Oraison funèbre de la reine-mère.*

CHARLES LEGOUX DE LA BERCHÈRE (1687). — Né à Dijon, fils de Pierre Legoux, seigneur de La Berchère, premier président au parlement de Grenoble, et de Louise Joly de Busi, fit ses hautes études à Paris, où il prit le grade de docteur en Sorbonne. Il fut nommé aumônier du roi et puis évêque de Lavaur, en 1677. Ce prélat gouverna ce diocèse pendant l'espace de huit années, et se fit distinguer par sa charité envers les protestants qu'il s'efforça de ramener dans le sein de l'Eglise. Son mérite l'appela à l'archevêché d'Aix, en 1685, et deux ans après à celui d'Albi. Mgr de La Berchère montra, dans l'administration de ce dernier diocèse, le zèle et la haute capacité qui l'avaient déjà distingué dans ses précédents emplois. Son premier soin fut de pourvoir au soulagement des pauvres. Il appela des sœurs hospitalières et fit construire, à ses frais, l'hôpital qui existe aujourd'hui sur l'emplacement donné par M. l'abbé de Ciron, alors archidiacre de Sainte-Cécile. Il posa la première pierre de cet édifice, le 1er mars 1697.

Son crédit à la cour lui fit obtenir pour son diocèse une

diminution sur les tailles et impositions, à la suite des malheureuses années 1692, 93, 94 et 95, où la ruine de ce pays fut consommée par la construction du Canal des Deux-Mers, qui porta un coup mortel à son commerce et à son industrie.

Mgr de La Berchère joignit à une ardente charité une piété tendre envers les saints: afin d'honorer ceux de son diocèse d'une manière particulière, il réunit les offices propres à chacun d'eux dans une collection spéciale.

Il fit porter dans sa chapelle les reliques des saints patrons des cinq églises suffragantes, et voulut rendre au premier évêque d'Albi les honneurs que méritait ce titre, en lui consacrant, dans son église cathédrale, une chapelle qui devait recevoir le précieux dépôt des reliques de ce saint martyr. La réception de ces reliques eut lieu le 22 septembre 1700, et fut faite avec toute la solennité digne de son objet. La relation de cette touchante cérémonie a été écrite par Mlle de Saliez, dont la plume élégante et gracieuse savait se prêter à toutes les circonstances. C'est à cette même époque que Mgr de La Berchère fit voûter la dernière chapelle de Sainte-Cécile, placée à droite, la fit peindre et y fit placer cette légende, empruntée des Paralipomènes (chap. IV): *Sic que completum est omne opus quod fecit Salomon in domo Domini.*

Ce prélat fit, en outre, de grandes libéralités à son église. Il plaça les degrés en marbre du siége épiscopal du chœur, et créa à perpétuité la fondation suivante : tous

les jours, à la messe capitulaire, avant le *Memento*, le diacre chantait ces paroles : *Memento*, *Domine*, *famuli tui Caroli*, et tout le chœur répondait : *Amen*. Il laissa pour cet objet une somme considérable.

C'est encore à Mgr de La Berchère que l'on doit l'achèvement de la chapelle de l'archevêché, les tableaux qui en font l'ornement et la galerie qui la termine. On lui doit encore la terrasse qui est au fond de la grande cour de l'archevêché, au-dessus du jardin ; la chambre et le cabinet de suite pratiqués dans le massif de la tour carrée, et l'appartement qui donne sur la rivière du Tarn.

Cet évêque fut transféré à Narbonne en 1703. Il y mourut le 2 juin 1719, à l'âge de 72 ans.

Mgr de La Berchère fut membre honoraire de l'académie de Montpellier et l'un des commissaires nommés par le clergé de France, en 1705, pour veiller à l'édition des actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé. On a de lui une oraison funèbre de Mgr de Serroni, des statuts synodaux de Lavaur, son Propre des Saints d'Albi ; ses harangues au roi Louis XIV, en 1701 ; et au roi Louis XV, au nom du clergé ; enfin, une lettre à l'abbé Fyot, sur la mort de l'abbé de Joly, chanoine de Dijon, et une autre au père Mabillon, datée d'Albi, le 20 décembre 1691.

Ce prélat était recommandable par son zèle pour les intérêts et pour la gloire de son pays autant que par son amour pour les lettres. Le premier, il conçut et forma le

dessein *d'une histoire complète du Languedoc, où, en détaillant tous les faits, on n'oublierait rien de ce qui concerne les mœurs, les coutumes et le gouvernement politique des peuples.* (Préf. de l'*Hist. de Lang.*, page 1.)

Il le proposa dans l'assemblée des états tenus à Montpellier, au mois de janvier 1709, et après y avoir représenté les avantages qu'on pouvait en espérer, il eut la gloire de se voir chargé de la conduite de cet ouvrage.

Ce judicieux prélat en confia l'exécution aux religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et l'on sait avec quel succès dom Claude de Vic et dom Vaissette surent remplir leur mission.

HENRI DE NESMOND (1703). — Originaire de l'Angoumois, se fit de bonne heure un nom dans la chaire pendant qu'un de ses frères, le chevalier de Nesmond, illustrait le sien dans la marine. Ses succès le portèrent sur le siége épiscopal de Montauban, puis sur celui d'Albi, où il fut appelé le 15 août 1703. Il fut reçu en 1710 à l'Académie française, à la place de Fléchier, dont il reproduisait, sinon le talent oratoire, du moins toutes les vertus apostoliques. Nommé à l'archevêché de Toulouse, le 6 novembre 1719, il n'eut recours qu'aux voies douces et persuasives pour ramener à l'unité de la foi les protestants de son diocèse; ses fonctions lui imposèrent souvent le devoir de haranguer le monarque au nom du Languedoc; ce fut dans une occasion semblable, qu'étant resté court après quelques mots d'exorde, le prince lui dit avec bonté : « Je suis bien aise

que vous me donniez le temps de goûter les belles choses que vous me dites. » On a raconté, à peu près, la même anecdote de Massillon. Ce prélat mourut en 1727. Il a laissé des discours et des sermons estimés; ils sont écrits avec une simplicité noble, et en même temps, avec cette négligence par laquelle les hommes du monde affectaient autrefois de se distinguer des écrivains de profession.

ARMAND-PIERRE DE LA CROIX DE CASTRIES (1719). — Etait issu de l'ancienne maison de Mont-Arnaud. Il était fils du baron de la Croix de Castries et de dame de Bouzi, nièce du cardinal du même nom. D'abord archidiacre de Narbonne, il alla à Paris où son génie et ses hautes qualités le mirent en grande faveur auprès du duc d'Orléans. Ce prince, devenu régent du royaume, le nomma à l'archevêché de Tours, en 1722. Il n'avait pas encore pris possession de ce siége lorsqu'il fut désigné pour celui d'Albi.

Ce prélat donna, pendant tout le temps de son épiscopat, des marques éclatantes de son zèle pour la religion et du dévoûment le plus absolu pour ses diocésains. Il aimait les pauvres, et joignait à ses bienfaits le précieux talent de se faire aimer de ceux auxquels il faisait du bien. Personne ne sut réunir, avec plus de naturel, cette véritable grandeur qui vient des sentiments de l'âme avec cette affabilité qui séduit et qui attire. Il sut corriger et pardonner, et c'est par cet heureux mélange de douceur et de dignité, de clémence et de justice, que, dans les temps les plus ora-

geux, il maintint la paix dans son église et s'attira l'amour et le respect de tous ceux qui le connurent.

En 1733, Mgr de Castries fut nommé cordon bleu et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il était revêtu de cette distinction, lorsqu'il fit faire l'orgue de Sainte-Cécile, ainsi que cela résulte de l'inscription qui indique l'époque où cet instrument fut construit.

Appelé souvent à la cour pour les affaires du clergé, ce prélat chargea de l'administration du diocèse M. Quiqueran de Beaujeu, évêque de Leuse *in partibus;* celui-ci étant mort d'une manière inopinée, en 1737, il fit nommer pour le remplacer, pendant son absence, dans les fonctions épiscopales, M. Jean de Brunet Castelpers de Panat, et le sacra lui-même à Paris, avec le titre d'évêque d'Ivry *in partibus,* en l'année 1740.

Mgr de Castries décéda à Albi, le 15 mars 1747, et fut enseveli dans le chœur de Sainte-Cécile, à côté de Mgr d'Elbène.

DOMINIQUE DE LAROCHEFOUCAULD (1747). — Etait né, en 1713, à Saint-Elpis, dans le diocèse de Mende. Il fut distingué, jeune encore, par M. de Choiseul, évêque de Mende, qui parla de lui avec faveur à M. Frédéric-Jérôme de Larochefoucauld, son parent, alors archevêque de Bourges. Ce prélat appela auprès de lui le jeune Dominique, et se chargea de diriger ses études. Il l'envoya au séminaire de Saint-Sulpice et le prit ensuite pour son grand-vicaire. L'abbé de Larochefoucauld en exerça les fonctions

jusqu'à l'époque de sa nomination à l'archevêché d'Albi, en 1747. Il fut sacré en cette qualité par ce même évêque de Mende, auquel il devait son élévation; sa bonté, sa douceur, ses manières simples et aimables lui gagnèrent tous les cœurs. Lors de la famine qui eut lieu dans le Midi, en 1752, il convoqua le clergé ainsi que les notables de la ville, et, pour les exciter par son bon exemple, il remit entre leurs mains tous ses revenus de l'année. Ce digne prélat distribuait lui-même des secours aux indigents, les encourageait et faisait luire l'espérance dans le cœur des malheureux. Sa charité et sa conduite, dans ces circonstances difficiles, ne firent qu'accroître l'estime qu'on avait pour sa personne. La vénération dont il était l'objet lui fit aimer un pays auquel il s'attacha par les liens du cœur. En l'année 1750, il maria une de ses sœurs, Mlle Marie-Françoise de Larochefoucauld, avec M. le comte de Panat, chef d'escadre, dont la famille jouissait, dans le Rouergue et l'Albigeois, d'une haute considération. Mais son mérite l'appela bientôt aux plus hautes dignités de l'Eglise. Il fut pourvu, en 1757, de la riche abbaye de Cluny, transféré deux ans après sur le siége de Rouen, et enfin nommé cardinal. La bonté de son cœur, jointe à toutes les vertus épiscopales, lui concilièrent les esprits à Rouen comme à Albi. Il dota les hôpitaux, adoucit le sort des prisonniers et donna du secours à toutes les infortunes. Mille traits nous le peignent comme l'ami des malheureux et le père de ses diocésains. Nous allons nous borner à deux.

Le prélat rencontra un jour, à la porte de son parc, un enfant de quatre ans. Celui-ci vole dans ses bras; l'éclat de la croix épiscopale frappe ses yeux; il la saisit d'une main avide et la baise: « Tu veux ma croix, mon fils, lui dit le bon archevêque, je te la donne; » et à l'instant il dénoue le cordon qui la soutient et l'attache au cou de l'enfant. La mère survint. « Ah! monseigneur, dit-elle, ce n'est pas ce riche bijou que je vous demande pour lui, c'est l'honneur de votre protection. — Il aura l'un et l'autre, madame, lui dit le prélat. » Sa promesse ne fut point vaine, et cet enfant, élevé par ses soins, est devenu depuis un vénérable prêtre, qui, après avoir dignement exercé le saint ministère, a été confesseur de la foi.

Dans une autre circonstance, on avait signalé à ce saint évêque une famille, autrefois riche, tombée dans la plus affreuse indigence. Sa charité le conduisit dans la demeure délabrée qu'elle habitait, et, pour déguiser ses largesses et ménager l'amour-propre naturel au malheur, il feignit d'attacher un grand prix à un tableau, dernier débris d'une opulence passée, le demanda et envoya en échange une somme de huit mille livres.

Mgr de Larochefoucauld fut le premier qui adhéra aux actes de l'assemblée du clergé en 1756. Le 1er juin 1778, il fut nommé cardinal sur la présentation du roi, et présida les assemblées du clergé de 1781 et 1782. Député aux états-généraux et président de la chambre du clergé en 1789, il vota, ainsi que la majorité de son corps, pour la

séparation des trois ordres, et ne se réunit au tiers que sur l'invitation expresse du roi, en déposant sur le bureau une protestation pour la défense des droits de son ordre. Il prit part depuis à toutes les mesures adoptées par le clergé et présida aux réunions d'où sortit *l'exposition des principes*. On surprit un jour une de ses lettres où il s'élevait contre les innovations, et il fut dénoncé en pleine assemblée. Sans se laisser intimider par le bruit, le cardinal se leva et dit avec calme : *Oui, messieurs, j'ai écrit la lettre qu'on vous dénonce, et j'ai dû l'écrire, elle renferme mes véritables sentiments.* La majesté imposante de cet aveu confondit l'accusateur et le réduisit au silence. Tel est l'ascendant de la vertu.

Le prélat ayant refusé de prêter le serment, on s'occupa de lui nommer un successeur suivant les formes nouvelles. Il écrivit, le 23 janvier 1791, aux électeurs pour leur représenter l'irrégularité de leur opération, et publia, le 20 février suivant, une instruction pastorale contre la constitution civile du clergé. La crainte ne l'empêcha jamais de paraître à l'assemblée dans les circonstances les plus difficiles. Un des derniers à quitter la France, il ne partit qu'après le 10 août 1792, s'embarqua le 20 septembre à Boulogne, passa dans les Pays-Bas et habita successivement Maëstrich, Bruxelles et Munster. Arrivé dans cette dernière ville en juillet 1794, il y vécut, non-seulement comme un sage, mais comme un héros chrétien. Il s'y fit admirer par sa douceur et sa constance, respecter du peu-

ple et des grands par sa piété. Détaché du monde et de ses grandeurs, homme de prière, ce saint évêque vit sans crainte approcher le terme de sa vie. Il mourut le 27 septembre 1800, et ses honorables obsèques attestèrent la douleur universelle. Le grand chapitre le fit inhumer dans un caveau de la cathédrale, et son oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé Jarry. Ce discours, qui fut imprimé à Anvers, est écrit avec talent et fait bien connaître les vertus du prélat.

LÉOPOLD-CHARLES DE CHOISEUL-STAINVILLE (1759). — Descendant des comtes du Plessis-Praslin, naquit au château de Lunéville, le 6 décembre 1724. Il était frère du ministre de ce nom. Cette haute protection, jointe à un véritable mérite, lui assuraient une brillante carrière. Nommé évêque d'Evreux en 1758, il fut appelé l'année suivante à l'archevêché d'Albi.

Ce prélat avait un esprit actif et un génie créateur. Un de ses premiers soins fut de rechercher tous les règlements de ses prédécesseurs, de les coordonner et d'en faire un corps d'ordonnances qui pût servir de règle pour son clergé. Il convoqua à cet effet, le 28 avril 1762, une assemblée synodale, et les statuts qu'il publia après cette réunion sont regardés comme un chef-d'œuvre en ce genre. Il donna en même temps un nouveau bréviaire sur le modèle de celui de Paris qu'il fit approprier au diocèse d'Albi.

Mgr de Choiseul ne se borna pas seulement à des réformes et à des changements importants dans les affaires ec-

clésiastiques. Son esprit pénétrant, embrassant d'un coup-d'œil rapide tous les dehors de la ville d'Albi, en changea dans un instant l'aspect extérieur. Des remparts flanqués de tours et entourés de fossés profonds firent place à de riantes promenades et à des terrasses uniformes présentant partout un coup-d'œil gracieux. La promenade du Jardin-Royal a porté pendant longtemps le nom de Jardin-Choiseul. Comptant sur le secours du ministre son frère, il avait conçu d'immenses projets pour l'embellissement de sa ville épiscopale, lorsqu'il fut appelé, en 1764, sur le siége de Cambrai, où il mourut en 1774.

FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE DE BERNIS (1764). — Comte de Lyon, naquit, le 22 mai 1715, à Saint Marcel-d'Arche en Vivarais, d'une famille ancienne, mais peu favorisée de la fortune. Destiné à l'état ecclésiastique, il alla de bonne heure à Paris et fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice. Sa naissance le fit entrer d'abord dans le chapitre noble de Brioude, d'où il passa bientôt dans celui de Lyon, plus illustre encore. Ces titres ne l'empêchèrent pas d'habiter la capitale, où une figure heureuse, des manières pleines de grâce et de politesse, un esprit enjoué et le talent de faire des vers faciles et agréables lui procurèrent des succès flatteurs auprès des hommes les plus distingués et dans un monde choisi, au milieu duquel se trouvaient tous ses parents. L'abbé de Bernis fut présenté au roi Louis XV et eut le bonheur de plaire à ce monarque, qui lui donna un appartement dans son palais et quinze cents

livres de rente sur sa cassette. Nommé peu de temps après à l'ambassade de Venise, il fit estimer et apprécier son esprit et son caractère chez cette nation, assez difficile parce qu'elle est un bon juge. La considération qu'il y acquit subsista longtemps, et le pape Benoît XIV, ayant eu un différend avec cette république, le choisit pour médiateur. La conclusion de cette affaire, terminée à la satisfaction des deux parties, inspira au chef de l'Eglise une si grande estime pour le négociateur qu'il fut aussitôt désigné cardinal, engagement que Clément XIII s'empressa d'acquitter. Au retour de son ambassade de Venise, l'abbé de Bernis jouit d'une grande faveur à la cour. Il entra dans le conseil du roi et fut chargé des affaires étrangères. Cette époque de son crédit fut aussi celle de ses contradictions. C'est sous son ministère qu'eut lieu le traité entre la France et l'Autriche, suivi de la guerre désastreuse de sept ans et terminé par la paix honteuse de 1763. Le comte de Bernis fut injustement accusé d'être l'auteur d'une alliance qui était devenue si funeste. Exilé de la capitale et de la cour, il soutint avec dignité sa disgrâce, qui dura six ans environ, jusqu'à l'année 1764, où il fut nommé à l'archevêché d'Albi; envoyé à Rome cinq ans après, en qualité d'ambassadeur, il joignit à ce titre celui de protecteur des églises de France et y fixa sa résidence.

Le cardinal de Bernis se fit distinguer à Rome par la politesse et l'élégance de ses manières, l'agrément de son esprit, la magnificence de sa maison, l'accueil honorable

qu'il fit à tous les étrangers. « Sa maison, dit l'auteur d'un voyage en Italie, est ouverte à tous les voyageurs de toutes les parties du monde. Il tient, comme il le dit lui-même, l'auberge de France dans un carrefour de l'Europe. » Les tantes de Louis XVI étant allées chercher à Rome, en 1791, une sécurité dont elles ne jouissaient plus en France, le cardinal les accueillit et les traita avec tous les égards dus à leur rang, jusqu'à l'époque de leur départ pour Trieste. La révolution vint interrompre le noble usage que ce digne ambassadeur faisait de sa position. Il ne survécut que quelques années à cet événement, et mourut à Rome, le 2 novembre 1794, âgé de 79 ans.

Son corps fut déposé dans un mausolée que lui élevèrent ses neveux, sur le modèle de celui du pape Clément XIII, qui est connu sous le nom de *Sarcophage d'Agrippa*. Il a été depuis transporté dans la cathédrale de Nîmes. Son cœur, renfermé dans un autre monument, est resté à Rome, dans l'église Saint-Louis-des-Français.

Des poésies légères avaient fait la réputation de la jeunesse du cardinal de Bernis, et lui avaient ouvert les portes de l'Académie française. Leur réputation a décru depuis, et on leur a reproché plus de luxe que de véritables richesses. On sait que Voltaire l'appelait *Babet la bouquetière*, du nom d'une bouquetière célèbre à Paris. Personne ne les jugeait plus sévèrement que lui. Il n'aimait point qu'on lui en parlât. Elles ne flattaient point son amour-propre comme

poète et ne lui paraissaient pas exemptes de reproches comme évêque. Il préférait sous tous les rapports un poème que le chevalier d'Azara fut chargé de publier après sa mort : *La Religion vengée*, où l'on rencontre de très-beaux vers et de belles pensées.

V.

COADJUTEURS ET ÉVÊQUES IN PARTIBUS JUSQUES EN 1789.

CHARLES-JOSEPH DE QUIQUERAN DE BEAUJEU. — D'abord grand-vicaire de M. de Castries, fut sacré par ce prélat, assisté des évêques de Castres et de Lavaur, avec le titre d'*évêque in partibus de Leuse*, dans l'église Sainte-Cécile, le 25 août 1734. Il administra pendant quelque temps le diocèse d'Albi en l'absence de Mgr de Castries qui lui donna tous ses pouvoirs. Il avait été nommé évêque de Mirepoix, lorsqu'il décéda à Albi, le 24 juillet 1737. Il fut inhumé à Sainte-Cécile, dans la chapelle de Saint-Jean. Mgr de Castries y fit élever à sa mémoire un monument en marbre noir, sur lequel il fit graver une épitaphe en son honneur.

JEAN-PIERRE DE BRUNET DE CASTELPERS DE PANAT. — Evêque d'Ivry, *in partibus*, fils du comte

de Panat et de dame Marie de Toulouse-Lautrec, fut d'abord chanoine et prévôt du chapitre de Sainte-Cécile, et plus tard nommé évêque d'Ivry, *in partibus*, en 1740. Il fut sacré à Paris, en cette qualité, par Mgr de Castries, qui l'avait pris pour son grand-vicaire après la mort de Mgr de Beaujeu. En l'absence de l'archevêque, et après sa mort, pendant la vacance du siége, il remplit toutes les fonctions épiscopales dans le diocèse d'Albi. Le 1er février 1749, il fut nommé prévôt du chapitre collégial de Saint-Salvi et occupa cet emploi jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 18 juillet 1766. Il était âgé de 65 ans. Il fut enseveli au cloître de Saint-Salvi, dans le tombeau de sa famille, placé au-dessous d'une des chapelles latérales de cette église.

FRANÇOIS DE PIERRE DE BERNIS. — Coadjuteur d'Albi. Né à Nîmes et neveu du cardinal, fut sacré à Rome évêque d'Apollonie, par le pape Pie VI, le 30 décembre 1781. Il fut nommé coadjuteur d'Albi, avec le titre d'archevêque de Damas, en 1784. A partir de cette époque, il administra le diocèse d'Albi, en cette qualité, jusques en 1789. A l'époque de la révolution, il fut député du clergé aux états-généraux. Appelé au siége de Rouen, en 1816, il mourut à Paris, le 24 février 1823.

VI.

ARCHEVÊQUES DEPUIS LE RÉTABLISSEMENT DU SIÉGE.

CHARLES BRAULT (1823). — Baron, chevalier de la Légion-d'Honneur, naquit à Poitiers, le 14 août 1752, d'une famille ancienne dans le barreau. Il eut à peine terminé ses études, qu'il fut distingué par ses chefs et appelé à professer la philosophie et les sciences physiques dans un établissement ecclésiastique de la Rochelle. La supériorité avec laquelle il remplit son emploi fixa sur lui l'attention de l'évêque, qui le nomma d'abord chanoine de l'église de Sainte-Radegonde de Poitiers, ensuite curé d'une des paroisses de cette ville. Les talents et l'habileté qu'il déploya dans le ministère lui valurent successivement les titres d'archidiacre et de grand-vicaire, enfin de professeur de théologie à l'université de Poitiers. Il remplissait ces fonctions lorsque la révolution le força à quitter la France. Rentré dans sa patrie, après les jours mauvais, les personnes notables de la ville et du clergé de Poitiers le désignèrent comme le plus digne d'occuper le siége épiscopal de cette ville; et si ce vœu spontané ne put pas être rempli, ce fut par suite de la règle alors adoptée de choisir les évêques hors du département où ils avaient pris naissance. Mais un témoignage aussi éclatant ne pouvait être sans résultat. M. Brault fut nommé à l'évêché de Bayeux et

sacré, en cette qualité, le 16 mai 1802. C'est là qu'il fit connaître tout ce que peut un évêque vertueux pour le bien de la religion. Son premier soin fut de travailler à rallier les esprits, en faisant disparaître le schisme qui désolait alors cette contrée. Dans cette tâche difficile, le succès le plus complet répondit à son zèle et à ses efforts. Il répara les ruines du sanctuaire, fonda plusieurs écoles ecclésiastiques et un grand nombre d'établissements religieux. Ses diocésains l'aimaient comme un père, le clergé comme un ami et un soutien, les pauvres comme leur protecteur et leur appui. Un mérite aussi éminent le porta, en 1823, à l'archevêché d'Albi, qu'il a dirigé jusqu'à sa mort avec une sagesse et une supériorité qui lui avaient attiré au plus haut point le respect et la vénération publique.

Ses talents et ses hautes lumières l'élevèrent aux plus hautes dignités de l'Etat, qu'il n'avait jamais recherchées. Nommé baron et membre de la Légion-d'Honneur, sous l'empire, promu à la dignité de pair de France, en 1827, les honneurs ne lui ôtèrent rien de ces mœurs simples et douces qui conviennent à un ministre de l'Evangile. Toujours un esprit de conciliation, de douceur et de charité guidait ses démarches, dirigeait ses discours et présidait à ses conseils; avec des manières insinuantes, il savait se conformer à tous les caractères, à tous les âges, à toutes les conditions. Observateur de tous les égards, il était indulgent sans flatterie, poli sans affectation, populaire sans fadeur; sachant parler à chacun son langage propre,

et toujours d'une manière intéressante, il ne cachait que la supériorité de son esprit; mais on l'apercevait, et jamais il ne fit désirer qu'il en eût moins.

Ce charme qu'il portait dans le commerce de la vie, s'attachait aussi à ses écrits. Son éloquence était insinuante et persuasive; ses discours respiraient une piété tendre, une charité compatissante, un zèle ardent pour le salut des âmes.

C'est surtout dans ses lettres pastorales que son âme semblait se répandre toute entière, et ses mandements sont de véritables chefs-d'œuvre.

Ce vénérable prélat termina sa carrière le 25 février 1833.

Suivant son désir, son corps fut porté dans le cimetière de l'hospice, au milieu des pauvres, dont il avait été l'ami et le protecteur.

FRANÇOIS-MARIE-EDOUARD DE GUALY (1833). — Naquit à Milhau, le 24 octobre 1784, au centre des montagnes du Rouergue, de nos jours si fécondes en hommes éminents. Ce fut au sein du foyer domestique qu'il reçut les premières leçons; c'est là que, dès l'âge le plus tendre, on vit se développer en lui le germe des vertus qui plus tard devaient embellir sa vie. Ses parents se réjouissaient des heureuses dispositions qui ajoutaient au charme du présent des gages d'espérance pour l'avenir. Ils voyaient croître avec complaisance, sous leurs yeux, le digne héritier de leur sang, destiné à perpétuer les traditions de vertu héréditaires dans leur famille. Mais le ciel ne souscrit pas

toujours aux conseils qu'il n'a pas inspirés. Le jeune de Gualy comprend de bonne heure sa vocation; devenu maître de sa destinée, il va fixer sa tente parmi les docteurs d'Israël. La congrégation des prêtres de Saint-Sulpice le reçoit dans son sein; et lorsque le pieux néophyte est une fois formé par eux à la science et à la vertu, il est envoyé à Limoges pour y exercer les fonctions de directeur du séminaire, pendant que Mgr Du Bourg, d'heureuse et sainte mémoire, occupait le siége épiscopal de cette ville.

L'abbé de Gualy se montre, dans cet emploi, simple, modeste, tout occupé de ses devoirs. La douceur de son caractère, l'aménité de ses mœurs, son abord facile, son commerce agréable, lui ont aussitôt attaché le cœur de ses élèves. Mais, dans les vues de la Providence, le repos de la solitude n'est pas fait pour lui.

D'après les ordres de son évêque, le vertueux directeur quitte sa retraite. Il devient vicaire et bientôt après curé de la ville de Saint-Affrique. Ici, comme ailleurs, l'abbé de Gualy n'eut qu'à se montrer pour mériter l'estime et gagner la confiance de tous ses paroissiens : riches et pauvres, catholiques et protestants, l'exaltent à l'envi et publient ses louanges; les pauvres, surtout, trouvent en lui un père toujours sensible à leurs besoins. Plus d'une fois, on le vit donner tout ce qu'il avait, et, après avoir tout donné, se dépouiller de ses habits pour les couvrir.

Une charité aussi compatissante avait créé, entre le pas-

teur et les fidèles, des liens qui semblaient indissolubles; mais d'autres destinées attendaient l'abbé de Gualy. Appelé d'abord à remplir les fonctions de grand-vicaire dans le diocèse de Chartres, il est bientôt après réclamé, en la même qualité, par Mgr de Saint-Rome-Gualy, son oncle, alors évêque de Carcassonne. Mais cette heureuse association ne fut pas de longue durée. Formé par de grands exemples aux difficiles fonctions de l'épiscopat, le digne neveu du prélat est nommé à l'évêché de Saint-Flour, et l'oncle consomme un sacrifice pénible à son cœur, en imposant les mains sur ce fils de son adoption.

Le nouvel évêque établit l'union et l'intelligence parmi les prêtres de son diocèse, ramène le goût des bonnes études et des saintes lettres, introduit une heureuse conformité dans l'administration des paroisses. Les maisons d'éducation subissent d'utiles réformes, de précieux établissements sont créés ou renouvelés par son zèle intelligent et actif.

C'est au milieu de ces travaux, que Mgr de Gualy fut appelé à l'archevêché d'Albi, le 18 mars 1833.

A peine le nouvel archevêque a-t-il pris possession de son nouveau siége qu'il a compris toute l'étendue de sa mission. Il fallait continuer l'œuvre de son prédécesseur, relever le diocèse de ses ruines, combler l'abîme creusé par le malheur des temps. Le ministre de Dieu se met à l'œuvre, et, dans peu d'années, il exécute ce que l'esprit le plus entreprenant aurait à peine osé concevoir.

Au zèle actif de l'administrateur, il joignait toutes les vertus qui font les évêques suivant le cœur de Dieu. Tous ceux qui l'approchaient ont pu admirer cette foi vive qui animait toutes ses actions, cette douceur inaltérable dont les charmes lui conciliaient tous les cœurs, cette facilité d'accès qui ne laissait d'autre barrière que celle du respect dont il était environné par ceux qui se mettaient en communication avec lui, cette humilité si vraie qu'il poussait jusqu'à l'oubli de lui-même, cette bonté miséricordieuse, si prodigue envers le prochain, qui ne connaissait pas de bornes pour soulager les maux des étrangers comme ceux de ses propres diocésains. Il procura toute sorte de secours aux nombreux exilés d'Espagne; il accorda, dans son palais, la plus généreuse hospitalité à tous les prêtres qu'il put y recevoir, et il imposa les mains à plus de deux cents sujets de ce malheureux royaume, qui, à cause des troubles dont il était agité, ne pouvaient y être promus aux saints ordres (1).

Son zèle et son ardente charité éclataient surtout dans ses visites pastorales. Il ne craignait ni la longueur ni la difficulté des chemins, il bravait l'intempérie des saisons et la rigueur des frimas. Ce sont les fatigues de ces courses apostoliques qui ont épuisé ses forces et amené sa fin prématurée. Ce bon pasteur a donné sa vie pour son troupeau, et s'est endormi dans le Seigneur, le 15 juin 1842.

(1) Mandement de MM. les vicaires-généraux, capit.

JEAN-JOSEPH-MARIE-EUGÈNE DE JERPHANION (1843). — Chevalier de la Légion-d'Honneur, né au Puy (Haute-Loire), le 8 mars 1796; sacré évêque de Saint-Dié, le 6 septembre 1835; nommé à l'archevêché d'Albi, le 15 juillet 1842; préconisé le 29 janvier 1843; installé par procuration le 2 mars suivant, et personnellement le 9 du même mois.

Ce prélat occupe actuellement le siége d'Albi : sa modestie nous interdit l'éloge de sa vie et de ses éminentes vertus.

FIN.

SUPPLÉMENT A LA MONOGRAPHIE.

SUPPLÉMENT

A LA

MONOGRAPHIE.

I.

TRAVAUX D'ACHÈVEMENT ET DE RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE DE SAINTE-CÉCILE D'ALBI (1).

Les travaux de restauration de la cathédrale de Sainte-Cécile, commencés en l'année 1850, se poursuivent avec autant de bonheur que d'intelligence, sous la direction de M. César Daly, architecte, rédacteur de la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*. Les projets de ces travaux, déposés au ministère de l'instruction publique et des cultes, prévoient l'achèvement et la restauration de ce monument à l'extérieur, sa complète restauration à l'intérieur.

(1) Ce chapitre est la reproduction d'un rapport adressé par l'auteur, en sa qualité de correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques dans le département du Tarn, à Son Excellence M. le Ministre, et qui, sur l'exposé de M. du Sommerard, a reçu la sanction de la section archéologique de ce comité dans sa séance du 17 juin 1861.

Ils comprennent à l'extérieur :

Le changement du système général de toiture et de couronnement de l'édifice ;

La restauration du baldaquin, de la porte d'entrée et du porche intérieur ;

La reconstruction, d'après l'ancien plan, du grand escalier qui y conduit ;

Le remplacement des briques détériorées et le ragrément des murs ;

La restauration générale de l'intérieur ;

Telle est la donnée de l'immense projet en voie d'exécution (1).

(1) Ce projet a été approuvé, en principe, par décision ministérielle du 15 septembre 1849, et, d'une manière alors spéciale et définitive, le projet de construction et d'achèvement du couronnement de l'édifice dont l'exécution, commencée en 1850, s'est poursuivie jusqu'à ce jour, au moyen des crédits successivement accordés et dépensés, dont la somme s'élève à 602,501 fr. 71 c. D'après les prévisions nouvelles, la dépense du couronnement devant se porter à 941,337 fr. 13 c., il y a encore à créditer et à dépenser pour cet objet, la somme de 338,735 fr. 42 c.

D'après ces mêmes prévisions, les autres travaux de restauration s'élèveraient, savoir :

Sculpture.	267,823	84
Peinture.	157,588	»
Vitrerie.	117,500	»
Restauration de la grande tour.	67,325	76
Ce qui ferait un total approximatif de.	1,551,574	73

Par décision ministérielle du 12 octobre 1860, ont été approuvées :

EXTÉRIEUR.

Changement du système général de toiture et de couronnement de l'édifice. — En présence de faits consommés, et de l'avancement des travaux qui ont pour objet le changement du système de toiture et de couronnement de l'édifice, il serait sans opportunité comme sans but d'en discuter le principe. Si, de l'aveu de tous, la cathédrale d'Albi était restée une œuvre incomplète et inachevée, des esprits, dont l'opinion fait autorité dans les arts, affirmaient que les auteurs de cet admirable monument s'étaient

1° La restauration du baldaquin, escalier, portique intérieur et extérieur, évaluée à.	176,182	36
2° Celle des cinq verrières des tribunes de l'abside.	37,150	»
3° Celle des peintures murales des cinq tribunes de l'abside.	11,100	»
Ensemble. . .	224,432	36
A ajouter $^1/_{10}$ pour les cas imprévus.	22,443	23
Honoraires de l'architecte 3 $^1/_2$ p. $^0/_0$.	8,640	65
Total général. . .	255,516	24

Par décision, sous la même date du 12 octobre 1860, Son Excellence M. le Ministre a approuvé tous les détails de prix applicables aux restaurations de la porte de Dominique de Florence, du jubé, des peintures, des verrières, etc., d'où ressort l'intention manifeste de continuer et de parachever la restauration générale de la cathédrale de Sainte-Cécile, dont les divers travaux seront soumis à des entreprises successives.

arrêtés eux-mêmes devant les inconvénients que semblait devoir entraîner sa complète exécution; qu'il fallait bien se garder de terminer, sans qu'une grande nécessité le commandât, un ouvrage que le siècle qui l'a enfanté a laissé imparfait; qu'il y avait lieu de se défendre de la tentation d'ajouter une page à ce poème, de faire un mensonge à la postérité en lui transmettant une création des temps actuels comme l'œuvre d'une autre époque, et appliquant à ce monument ce que l'Ecriture dit de la fille du roi, dont la beauté est toute en elle-même : *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus* (1), il leur apparaissait qu'on devait laisser à l'extérieur de l'édifice le caractère que le temps lui avait donné.

D'autre part, on avait à craindre qu'une conception malheureuse ou une exécution imparfaite ne vinssent compromettre une des créations les plus magnifiques des temps passés.

En effet, une opinion, fondée sur des faits regrettables, avait alors jeté dans les esprits une prévention profonde sur les travaux exécutés sous le couvert de l'autorité publique. Cette situation, qui a affecté plus qu'on ne pourrait le croire les sources de la morale publique, fut un des éléments puissants de la dernière tourmente qui agita la société jusque dans ses fondements. C'est que, dans les siècles même où la morale des intérêts semble dominer les esprits, il y a dans les masses un sentiment indestructible de droiture qui forme la conscience publique, tribunal supérieur qui juge sans appel les institutions et les hommes chargés de les mettre en œuvre, révise les arrêts de la justice même par la

(1) *Omnis gloria ejus filiæ regis, ab intus, in fimbriis aureis, circumamicta varietatibus.* Psaume 44, verset 14.

flétrissure qu'elle impose à ceux que l'imperfection ou l'insuffisance des lois ne sauraient atteindre.

C'est donc aider puissamment à la restauration des idées morales que de signaler les faits qui portent avec eux un caractère de probité, d'honneur et de bonne foi dans l'exécution des travaux publics, c'est rassurer, contre des craintes légitimes, les admirateurs d'un monument que la visite des voûtes édifiera plus encore que nos paroles. L'esprit est satisfait, le cœur est à l'aise à la vue de ces ouvrages exécutés avec conscience, et dans lesquels le génie de l'architecte a épuisé toutes les ressources de l'art et de l'industrie modernes. Nous ne sommes pas de ceux qu'un enthousiasme soudain précipite vers une idée, un système, une théorie; nous aimons, lorsqu'il s'agit de toucher aux vieux monuments, que les projets passent au creuset de la discussion, subissent l'épreuve du temps, soient enfin le résultat d'une pensée réfléchie, seule capable d'éviter d'irréparables fautes. Voyez, en effet, ce qui s'est passé pour la cathédrale d'Albi. Des imaginations aussi brillantes que fécondes, en groupant habilement les faits historiques, en rapprochant certaines données éparses, avaient présenté cet édifice comme une forteresse dont le couronnement inachevé devait offrir le caractère de l'*architecture militaire* des douzième et treizième siècles. Cette donnée était la traduction d'une sérieuse pensée exposée dans un rapport à M. le Ministre des cultes, sur un plan de restauration de la cathédrale de Sainte-Cécile. Il avait pour conclusion un projet de couronnement militaire avec un système de machicoulis et une enceinte bastionnée et crénelée dans le style de cette époque.

Heureusement, l'auteur de cette donnée, M. César Daly,

est un de ces hommes supérieurs, dont la réputation ne tient pas à un projet, à une idée. Après des tâtonnements et des essais, le savant auteur de la *Revue d'architecture* a substitué à ce système un plan qui lui assure le suffrage de tous les amis des arts.

Or, voici les bases du nouveau projet que son exécution, terminée presque dans son entier, justifie de la manière la plus complète.

La grande nef de l'église est recouverte par une toiture en tuiles, *façon romaine*, appuyée sur les murs de cette même nef, élevés à une hauteur de 1 mètre 80 centimètres au-dessus de l'ancienne hauteur.

Les voûtes des chapelles forment une galerie découverte de 3 mètres 45 centimètres de largeur en moyenne dans tout le pourtour de l'édifice.

Le mur extérieur ou d'enceinte s'élève au-dessus de cette galerie à la hauteur de 5 mètres. Il est couronné par une série d'arcatures empruntées à la troisième galerie du clocher et surmontées d'une balustrade ajourée de quatre feuilles, semblables à celles de la grande tour. Des pinacles ornés de crochets couronnent les dix angles saillants des balustrades du chevet; et pour la symétrie, dix autres pinacles, de même hauteur, s'engagent dans la maçonnerie des tourelles; les balustrades intérieures sont aussi en pierre, sans aucun détail d'ornementation autre que leur base et leur appui.

Des clochetons ou tourelles, au nombre de trente-deux, seront placés sur les contreforts actuels, élevés aussi à la hauteur de 7 mètres, et qui dépasseront d'abord la hauteur de la balustrade de 6 mètres 80 centimètres; la pyramide qui les terminera est de 6 mètres 10 centimètres. L'orne-

mentation des clochetons sera semblable à celle de l'ancienne tour de l'horloge ; ils seront terminés en pyramides hexagonales avec arêtes, ornés de trente-six crochets sculptés, et couronnements en pierre surmontés d'une croix historiée, peinte et dorée, de 2 mètres 50 centimètres de hauteur ; mais avec cette différence qu'au lieu de former une grande quille au-dessus de l'édifice, ils ne le dépasseront plus que de deux étages à jour (1).

(1) L'église de Sainte-Cécile, avant sa restauration, n'avait de hauteur à l'intérieur, depuis la première marche de la porte de Dominique de Florence à son sommet, que 33 mètres. L'exhaussement des murs ayant été de 7 mètres jusques et y compris la corniche, l'église a donc aujourd'hui 40 mètres de hauteur jusqu'à la galerie ou seconde terrasse. Les balustrades extérieures et ajourées de quatre feuilles ont 1 mètre 10 centimètres de hauteur. Les tourelles s'élèvent d'un étage de 3 mètres 40 centimètres chacun, en tout 6 mètres 80 centimètres jusqu'à la naissance de la flèche, laquelle a 6 mètres 10 centimètres de hauteur, couronnée par la croix de 2 mètres 50 centimètres de haut.

En résumant ces chiffres on trouve que l'église restaurée aura :

Murs anciens.	33m	»c
Exhaussement.	7	»
Ensemble.	40	»
Balustrade.	1	10
Tourelles.	6	80
Ensemble.	47	90
Flèche ou pyramide.	6	10
Croix en fer.	2	50
Hauteur totale. . .	56	50

Les dimensions indiquées ici sont de la plus rigoureuse exacti-

Ces tourelles communiquent de l'une à l'autre par une seconde galerie découverte, établie sur toute la hauteur du mur extérieur, de 1 mètre 20 centimètres environ, élevée au-dessus de la première à la hauteur de 5 mètres, où la balustrade en pierre, établie du côté de l'intérieur de l'édifice et donnant sur la grande galerie, fait face à la balustrade extérieure ajourée dont nous avons parlé.

Telles sont les bases générales du projet de couronnement de la cathédrale de Sainte-Cécile en voie d'exécution.

Nous nous empressons de proclamer et de reconnaître l'heureux effet des balustrades à jour ornées de pinacles qui couronnent l'édifice.

L'avancement des clochetons, dont dix d'entre eux placés au chevet vont être terminés et dont quatre le sont entièrement, permet de juger d'avance du merveilleux point de vue qu'ils sont destinés à produire ; seulement, si nous croyons que le système des tourelles était dans la pensée primitive des fondateurs de l'église (1), on ne peut se dissimuler qu'il entraîne avec lui l'exhaussement de la grande tour (2).

tude. Nous les devons à l'obligeance de M. Bodin-Legendre, inspecteur des travaux, qui préside avec autant de conscience que d'intelligence à leur exécution.

(1) *Monographie de la cathédrale d'Albi*, 1re édition, 1841, page 16. — Id., 2me édit., 1850.

(2) La hauteur de la grande tour n'est plus en rapport ni avec sa masse ni avec l'élévation du monument et des tourelles. En effet, le clocher avait 78 mètres 55 centimètres d'élévation à partir de la première marche de la porte de Dominique de Florence ; tandis que les murs de l'église n'avaient que 33 mètres de hauteur à partir de

D'un autre côté, si nous n'étions pas les témoins des minutieuses précautions qui accompagnent ces intéressants travaux, nous ferions nos réserves sur ce système de galeries découvertes, qui, dans ce climat, pourrait donner des craintes pour le précieux trésor de peintures qu'elles sont destinées à couvrir. L'ancienne toiture qui recouvrait toutes les parties de l'édifice et le système qui avait présidé à sa confection, alors que tout le monde s'accorde à dire qu'il n'avait qu'un caractère provisoire, n'était ni sans motif ni sans mérite. Nous tenons à le faire connaître ici, quoiqu'il ne puisse avoir aujourd'hui qu'un intérêt historique qu'il importe par cela même de constater. Ce système de charpente consistait dans une suite de pieds droits appuyés sur la voûte elle-même et qui supportaient la toiture de l'édifice. L'architecte qui avait dirigé sa construction, s'était attaché à combiner les forces de la voûte avec le poids relatif de la toiture, que chaque partie avait à soutenir; en augmentant par ce moyen la solidité de la voûte, et distribuant d'une manière égale la charge qu'elle était appelée à supporter, un affaissement quelconque d'une partie de la toiture convenablement entretenue devenait impossible. Il offrait en outre cet avantage que, composé de petites pièces de bois, on n'avait pas à craindre l'inconvénient que peut présenter le

ce même point. Il était donc élevé de 45 mètres 55 centimètres au-dessus de l'église.

Aujourd'hui la hauteur des murs et des tourelles, y compris la croix qui doit les surmonter, s'élevant à 56 mètres 50 centimètres, le clocher ne dépassera les tourelles que de 22 mètres 5 centimètres, hauteur évidemment insuffisante pour une si lourde masse.

système des tirants et des arbalétriers dans les édifices dont la largeur nécessite l'emploi de pièces de bois qui, à raison de leur longueur, sont exposées à fléchir, à s'affaisser sur les voûtes, à en compromettre l'existence ou la solidité.

Ce système, rarement appliqué, a été cependant employé dans quelques édifices du moyen-âge, et d'après le témoignage de M. Garnier Pagès, le même procédé aurait servi à soutenir la toiture de la cathédrale de Tolède. Ce n'est pas à ce mode de construction qu'il faut attribuer les infiltrations qui s'étaient produites, mais bien à l'incurie et au défaut d'entretien de la toiture elle-même.

Cet ancien procédé ne pouvait être appliqué dans une construction définitive. Le génie de l'architecte, le progrès des constructions, l'attention dans le choix des bois et dans l'emploi de la force mettent à l'abri des accidents que nous signalons.

On ne peut qu'applaudir à cet ensemble de précautions aussi sages qu'ingénieuses qui ont pour but de prévenir les inconvénients qui pourraient se produire. En voici le curieux détail :

Un premier et grand travail de conservation prélude d'abord à cet ensemble de sages mesures que l'architecte a su mettre en œuvre.

Les voûtes de la grande nef ont été préalablement revêtues d'une couche imperméable pour prévenir les désastres que pourraient occasionner les gouttières accidentelles survenues dans la toiture de l'édifice; l'écoulement des eaux s'opèrerait en ce cas dans la retombée des voûtins et par des tuyaux en plomb qui déverseraient les eaux sur la terrasse découverte. Le ciment qui recouvre ces voûtins est si par-

faitement uni, qu'on dirait une grande chape de pierre sans fissure, ou bien une fonte d'un seul jet.

La grande nef est recouverte par un système de fermes, au nombre de vingt-quatre jusques à l'abside. A ce point quatre demi-fermes vont se reposer sur les murs du chevet.

Chaque ferme forme un triangle dont la pièce ou la base principale est un entrait de 20 mètres 50 centimètres de long; les deux côtés de l'angle sont formés par deux arbalétriers de 10 mètres 75 centimètres de longueur.

Pour donner plus de rigidité et de force à ces arbalétriers, on a superposé des sous-arbalétriers qui vont jusques à la moitié de la longueur des arbalétriers principaux et qui sont reliés entre eux par un entrait retroussé. Un poinçon, avec ses liens, relie le sommet des arbalétriers avec l'entrait retroussé, et deux moises lient à leur tour les arbalétriers avec l'entrait principal.

Ce système est accompagné en outre des plus sages précautions.

L'entrait principal ou tirant qui repose sur les murs d'enceinte, s'appuie à ses deux extrémités sur un support ou corbeau en pierre surmonté lui-même d'un sabot en fer de fonte, du poids moyen de 320 kilogrammes, qui reçoit la pièce de bois et donne le moyen de relier, par des brides en fer, les arbalétriers et les sous-arbalétriers à l'extrémité de l'entrait. Ce sabot, d'une forme ingénieuse, et qui convient parfaitement aux conditions qu'il a pour objet de remplir, est de la fabrique de MM. Gilet, fondeurs à Albi, dont le goût et l'intelligence héréditaires se sont montrés dans tous les temps au niveau des moyens d'exécution que

tes habiles industriels savent mettre en œuvre. Les mémoires du temps font foi que c'est de leur fabrique que sortirent les premiers robinets destinés au bassin de Saint-Féréol, qui alimente le canal du Languedoc.

Les assemblages des pièces qui composent les fermes sont exécutés avec une admirable perfection. Pour les rendre plus parfaits encore, des plaques de plomb sont placées entre les joints, de sorte que le poids des diverses pièces forçant le plomb, qui est d'une nature molle et flexible, à subir la forme que la pression lui imprime, aucun vide ne peut exister dans les assemblages, et les pièces font, pour ainsi dire, un même corps les unes avec les autres.

L'écoulement des eaux de la toiture de la grande nef s'opère par un grand chéneau en pierre posé sur le mur qui supporte la charpente dont nous venons de présenter les détails; ce chéneau, qui est construit dans le style du quinzième siècle, repose sur un système d'arcatures, adhère au mur et forme le couronnement du mur de la charpente.

Par cette sage mesure, dans le cas où la descente du chéneau serait obstruée, les eaux s'écouleraient par un trop plein taillé en gargouille dans la pierre formant cuvette, et, si les joints venaient à subir une détérioration, elles s'infiltreraient dans de petits drains, et au lieu de se répandre dans l'intérieur de l'édifice, elles seraient versées sur la terrasse; tandis que si on l'avait établi directement sur le mur, le dégât aurait pu être considérable à l'intérieur de l'édifice, avant qu'il se fût manifesté au dehors.

Les eaux de la toiture descendant du chéneau, traversent les galeries et sont conduites directement au dehors du mur extérieur de l'édifice par un système de descentes compo-

sées de cuvettes et grilles en fer du poids de 230 kilogrammes, superposant une seconde cuvette en plomb reliée aux descentes par des dauphins s'engageant dans des aqueducs.

Les gargouilles en pierre établies au sommet des descentes, sont encore destinées à dégager les eaux, dans le cas où les tuyaux viendraient à s'engorger.

La terrasse construite sur les voûtes des chapelles se compose d'un dallage en pente, posé sur une aire de béton. Ce dallage verse ses eaux dans un chéneau pratiqué le long du mur extérieur. Ce chéneau longitudinal, qui est au niveau de la galerie intérieure, est construit en pierre de taille sur une maçonnerie de briques bitumées. Il recueille les eaux de la terrasse et les rejette par des gargouilles sculptées, qui font saillie en dehors des tourelles.

Les joints du dallage de la terrasse, soit transversaux, soit longitudinaux, sont disposés de manière à éviter toutes infiltrations. L'aire en béton qui porte le dallage, est disposée en augets destinés à ramener les eaux dans le chéneau longitudinal extérieur, et à rendre dans tous les cas les infiltrations apparentes.

Les eaux de la terrasse supérieure établie sur les murs de l'église, sont reçues par de petites gargouilles en pierre qui se déversent dans des tuyaux descendant dans le chéneau longitudinal.

Telles sont les précautions que le génie de l'architecte a mises en œuvre pour dissiper les craintes et rassurer les esprits; la perfection dans les moyens d'exécution a répondu à sa prévoyante sollicitude.

Restauration du baldaquin, de la porte d'entrée et du porche extérieur. — Le colossal échafaudage, dressé pour la

restauration de ce monument, a permis de voir de près les dégradations que la main du temps, l'incurie ou la méchanceté des hommes ont fait subir à cet admirable ouvrage. Les précautions prises pour sa conservation ont elles-mêmes concouru à sa ruine (1).

Sa complète restauration vient d'être confiée à M. Léon-Joseph Nelli, sculpteur distingué, auteur de plusieurs ouvrages d'art importants, qui a participé à l'ornementation du nouveau Louvre, et dont l'expérience et le talent garantissent le succès de l'œuvre qu'il a entreprise (2).

La soumission de cet artiste comprend la restauration générale des sculptures du baldaquin. Pour l'exécution de cette œuvre difficile, des crochets ou modèles en plâtre ont été moulés sur les parties les mieux conservées; de sorte que le sculpteur aura sous ses yeux le *fac-simile* du travail qu'il sera chargé de reproduire. Ces divers modèles,

(1) Les crampons et goujons en fer employés pour relier entre elles les diverses pierres qui composent cette entrée monumentale, ont puissamment contribué à sa destruction. Le fer, se dilatant sous l'impression de la chaleur, ou bien, au contraire, se contractant par l'action du froid, faisait éclater la pierre. Aujourd'hui, les boulons en bronze, en usage dans les ouvrages de ce genre, ne présentent pas les inconvénients que nous signalons.

(2) Par décision sous la date du 12 octobre 1860, Son Excellence M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes a approuvé la restauration du baldaquin, du porche extérieur et intérieur au sud, de l'escalier qui y conduit et du porche extérieur au nord; et a agréé la soumission souscrite par M. Nelli, sculpteur à Paris, pour l'exécution de ces ouvrages évalués à la somme de 176,182 fr. 36.

déjà exécutés, font l'objet de la curiosité des amateurs (1).

La voûte du porche extérieur sera rétablie ce qu'elle devait être dans l'origine (2), ainsi que l'indiquent les amorces existantes. Cette voûte se composera de nervures concentriques à leurs bases, se reliant à quatre roses par des clefs pendantes, au moyen de tiercerons, et se rattachant sur une plus grande clef pendante et centrale ornée de figurines, statuettes et frises en feuilles variées de vigne, chardon, choux..... Les nervures dans l'axe de la voûte seront rattachées aux formerets par quatre culs-de-lampe sculptés (3). La tradition ne fournissait aucun élément propre à indiquer les données nécessaires à sa reconstruction. L'artiste était réduit à rechercher dans son imagination, dans des similitudes et des analogies, le style et l'ornementation qui devaient servir aux éléments constitutifs de la nouvelle voûte; lorsqu'un heureux hasard est venu mettre fin à ces incertitudes. M. Nelli vient de découvrir, sur des indications qui lui ont été données, deux des clefs de l'ancienne voûte qui servaient à couronner depuis bien des années les

(1) Ils ont été relevés par M. Espinasse, sculpteur du pays, qui a mis dans l'exécution de ce travail un zèle et une intelligence au-dessus de tout éloge.

(2) *Monographie*, page 15.

(3) Des recherches consciencieuses et savantes faites par l'architecte l'ont amené à constater que la pierre qui a servi à la construction du baldaquin a été extraite de la carrière de Plaisance (Aveyron), laquelle, en effet, présente le même grain, la même consistance et une couleur analogue.

La même carrière doit fournir à la restauration de ce monument.

montants d'une porte de jardin dans un des faubourgs de la ville. Elles se terminent en pendentifs en spirale d'un goût charmant; les feuillages et détails dont elles étaient ornées sont parfaitement reconnaissables. Ce qui est détruit se laisse facilement deviner. Rapprochées des amorces du baldaquin, elles présentent une adaptation parfaite. On a retrouvé, en outre, une partie des pierres où se trouvent les nervures de la voûte. C'est une précieuse découverte pour la reconstruction de ce monument.

Les six statues, dont les niches sont vides sur les faces du baldaquin, ainsi que les vingt statues qui manquent dans la baie de la grande porte, seront remplacées.

La tradition ne faisant pas connaître les personnages qu'elles représentaient, elles pourraient être remplies par les saints du pays ou par les divers personnages qui jouent un rôle dans la vie de sainte Cécile.

Reconstruction du grand escalier qui conduit au porche extérieur. — La nécessité de la reconstruction du grand escalier, suivant l'ancien plan, se faisait depuis longtemps sentir (1). Il a été refait dans des proportions qui le rendent difficile et dangereux, réduit à trente marches et d'une seule volée, tandis qu'il était autrefois de cinquante avec de larges trépoirs, et, suivant l'expression d'un ancien chroniqueur, *aussi doux que le repos même.*

Porche intérieur et mise au jour des sculptures qui ornent la voûte de ce porche. — Une voûte, établie en 1747 (2), dans le porche intérieur de la grande porte d'entrée, cache

(1) *Monographie*, page 39, 2e édit.

(2) *Monographie*, ibid., page 25. — Si nous parlons du porche

la magnifique décoration qui orne cette superbe entrée. La voûte va être démolie ; les sculptures mises à jour présenteront un des plus remarquables objets que le monument offre à celui qui le visite. La grande croisée, anciennement fermée, dont l'ouverture est arrêtée, projetant son jour tant sur les sculptures de cette porte que sur la façade du jubé, est destinée à produire le plus admirable effet.

La niche richement ornée qui se trouve à l'intérieur, au-dessus de la porte d'entrée, et qui en forme le couronnement, est aussi comprise dans la restauration générale de cet ouvrage. La figure de sainte Cécile, patronne de la cathédrale et du diocèse, qui, d'ailleurs, ne se trouve représentée dans aucune partie de l'édifice, nous semblerait convenir à cette situation.

Enfin, un nouveau tambour sera construit, et pour que les deux portes de l'église présentent le même caractère, l'entrée de la petite porte au nord et le porche intérieur font aussi l'objet de l'entreprise du sieur Nelli.

Il est regrettable que le portail de Dominique de Florence n'ait pas été *compris* dans les travaux qui sont en ce moment en cours d'exécution. Sans doute cette restauration ne peut se faire longtemps attendre ; la dégradation de ce monument ne peut permettre un long ajournement. Là, comme au baldaquin, toutes les statues sont à remplacer. Ici une tradition bien établie constate qu'elles étaient remplies par quelques saints du pays ou vénérés dans le diocèse (1).

intérieur, alors que nous ne traitons ici en ce moment que de l'extérieur, c'est qu'il a été compris dans la restauration avec le porche extérieur.

(1) Les traditions s'accordent à dire que les niches de ce monu-

Ragrément général de l'édifice. — Tel est le dernier terme, le dernier chapitre du projet de restauration de la cathédrale d'Albi *à l'extérieur*.

Nous avons besoin d'être rassurés contre le titre même de cette légende par le nom de l'homme de goût, de l'architecte justement célèbre qui préside à la restauration de ce monument. Qu'il nous soit permis d'émettre un vœu qui préoccupe sans cesse notre esprit à l'aspect des édifices que nous léguèrent les siècles passés. Au lieu de ce ragrément général des murs dont on déshonore ces monuments, nous voudrions au contraire qu'on donnât aux parties nouvellement construites un aspect de vétusté qui serait en harmonie avec le reste de l'édifice. Au lieu de ce vêtement brillant et nouveau qu'on s'efforce souvent de donner aux monuments anciens, ils en ont reçu un autre tissu par la main du temps, qu'on nous permettra de préférer, parce qu'il emprunte à son ancienneté un caractère vénérable qu'il faut avoir garde de faire disparaître. Nous aimons ces murs empreints de la rouille du temps, de cette couche antique et successive que les siècles y ont déposée ; en rappelant à nos esprits la fragilité des choses humaines, ils témoignent de la grandeur et de l'éternité de Dieu, en l'honneur duquel ils furent

ment contenaient pour la plupart des statues représentant les saints du pays. D'après la description de Bernard Boissonade de 1684, elles renfermaient les personnages suivants : saint Louis, évêque, saint Bernard et un chanoine dans l'attitude de suppliant, saint Clair et la Madeleine. Voyez aussi le *Guide du voyageur dans le département du Tarn*, de M. Compayré, page 59, et *Vues pittoresques de la cathédrale d'Albi*, texte de M. du Mège.

bâtis. De grâce, ne détruisez pas cet admirable prestige que rien ne peut remplacer. — Les pierres neuves sont muettes, elles n'ont rien à vous raconter; dans un monument ancien, tout est empreint de respectables souvenirs; vous les banniriez de l'église antique que vous vous efforceriez de rajeunir. Nous aimons à croire qu'il n'en sera pas ainsi.

Dégagement et isolement de la cathédrale. — Le dégagement de cet édifice ne peut être considéré comme un travail de restauration, mais bien comme un objet d'administration.

Nous avons déjà fait connaître (1) que la cathédrale de Sainte-Cécile, comme toutes les églises du moyen-âge, était environnée autrefois de constructions colossales affectées aux divers services de l'église, et qui, reliées à l'évêché et groupées à dessein autour de ce monument, lui donnaient l'aspect d'une forteresse. Tandis que ces destructions à jamais regrettables ont affligé les amis des arts, on est à attendre encore le dégagement du monument du côté de l'est, obstrué par des habitations particulières adossées à l'église même, contrairement aux canons et aux règles de l'architecture, dont la disparition permettrait à l'œil d'embrasser l'ensemble de l'édifice (2).

(1) *Monographie*, page 72.

(2) Cette mesure, qui n'entraînerait qu'une faible dépense pour la ville dont la cathédrale de Sainte-Cécile est l'honneur et la gloire, serait digne d'une administration éclairée, et nous ne doutons pas que le conseil général du département ne fût heureux de concourir à l'éclat de ce monument qui est l'église mère et la métropole du diocèse.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE A L'INTÉRIEUR.

Ces projets comprennent : la restauration des sculptures du jubé et des tribunes, des peintures murales et des verrières.

Sculptures du jubé. — Les sculptures du jubé ont été l'objet de nombreuses mutilations à l'époque déplorable où le génie des arts eut à gémir de tant de destructions. C'est une grande pensée de réparation que celle qui a pour objet la restauration de ce magnifique ouvrage. Cette œuvre sera bientôt réalisée ; un grand autel sculpté, dans le style des parties qui composent le jubé et le chœur, remplacera l'ancien, dont la perte est si regrettable. Des statues rempliront ces niches vides qui rappellent le temps de nos désastres. Au-dessus du jubé, quatre piliers ont été privés des statues qui les surmontaient. La Vierge Marie et saint Jean sont seules restées à côté du Christ. Seize grandes statues manquent sur la grande façade de ce monument.

C'est dans le sentiment qui a présidé à cette œuvre que l'architecte doit, il nous semble, essayer de retrouver, en l'absence de toute tradition, quels sont les personnages destinés à remplir ces regrettables vides.

Nous avons recherché, dans les voûtes de Sainte-Cécile (1), les formes symboliques dont il a convenu à nos pères de revêtir la pensée religieuse qui domine dans leurs œuvres, et nous avons trouvé dans l'ensemble du chœur la même disposition symbolique (2).

(1) Symbolique de la voûte, *Monographie*, pages 85 et suivantes.

(2) Symbolique de l'église et du chœur, ibid., pages 103 et suivantes.

Dans les voûtes comme dans le chœur se révèlent une idée et un ordre qui nous initient à la pensée de l'artiste : — l'Ancien-Testament qui prélude à l'accomplissement de la loi nouvelle. — A l'extérieur et dans le pourtour du chœur, les *prophètes* annoncent la venue du Sauveur et préludent au grand évènement de la rédemption des hommes; les *patriarches* doivent concourir avec les inspirés d'Israël au grand mystère destiné à régénérer le monde. Ce sont ces *personnages* qui doivent être comme autant de précurseurs dans ce terrain préparatoire avant de pénétrer dans le sanctuaire.

Peintures murales. — Les peintures qui recouvrent en entier les voûtes et les murs de Sainte-Cécile sont le plus bel ornement de cet édifice. Elles ont résisté aux siècles; quelques parties de ce riche vêtement ont eu à souffrir de l'incurie, de l'ignorance ou du vandalisme des hommes, et réclament une réhabilitation intelligente.

On inaugure en ce moment cette œuvre par la restauration des voûtes des cinq tribunes de l'abside, dont la prudence avait exigé la reconstruction dans ces derniers temps. Cet important travail, confié à M. Alexandre Denuelle, peintre décorateur à Paris, auteur des peintures du Louvre, de Sainte-Clotilde, de Saint-Germain-des-Prés et de plusieurs autres églises de Paris, est en cours d'exécution (1).

(1) Par décision, sous la date du 12 octobre 1860, Son Excellence M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes a approuvé le devis spécial concernant la restauration des peintures murales des cinq tribunes de l'abside se portant à 11,200 fr. et a agréé la sou-

Les précautions et les mesures prises par l'architecte qui y préside, par l'artiste distingué qui les exécute, sont d'un heureux présage pour une restauration aussi délicate que difficile. Les calques des anciennes peintures, déjà relevés avec soin par l'architecte, ont été coordonnés et complétés, de sorte que les nouvelles peintures ne seront que la reproduction des anciennes; divers essais ont été faits pour rechercher les tons qui doivent s'harmoniser le mieux avec l'œuvre des anciens âges (1); une couche de silicate de potasse est passée sur l'enduit appliqué aux murs pour en

mission de M. Alexandre Denuelle, peintre décorateur à Paris, pour l'exécution de ces ouvrages. M. Denuelle a encore fait exécuter la décoration de l'église de Saint-Denis, des cathédrales de Reims, d'Amiens, de Beauvais, d'Orléans, de Bordeaux, de Lyon, et l'hôtel de la Bourse de cette dernière ville.

(1) Nous avions pensé avec M. Mérimée (voir *Monographie*, page 46) que les bleus des fresques de la voûte étaient faits avec du cobalt et nous avions supposé qu'une analyse chimique avait donné cette conviction à l'auteur célèbre des *Notes d'un voyage dans le midi de la France*. Avant de livrer ces lignes à la publicité et profitant de la restauration des chapelles qui ont mis à notre disposition divers fragments des anciennes peintures, nous avons cru devoir les faire analyser. Il résulte de l'analyse consciencieuse faite par M. Limousin-Lamothe, d'Albi, chimiste distingué, réuni au célèbre M. Filhol, professeur de chimie à Toulouse, que les bleus des fresques de la voûte de Sainte-Cécile sont faits avec le bleu de montagne ou cendres bleues (hydro-carbonate de soude). Nous sommes heureux d'avoir à rectifier sur ce point l'assertion que nous avions émise sur l'autorité d'un aussi imposant témoignage.

assurer la conservation : le talent de l'artiste fera le reste (1).

Enfin le nettoyage des peintures conservées des cinq chapelles dont il s'agit est opéré avec de la mie de pain. Cette méthode, qui a eu un plein succès, enlève la poussière sans avoir l'inconvénient du lavage qui les détruit quelquefois, ou qui leur procure un air de jeunesse que nous ne voudrions pas qu'elles fussent appelées à revêtir.

Nous aurions garde de passer sous silence le curieux incident qui s'est produit, dès l'abord, à l'occasion de cette restauration, parce qu'il intéresse l'histoire du monument et celle de la peinture murale. Tandis que les mortiers tombaient par plaques des voûtes des cinq tribunes à restaurer, se révélaient, parfaitement conservées sur plusieurs points, d'anciennes peintures, dont aucune mémoire, aucune parole écrite ne constataient l'existence. Alors que des arabesques grêles, aux ramages ténus et effilés, des images de saints ou de saintes accusaient la manière des treizième et quatorzième siècles, un témoin muet et certain déterminait l'époque de l'exécution de cette œuvre. On a rencontré, dans toutes les voûtes, l'écusson de Bérauld de Fargis, qui occupa le siége d'Albi de 1314 à 1334. Cet écusson, écartelé au 1-4 d'argent à la croix pattée et alésée de gueules, au 2-3 d'or au pot de sable, est figuré sur la clef de la troisième arcade de la voûte du côté de l'abside ; il se trouvait aussi reproduit sur le riche vitrail de la tribune du milieu

(1) Ce n'est plus aujourd'hui une espérance mais un succès complet que nous avons à enregistrer ici. En ce moment, les peintures des cinq chapelles sont terminées et répondent à tout ce qu'on peu attendre de plus parfait comme restauration.

du chevet, qui vient d'être enlevé pour procéder à sa restauration. Il est à désirer que, pour ne pas mentir à l'histoire, il soit exactement reproduit sur la nouvelle verrière (1).

L'écusson découvert dans les voûtes des tribunes de l'abside est incontestablement celui de Bérauld de Fargis. Ce prélat, célèbre dans l'histoire de l'église d'Albi, était de l'ancienne et illustre maison de Guilhaume de Fargis en Provence (2), neveu du pape Clément V, frère du cardinal Raymond de Fargis, d'abord archevêque de Rouen et puis de Narbonne en l'année 1311, lequel mourut lorsqu'il occupait ce siége, en 1341, et fut enseveli dans le chœur de son église primatiale, dans un tombeau de marbre, sur lequel on voit les armes de sa famille. L'évêque d'Albi, Bérauld de Fargis, fut mêlé aux grandes affaires de son temps (3). Il se trouva, sur les réquisitions de Philippe le Bel, en 1314, en chevaux et en armes, dans la ville d'Arras, le jour de la Nativité de la Vierge, pour servir dans l'armée de Flandres. Il prit avec beaucoup de zèle le parti du roi dans l'assemblée des états de Languedoc tenus à Toulouse, en 1313, sous la présidence de Bernard de Fargis son frère, arche-

(1) Notre vœu a été rempli, il vient d'être reproduit dans la verrière avec toute l'exactitude désirable.

(2) La maison de Budos, en Vivarais, celle de Guilhem Pascali, au comté Venaissin, et celle de Fargis en Provence avaient la même origine. Voyez *Hist. de la noblesse du comté Venaissin*, tome II, page 80.

(3) *Gallia christiana*. — La Faille, *Histoire générale de Languedoc*. — *Histoire du comté Venaissin*.

vêque de Narbonne. Il consentit, à la demande du pape Jean XXII, au démembrement de son diocèse pour l'érection de l'évêché de Castres, et arma des gens à pied et à cheval pour apaiser la guerre qui s'était allumée au sujet du château de Lombers. Il combla de dons et de faveurs les églises et les maisons religieuses de son diocèse. La dernière année de son épiscopat, c'est-à-dire en 1333, il fonda dans la ville d'Albi le prieuré de Notre-Dame de Fargis, plus tard appelé par corruption le monastère de *Fargues*, et mourut en 1334, après avoir fait de grandes libéralités aux pauvres et aux églises, et notamment à la nouvelle cathédrale d'Albi, pour la construction de laquelle il laissa une grande somme d'argent. C'est dans son testament, monument curieux des mœurs du temps, de la piété et de la charité de l'évêque, que ce prélat constate qu'il a *retenu* (1) les six chapelles du chevet de son église cathédrale, et ordonne qu'elles soient achevées, ornées et meublées à ses dépens. C'est en exécution de ces dispositions que ces chapelles furent ornées et les armes de cet évêque placées sur les divers points que nous avons déjà indiqués (2).

(1) Les fondateurs ou bienfaiteurs de chapelles avaient des droits déterminés dans les chapelles qu'ils *retenaient*. Les signes de fondation étaient, en général, *les armoiries aux voûtes*, *au portail*, *au maître-autel*.

Voyez *Dict. du droit canonique*, par Durand de Maillane, avocat au parlement d'Aix, tome Ier, au mot *chapelle*.

(2) *Histoire de la noblesse du comté Venaissin*, dédiée au roi, Paris, 1763, tome II, page 91. — Cet ouvrage contient (tome II, page 485) le testament plein d'intérêt de Bérauld de Fargis extrait des archives de la cathédrale d'Albi en 1763.

Les dessins des écussons de l'évêque de Bérauld de Fargis, des arabesques et des figures trouvées aux voûtes des cinq chapelles de l'abside, ont été relevés par le peintre et portés sur un album spécial. Il est à désirer qu'ils soient publiés comme documents pour servir à l'histoire murale du quatorzième siècle.

Ces peintures sont de la même époque que celles récemment découvertes dans l'église de Notre-Dame du Bourg à Rabastens d'Albigeois, qui ont appelé l'attention de tous les amis des arts (1). Destinée souvent étrange de la peinture

La clause relative aux chapelles dont il s'agit est ainsi conçue : « *Ordonne que les six chapelles par lui* RETENUES *dans le chevet de l'église Sainte-Cécile d'Albi soient achevées, ornées et meublées à ses dépens.* »

Le même testament porte des legs considérables à la chapelle du prieuré de Notre-Dame de Fargis : « *des ornements verds, une grande* » *statue d'argent représentant la sainte Vierge, son grand calice de* » *vermeil, sa croix à ses armes, son encensoir de même avec sa na-* » *vette, ses burettes et ses bassins servant à l'autel, le tout de ver-* » *meil.* » On voyait le même écusson, seulement avec des émaux différents, c'est-à-dire au 1-4 de gueules à la croix pattée d'or, au 2-3 d'or au pot d'azur, au pied de la statue d'argent léguée par l'évêque Bérauld de Fargis (*Histoire du comté Venaissin*, tome II, page 93). Cette statue a été, comme l'argenterie de toutes les églises, transmise à la Monnaie nationale pendant la Révolution. Il est constaté par le procès-verbal de saisie et d'envoi qu'elle pesait 148 marcs d'argent (voir le procès-verbal déposé aux archives de la préfecture du Tarn sous la date du 22 frimaire an VI.).

(1) M. le comte Raymond de Toulouse Lautrec, de Rabastens, a publié une savante dissertation sur la découverte de ces peintures,

murale, que les fragiles moyens employés pour la mettre au jour et lui donner un corps n'empêchent pas de vivre à travers les âges les plus reculés ! Il y a plus de cinq siècles écoulés, une poudre, délayée et imprégnée à ces voûtes par un pinceau léger, salie et recouverte plus tard par un double badigeon de mortier et de plâtre, a résisté au temps, et, plus puissante que la tradition, elle vient servir aujourd'hui d'élément à l'histoire de l'art et à celle d'un édifice dont les plus précieuses annales ont péri par le vandalisme des hommes (1).

Verrières. — Les anciens vitraux qui servaient d'ornement à l'église de Sainte-Cécile et complétaient le magnifique tissu de peintures qui couvrent ses voûtes et ses murs, ont disparu sous la main du temps ou par l'effet de l'incurie de ceux qui auraient dû veiller à la conservation de ces richesses de l'art antique. Quelques restes des vieilles verrières ont échappé aux siècles pour servir de donnée et de document à l'artiste chargé de cette réhabilitation. Les panneaux existants suffisent pour indiquer le système de l'œuvre disparue. Les vitraux présentaient des sujets légendaires. De grandes figurines, surmontées de dais et de grisailles au-dessus et au-dessous, font supposer qu'on avait pris ce parti de figures et de grisailles, d'une part, pour diminuer à l'œil

sur leur mérite et leur origine, dans le *Bulletin monumental* édité à Caen par M. de Caumont, sous ce titre : *Peintures murales du XIVe siècle dans l'église de N.-D. du Bourg à Rabastens d'Albigeois*, Paris, Durache, rue du Boulay, 7, 1860.

(1) Les archives du chapitre et de l'église Sainte-Cécile furent portées et brûlées sur la place publique en 1793.

la grande longueur des baies relativement à leur largeur ; de l'autre, pour ménager le jour (1).

Cette importante restauration vient d'être confiée, pour les cinq fenêtres de l'abside au-dessus des tribunes, à M. Antoine Lusson, peintre verrier à Paris, qui s'est associé dans cette œuvre M. Steinheil, dessinateur de renom, tous deux auteurs, l'un comme verrier et l'autre comme peintre, des vitraux de la Sainte-Chapelle. — Les cinq fenêtres qui forment la partie absidale, en même temps qu'elles appartiennent à la portion la plus ancienne de l'édifice, doivent être *à sujets légendaires*, conformément au système indiqué par les médaillons anciens existants dans les fenêtres du fond (2). Ce travail est déjà en cours d'exécution (3).

(1) Rapport de M. César Daly au Ministre des cultes pour la restauration des verrières.

(2) Devis et rapport de M. César Daly.

(3) Par décision, sous la date du 12 octobre 1860, Son Excellence M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes a approuvé le devis relatif à la restauration des cinq verrières des fenêtres de l'abside et la soumission souscrite par le sieur Antoine Lusson, peintre verrier à Paris, pour l'exécution de ces ouvrages, au prix d'estimation se portant à 37,050 fr. et un dixième pour les cas imprévus.

Déjà la fenêtre du milieu de l'abside, dont les médaillons présentaient en partie la vie de la sainte Vierge conservée presque dans son entier, a été déposée. Toutes les parties conservées doivent être rétablies ; elles ont été apportées à Paris pour être coordonnées et disposées à être remises en place et en même temps pour servir de type et de modèle pour les vitraux à faire à neuf.

Au moment où nous faisons imprimer ces lignes, cette fenêtre

CONCLUSION ET RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Tel est le système général de restauration entrepris pour la cathédrale de Sainte-Cécile, qui verra aussi disparaître ces ornements, ces décorations parasites ou inharmoniques, qui y ont été accumulés dans ces derniers temps. Ce sera un grand bienfait pour la religion, pour l'art et la réhabilitation complète de l'un des plus magnifiques monuments que nous aient laissé les siècles où la foi de nos pères a produit tant de merveilles au sein de notre patrie (1).

Qu'il nous soit permis, avant de fermer ces lignes, d'émettre, à l'égard de l'intérieur de la cathédrale de Sainte-Cécile, le même vœu que nous avons exprimé pour l'extérieur du monument : c'est que le respect le plus absolu pour le passé préside à sa restauration. Partout, dans cet édifice, on retrouve une pensée, un ordre, qui ne permettent pas de rien innover sans danger. Nous avons fait connaître (2) l'idée

vient d'être rétablie et sa restauration ne laisse rien à désirer. Elle est du plus merveilleux effet.

(1) Nous n'avons pas cru devoir mentionner ici un projet souvent agité de *l'adaptation* de la chapelle de Saint-Clair pour le culte paroissial. Toucher aux murs de cette chapelle qui couronne si bien la nef, en changer les dispositions, serait un vandalisme qui n'est plus de notre temps. Une simple disposition de stalles convenablement placées pour l'exercice du culte dans cette chapelle suffirait, et la disparition des ignobles bancs qui déshonorent la nef et en cachent le majestueux ensemble serait applaudie par tous, le chœur étant destiné aux offices solennels ou pontificaux.

(2) *Monographie*, page 85 à 118.

symbolique qui a présidé à la partie architectonique, aux peintures qui décorent les voûtes et les murs, aux sculptures du jubé et du chœur; un écusson ne peut être effacé, une disposition changée, sans s'exposer à voir le livre du passé à jamais fermé pour nous, des harmonies détruites, les ténèbres succéder à la lumière. Ce qui peut paraître sans intérêt d'abord, ce qui échappe au premier coup d'œil, révèle plus tard dans ce monument une idée, un système, une situation. Il suffira d'*un exemple;* ce détail auquel nous nous bornons pourrait fournir matière à un long développement.

L'église de Sainte-Cécile est remplie dans toutes ses parties des attributs de la royauté et de l'ancienne monarchie française. Les arêtes des voûtes, les frises, les bordures, les parements des murs des tribunes et des chapelles, sont ornés de fleurs de lys que l'artiste a présentées sous toutes les formes; le chœur est couronné, dans tout son pourtour, par la même décoration; l'écu de France avec la couronne ouverte, telle que les rois de France la portaient alors, est figurée dans la frise supérieure de toutes les tribunes de l'église (1). C'est là toute une situation historique que l'ar-

(1) « François Ier prit la couronne fermée quand il vit Charles V, » son compétiteur, élevé à l'Empire; et ne lui voulant point céder, il » se considéra en même temps comme empereur des Français. En » l'acte solennel du concordat passé entre le pape Léon X et lui, » ses armoiries sont en tête, et dans le sceau surmontées d'une cou- » ronne fermée ou impériale française, que tous ses successeurs » ont toujours portée depuis. » *Pratique des armoiries*, par le père Ménétrier, page 100.

tiste a voulu traduire dans son œuvre. Les peintures de la voûte et des tribunes, commencées en 1502, ont été achevées en 1512 (voyez cette date à l'avant-dernière tribune de la nef à la droite de l'orgue). Alors s'est produite une des époques les plus aimées de l'ancienne monarchie. Alors régnait Louis XII surnommé *le juste*, *le père du peuple*, *le magnanime*, l'ami des lettres et des arts. Un enthousiasme général avait signalé son avènement au trône (1), et la France retentit de cette parole sortie de la bouche du monarque, qu'*il n'appartenait pas au roi de France de venger les injures du duc d'Orléans*. La conquête du Milanais et d'une partie de l'Italie donnait en même temps satisfaction au caractère guerrier et aventureux des Français (2). Ce sont les armes de ce prince triomphateur et guerrier qui sont représentées dans toutes les frises supérieures des tribunes de l'église de Sainte-Cécile, ayant des porcs-épics pour support. Louis XII avait voulu en effet que son écusson fût porté par des porcs-épics avec cette devise : *cominus et eminus*, c'est-à-dire qui atteint de *près et de loin* (3).

(1) Louis XII monta sur le trône le 7 avril 1498 et régna jusques en janvier 1515, époque de sa mort.

(2) Louis XII fit la conquête du Milanais et d'une partie de l'Italie en l'année 1499.

(3) *Mézeray*, tome II, pages 880 et 882. On voit aussi, comme support des armes royales, des cerfs que le roi Charles VIII aurait pris à la suite d'un songe dans lequel un cerf se sèrait présenté à lui et sur lequel il serait monté pour chasser un faucon avec plus d'agilité ; d'autres assurent que le même monarque, dans une chasse qu'il fit dans la forêt de Senlis en 1381, aurait pris un vieux cerf

Un autre évènement mémorable avait excité en France une grande joie au sein des populations, dès le commencement du règne de Louis XII, à savoir : son mariage avec Anne de Bretagne, héritière de ce duché, par lequel cet apanage était réuni à la France, dont il était demeuré séparé depuis les derniers démembrements de l'empire de Charlemagne (1). Cette alliance est célébrée par l'artiste, qui a fait figurer alternativement, toujours dans la frise supérieure des tribunes, les armes de Bretagne qui sont d'*hermines* avec l'écusson des rois de France. Ces armes sont encore peintes à l'avant-dernière clef de l'arcade de la voûte qui est du côté de l'orgue, et comme pour exprimer d'une manière plus éclatante le sentiment qui régnait alors, tandis que les parements des murs de la tribune qui est à gauche de la chaire sont remplis de fleurs de lys, la tribune à droite, qui la suit immédiatement, est pleine de mouchetures d'hermine qui constituent les armes de Bretagne.

Le mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne, désiré par la nation à cause des conséquences qu'il devait avoir,

portant un collier de cuivre doré avec cette inscription : *hoc me Cæsar donavit*. Une chronique a prétendu que le roi avait pensé que c'était là un envoi mystérieux, tandis que Mézeray, qui ne révoque pas le fait en doute, prétend que ce cerf devait appartenir à un empereur d'Allemagne. Mais les supports ordinaires ont varié depuis : ce sont des anges, des lions, des cerfs ailés, des sauvages, des porcs-épics, etc., etc. (*Mézeray*, tome II, pages 595, 596.)

(1) Louis XII épousa, le 8 janvier 1499, Anne, duchesse de Bretagne, veuve du roi Charles VIII, qui mourut reine de France, le 1er janvier 1513.

excita d'autant plus de joie qu'il avait éprouvé plus d'obstacles et de sérieuses difficultés. Il fallait faire rompre le premier mariage du roi avec Jeanne de France, seconde fille de Louis XI, la plus sainte et la plus vertueuse des reines, sous les lois duquel elle avait vécu fidèlement pendant vingt-quatre ans à la face de l'Eglise et du monde. Mais la politique a des lois auxquelles il est souvent difficile aux princes de se soustraire. Ce ne fut qu'après une longue et laborieuse instruction que la nullité fut prononcée par les juges et reconnue par le pape Alexandre IV. Par une circonstance qui ne peut être passée sous silence, Louis d'Amboise Ier, alors évêque d'Albi, fut l'un des commissaires, conjointement avec Ferdinand, évêque de Ceuta, portugais, et le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, désigné par le souverain pontife pour examiner la validité du mariage. Le volume qui contient les actes de sa dissolution est déposé à la bibliothèque d'Albi. Il est d'un grand intérêt comme monument historique, quoiqu'il n'offre que des copies collationnées sur les originaux par les notaires présents à cette fameuse procédure. Ce recueil, voué aux flammes pendant la Révolution avec ceux que renfermaient les archives du chapitre, était porté vers le bûcher dressé sur la place publique, lorsqu'il tomba du chariot où on l'avait déposé, et fut ainsi sauvé de la destruction.

A part les faits dont nous venons de présenter l'esquisse, d'autres circonstances devaient engager les artistes chargés de la décoration de la cathédrale de Sainte-Cécile, à célébrer et à honorer la mémoire de la nouvelle reine de France et du monarque qui venait de lui faire partager son trône. Anne de Bretagne, princesse aussi vertueuse que

belle, aimait passionnément les arts et favorisait ceux qui les cultivaient (1), tandis que le roi Louis XII avait pour son premier ministre le cardinal George d'Amboise, frère de Louis d'Amboise premier, évêque d'Albi, auquel est dû le chœur de Sainte-Cécile, et oncle du cardinal Louis d'Amboise II, principal auteur des peintures de la voûte de cette église.

On conçoit dès-lors la prédilection des artistes à reproduire les attributs de la royauté et les faits de la monarchie régnante.

Aussi cette idée les accompagne et les domine dans la suite de leur ouvrage. C'est ainsi que pour célébrer la mémoire du mariage du roi, les armes de France furent écartelées avec celles de Bretagne dans quelques tribunes, et que, pour glorifier la naissance des deux fils issus de cette union, qui moururent en bas âge, mais furent successivement dauphins, ils ont écartelé dans d'autres les armes de France de deux dauphins (2). Trois têtes couronnées, dont une est celle d'une reine, sont figurées dans la frise supérieure de l'avant-dernière tribune de la nef à droite. Tout porte à croire qu'on a voulu représenter l'image de Louis XII, de la reine Anne de Bretagne et enfin de François de Valois qui monta plus

(1) *Généalogies historiques des maisons souveraines. Maison royale de France*, tome III, page 246.

(2) Le Dauphiné fut uni à la couronne par la donation faite par Humbert, dauphin de Viennois, en 1349, à Philippe de Valois, à la condition que le fils aîné de France porterait seul le nom de dauphin. Les armes des dauphins de Viennois étaient d'or, au dauphin vif, oreillé et barbelé de gueules. (*Mézeray*, tome II, page 422.)

tard sur le trône sous le nom de François Ier, et dont on projetait alors l'union avec Claude de France, leur fille aînée (1). Enfin, le dernier coup de pinceau, le dernier écusson, a eu pour objet de reproduire les armes de France que l'on voit figurer à la dernière arcade de la voûte du côté du clocher, sur le derrière de l'orgue.

Ajoutons enfin que les divers écussons dont il vient d'être parlé sont réunis dans la tribune au-dessus de la chapelle dédiée aux deux saint Jean, à savoir, sur le côté droit : 1° les armes de Bretagne qui sont d'hermines, 2° les armes de France aux trois fleurs de lys d'or; sur le côté gauche : 1° le premier porte : écartelé au 1 et 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2 et 3 d'argent à la guivre d'azur engaulant un enfant de gueules qui est de Milan; allusion aux guerres de Louis XII et aux prétentions de ce prince sur le Milanais; 2° le second porte : écartelé au 1 et 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2 et 3 d'or au dauphin d'azur; ce sont les armes des dauphins de France.

Il suffira de ces constatations, appliquées à une seule idée, pour amener à comprendre combien tout, jusqu'aux plus minutieux détails, doit être observé et respecté dans la cathédrale d'Albi. La vérité historique, la religion et les arts y gagneraient également.

(1) François, duc de Valois, épousa en effet Claude de France, fille de Louis XII, le 14 mars 1514.

II.

HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE DE SAINTE-CÉCILE

PAR LE MONUMENT LUI-MÊME

Et par les armes des Évêques.

EXPLICATION ET DESCRIPTION HÉRALDIQUE DES ARMOIRIES DES ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES D'ALBI, SCULPTÉES OU PEINTES A L'INTÉRIEUR ET A L'EXTÉRIEUR DE CE MONUMENT.

Les armoiries de la plupart des évêques d'Albi qui ont eu la gloire de participer à la construction ou à la décoration de l'église de Sainte-Cécile, sont sculptées ou peintes sur les diverses parties de cet édifice; de sorte qu'on peut faire, par elles, l'historique du monument et déterminer l'époque des transformations qu'il a subies dans la suite des temps. Il était juste que la mémoire de ces prélats fût aussi inséparable de l'édifice qu'ils ont eu l'honneur d'élever et d'embellir. En présentant l'explication et la description héraldique de ces armoiries, les phases et les époques successives de

l'histoire de la cathédrale se dérouleront à nos yeux, comme dans un tableau, par des preuves inattaquables et par le rapprochement de ces éléments muets, mais certains, de l'époque où vécurent les évêques.

Nous donnerons, en même temps, la description des armes connues des évêques et archevêques d'Albi qui ne figurent pas dans la cathédrale, mais qui, pour la plupart effacées dans le temps de nos désastres, se trouvent encore représentées, soit dans le palais archiépiscopal, soit dans quelques autres monuments.

Il serait à désirer qne toutes ces armoiries fussent représentées dans une des dépendances de l'église, et qu'il en fût fait pour ainsi dire un tableau parlant, en indiquant les noms des prélats auxquels elles s'appliquent et l'époque à laquelle ils occupèrent le siége.

Cette pensée avait reçu autrefois son application pour l'ancien diocèse de Lavaur. — L'on voit encore, dans la sacristie de l'ancienne cathédrale de Saint-Alain, les traces malheureusement incomplètes des armes des évêques qui se sont succédé dans ce diocèse. Elle est en partie réalisée dans l'ancienne cathédrale de Saint-Benoît de Castres, qui présente, en avant du sanctuaire, d'un côté la série des abbés qui ont dirigé l'ancienne abbaye de Saint-Benoît, de l'autre la suite des évêques qui gouvernèrent le diocèse de Castres (1).

(1) Un travail complet concernant les armoiries des évêques et archevêques d'Albi, serait aujourd'hui facile. Nous avions réuni les armes d'un grand nombre d'évêques, mais ce tableau présentait des lacunes et était d'ailleurs imparfait sous le point de vue héraldique.

Les évêques d'Albi, avant l'avènement de Bernard de Castanet, en 1275, depuis saint Clair, qui, d'après la légende de l'église d'Albi, fut le premier évêque de ce pays, au sein duquel il aurait porté la lumière de l'Evangile vers le milieu du troisième siècle, avaient pour armes une simple croix d'or pommelée; à savoir, *de gueules, à une croix d'or, ornée de pendants et de pierres précieuses*. Les chanoines ou le chapitre de Sainte-Cécile avaient aussi les mêmes armes, parce que, suivant la croyance commune, le premier évêque d'Albi avait dédié son église à la Sainte-Croix. Cette croix, qui était à *pendants*, par la raison qu'on y suspendait des diamants et des pierres précieuses, forme encore les armes du chapitre de Sainte-Cécile. Elles figurent, répétées dans diverses parties de la cathédrale de Sainte-Cécile, à la voûte, dans quelques faces latérales sur les piliers de l'église, à la voûte de la troisième chapelle au pourtour du chœur, où se trouve la petite porte, et sur quelques autres points de l'édifice.

BERNARD DE CASTANET (1275 à 1308), qui prit possession du siége d'Albi en 1275 et eut l'honneur de jeter la première pierre de l'église de Sainte-Cécile le 15 août 1282, avait d'abord eu pour armes, comme les autres évêques ses prédécesseurs, la croix à pendants dont il vient d'être parlé;

Grâces aux recherches intelligentes et heureuses de M. le baron Edmond de Rivières, l'ensemble des armoiries des évêques d'Albi ne laisse rien à désirer, soit pour le dessin, soit pour la signification héraldique. Ce travail consciencieux et complet a valu le titre de membre correspondant de la Société archéologique du midi de la France à son auteur, chez lequel la réserve et la modestie rehaussent le savoir et les connaissances les plus étendues.

mais après la sécularisation de son chapitre, il prit en son particulier les armes de sa maison, qui *étaient de gueules à une tour d'argent surmontées d'une double croix*. Les armes de Bernard de Castanet se trouvent au haut de la tour ronde du clocher de Saint-Salvi et à une des clefs de voûte d'une des caves du palais archiépiscopal.

Il permit aux consuls d'Albi de prendre son écusson, et voulut qu'il fût surmonté d'un lion d'or marchant sur les créneaux, avec un soleil et une lune d'argent en champ de gueules. Dans les armoiries de la ville d'Albi, adoptées par l'Armorial des états du Languedoc, le 6 mars 1764, on ajouta cette devise : *Stat baculus vigilatque leo turresque tuetur*.

BERTRAND DES BORDES (1308 à 1310). — *D'or à trois charbons de sable*. Ces armes ne figurent pas dans la cathédrale ni dans aucun monument.

GÉRALD II (1310 à 1314). — Les armes de ce prélat ne sont pas connues.

BÉRAULD DE FARGIS (1314 à 1334). — L'écusson de ce prélat est *écartelé au 1-4 d'argent à la croix pattée et alézée de gueules, au 2-3 d'or au pot de sable;* il est figuré sur la clef de la troisième arcade de la voûte du côté de l'abside. Il se trouve aussi reproduit sur le vitrail de la tribune du milieu du chevet.

Ce prélat avait puissamment activé la construction de la cathédrale de Sainte-Cécile, dans laquelle il avait *retenu* les six chapelles du chevet, aux voûtes desquelles on a trouvé figuré son écusson lors de la restauration de ces mêmes chapelles, comme nous l'avons déjà fait connaître.

PIERRE I DE LA VOIE ou DE VIA (1334 à 1337). — *Parti au 1 coupé d'argent au lion d'azur et d'or à deux fasces*

de gueules, au 2 d'azur à la croix d'argent, à la bande brochante chargée de trois coquilles d'or.

BERNARD III DE CAMIATO ou DE CAYNAC (1337). — Les armes de cet évêque ne sont pas connues.

Bernard de Camiat fut le premier évêque d'Albi enseveli dans la cathédrale de Sainte-Cécile. Une pierre sépulcrale marquait, dans le milieu du chœur, la place où reposaient ses cendres. Nous avons recueilli l'inscription gravée sur sa tombe, que nous avons déjà rapportée (1), et qui porte la date de 1337.

GUILHAUME DE CURTI (1337 à 1338). — *Parti au 1 d'azur à trois coquilles d'or, au 2 d'argent à la bordure de gueules.*

POITEVIN ou POTIER DE MONTESQUIOU (1338 à 1351). — *D'or à deux tourteaux de gueules en pal.*

ARNAUD GUILHELM ou GUILHELMI DE LA BARTHE (1351 à 1355). — *Ecartelé au 1 et 4 d'or à quatre pals de gueules qui est de la Barthe, au 2 et 3 d'azur à trois fumées d'or qui est de Fumel.*

HUGUES IV D'ALBERT ou AUBERT (1355 à 1379). — *De gueules au lion d'argent, à la bande brochante d'azur, au chef de gueules soutenu d'azur et chargé de trois coquilles d'argent rangées en fasce.*

Ce prélat fut inhumé à la montée des degrés du grand autel dans la cathédrale (2).

DOMINIQUE DE FLORENCE (1379 à 1397). — *A une*

(1) *Monographie de l'église de Sainte-Cécile*, page 58.

(2) C'est par erreur que nous avons dit, *Monographie*, page 58, que Hugues Albert était décédé en 1318.

tour crénelée surmontée d'un lambel de trois pendants brochant sur la tour. Il est figuré sur le portail latéral qui donne entrée à l'escalier de Sainte-Cécile, que ce prélat fit construire en 1380, et auquel on a donné le nom de *portail de Dominique de Florence.*

Dominique de Florence ayant été transféré à l'évêché de Saint-Pons-de-Thomières, en 1388, les évêques dont les noms suivent occupèrent le siége d'Albi jusques en l'année 1397, où ce prélat redevint évêque d'Albi, d'où il fut transféré à Toulouse peu de temps après.

JEAN II DE SAZA (1382). — Les armes de ce prélat ne sont pas connues.

GUILHAUME VII DE LA VOULTE (1383). — Les armes de cet évêque ne sont pas connues.

Cet évêque fit faire la dernière arcade de la voûte de Sainte-Cécile, et éleva les fondements du clocher jusqu'à la hauteur de la toiture.

PIERRE II (1386 à 1397). — *De sable à un chien d'argent à mi-corps tenant dans sa gueule un enfant dont on ne voit que les jambes, le chien ayant la tête surmontée d'une croix d'argent.*

DOMINIQUE DE FLORENCE (1397), déjà dénommé ci-dessus.

PIERRE III neveu (1410 à 1435). — (Les mêmes armes que Pierre II.)

BERNARD DE CASSILLAC ou CAZILHAC (1435 à 1462). — *D'or à deux lions passants à la bordure d'azur chargé de huit besants d'or, l'écu supporté par des anges.* Cet écusson est figuré sur un des vitraux de l'église, au vitrail de la tribune qui est à gauche de la grande porte d'entrée. Ce prélat

est inhumé dans le chœur de la cathédrale, devant le grand autel.

ROBERT DAUPHIN (1462). — L'écusson de ce prélat est *écartelé au 1 et 4 d'or au dauphin d'azur, au 2 et 3 de gueules à cinq bandes de vair, sur le tout d'argent à cinq barres d'or chargées de croix potencées et contre-potencées de même.*

JEAN JOFFROI (1463 à 1473). — Ses armes sont *fascées d'or et de sable de six pièces, la première fasce de sable chargée de deux croisettes d'or.*

Le corps de ce prélat repose à côté de son frère Hélie, dans la chapelle de Sainte-Croix, qu'il fit orner des riches et curieuses peintures qui font l'admiration de tous les amis des arts. On voit ses armes figurées dans cette chapelle (1). Elles sont aussi figurées dans la verrière de la chapelle latérale droite du chevet. Il est à désirer qu'elles y soient reproduites.

LOUIS D'AMBOISE I (1473 à 1502). — Les armes d'Amboise sont *palées d'or et de gueules, de six pièces surmontées d'un chapeau de cardinal avec cordons.* Elles sont reproduites dans plusieurs parties du chœur.

C'est en effet à cet évêque que l'on doit le chœur de Sainte-Cécile et le portique en pierre qui est au-devant de la porte principale qui ne put être terminée pendant la vie de ce prélat, et la construction du clocher qui ne s'élevait encore qu'à la hauteur de la toiture. Il fit la consécration de sa cathédrale le 23 avril 1480. Le corps de ce prélat fut déposé derrière l'autel de la chapelle de Sainte-Marie-Majeure.

(1) *Monographie*, page 45.

LOUIS D'AMBOISE II (1502 à 1510). — Cet évêque avait les mêmes armes que le précédent dont il était le neveu.

C'est à ce prélat qu'est due toute la partie des peintures de la voûte de la Sainte-Cécile qui sont au-dessus du chœur. Aussi ses armes se trouvent-elles figurées sur les faces latérales des murs des tribunes et sur les piliers correspondant à la partie de la voûte dont il s'agit jusqu'à la septième ogive.

Le cœur de cet évêque, mort à Ancône, fut porté à Albi et renfermé dans le tombeau de son oncle.

CHARLES DE ROBERTET (1510 à 1515). — L'écusson de ce prélat est *d'azur à la bande d'or chargée d'une aile de corbeau de sable et accompagnée de trois étoiles de six rais d'argent, une en chef et deux en pointe.*

Il est représenté à la voûte à partir de la septième ogive, avec la date 1511, jusques à la dernière du côté du couchant, comme aussi il est reproduit dans les faces latérales des chapelles et des piliers correspondant à cette partie de la voûte. C'est en effet en 1511 et à ce point que furent reprises et exécutées, par l'ordre de ce prélat, les peintures de la voûte que Louis d'Amboise avait commencées.

L'observateur, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer, est frappé de la différence dans la touche et dans la manière du peintre à partir de ce point qui sépare les deux reprises.

JACQUES DE ROBERTET, frère du précédent, Charles de Robertet (1515 à 1519). — Même écusson que son frère.

La riche décoration sculptée de la grande porte d'entrée de l'église à l'intérieur a dû être faite de l'année 1510 à l'année 1520, ou par Charles de Robertet, le même qui a fait

peindre la partie de la voûte dont il vient d'être question, ou par Jacques de Robertet son frère et son successeur. On trouve, en effet, sur la face latérale droite et dans la partie élevée, à côté d'un médaillon sculpté représentant le Christ, les armes sculptées de ces prélats.

ADRIEN DE GOUFFIER dit DE BOISSI (1519 à 1524).

AIMAR DE GOUFFIER, son frère (1524 à 1528).

L'écusson de ces deux prélats est *d'or à trois jumelles de sable, l'écu surmonté du chapeau de cardinal.*

Le cardinal ANTOINE DUPRAT (1528 à 1536). — *D'or à la fasce de sable accompagnée de trois trèfles de sinople, deux en chef et un en pointe.*

Le cardinal JEAN DE LORRAINE (1536 à 1550).

Le cardinal LOUIS DE LORRAINE, frère du précédent (1550 à 1561).

Les armes de ces prélats étaient les armes de Lorraine. — *Parti de deux traits coupé d'un, au 1er fascé de gueules et d'argent qui est de Hongrie, au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'or au lambel de gueules qui est de Naples, au 3 d'argent à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes de même qui est de Jérusalem, au 5 d'azur semé de fleurs de lys d'or à la bordure de gueules qui est d'Anjou, au 6 d'azur au lion contourné d'or qui est de Gueldres, au 7 d'or au lion de sable qui est de Flandres, au 8 d'azur à deux bars adossés d'or, l'écu semé de croix recroisettées au pied fiché de même qui est de Bar, sur le tout d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent qui est de Lorraine.*

Jean de Lorraine, évêque d'Albi et ensuite archevêque de Narbonne, portait ces armes, qui sont sculptées et peintes

sur un vieil écusson de pierre conservé au musée de Narbonne (1).

Le baldaquin ou le magnifique portique sur lequel s'ouvre la principale porte de l'église, commencé vers la fin du quinzième siècle par les soins de Louis d'Amboise Ier, fut continué par les évêques ses successeurs que nous venons de nommer, dont on aperçoit les armes sur toutes les faces de ce monument, à savoir : celles des Gouffier et du cardinal Duprat que nous venons de faire connaître.

Nous n'hésitons pas à penser que les autres armes, qui sont aussi sculptées sur les faces du baldaquin, et qui consistent en un écusson écartelé au 1er et au 4e de clefs en sautoir avec une épée de pal brochant sur le tout, au 2e et 3e trois fleurs de lys posées 2 et 1, surmontées d'un clou ou d'un poignard, sur le tout un écusson fascé de sept pièces, ont voulu figurer les armes des cardinaux de Lorraine. —Les divisions de l'écu sont les mêmes que celles de Lorraine. Jean de Lorraine était abbé de Cluny, et il est à remarquer qu'une des divisions de l'écu sculpté au baldaquin n'est autre que les armes de l'abbaye de Cluny, *qui étaient de gueules* (*et quelquefois d'azur*) *à deux clefs d'argent en sautoir traversées d'une épée de même en pal avec la garde d'or* (2). L'écusson sur le tout, qui se blasonne fascé d'argent

(1) Elles ont été relevées par M. le baron Edmond de Rivières qui a bien voulu nous les communiquer.

(2) Voir la *Vraie et parfaite science des armoiries*, par Palliot et Geliot, à l'art. *Clef.* L'explication de cette partie de l'écusson nous a été donnée par M. Ragut, archiviste de la préfecture de Saône-et-Loire.

et de gueules de huit pièces, porte les armes de l'abbaye de Marmoutier, fameuse abbaye au diocèse de Tours, dont Jean de Lorraine était abbé (1).

Il est à croire que pour simplifier l'écusson des Lorraine, l'écusson fut ainsi fait sans doute du consentement de l'évêque, qui tint surtout à faire dominer dans ses armes celles des abbayes dont il était membre.

LAURENT STROZZI (1561 à 1567). — Son écu est *d'or à la fasce de gueules chargé de trois croissants, les pointes à dextre d'argent.*

PHILIPPE DE RODOLPHE (1567 à 1574). — Les armes de ce prélat ne sont pas connues.

JULIEN DE MÉDICIS (1574 à 1588). — Les armes de ce prélat sont *d'or à cinq tourteaux de gueules posés 2, 2, 1, surmontés d'un plus grand tourteau d'azur*, *chargé de trois fleurs de lys d'or.*

ALPHONSE D'ELBÈNE I (1588 à 1608). — Ce prélat fut inhumé dans le chœur de Sainte-Cécile.

ALPHONSE D'ELBÈNE II, neveu du précédent (1608 à 1635).

Les armes de ces deux prélats sont : *d'azur à deux bâtons tigés par le pied de racines et fleurdelisés par le haut, posés en sautoir, le tout d'argent.*

GASPARD DE DAILLON DU LUDE (1635 à 1676). —

(1) L'explication de cet écusson sur le tout a été communiquée à M. le baron Edmond de Rivières, par M. Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire. C'est par erreur que nous avons dit, *Monographie*, page 15, que les armes de Jeoffroi figurent aussi au baldaquin. Elles n'y sont pas représentées.

Ecartelé au 1 et 4 d'azur à la croix alézée et engrelée d'argent, au 2 et 3 d'or au lion coupé de gueules et de sinople.

Ses armes sont figurées sur l'ancienne porte d'entrée et sur quelques autres parties de l'ancien château dit du Petit-Lude que ce prélat avait fait construire, aujourd'hui le Bon Sauveur.

Ce prélat fut enseveli dans le chœur de Sainte-Cécile au devant de la chaire épiscopale.

ARCHEVÊQUES.

HYACINTHE SERRONI (1676 à 1687), 1er archevêque d'Albi. — Ses armes sont : *d'azur au lion d'or sciant un rocher de même avec une scie de même surmonté d'une étoile de cinq rais aussi d'or.*

Elles sont figurées sur le devant de l'autel de la huitième chapelle placée au pourtour du chœur, consacrée aux deux Saint-Jean. Le rétable et l'autel qui décorent cette chapelle appartenaient autrefois à la chapelle de l'archevêché que ce prélat avait fait construire et orner. On voit aussi ses armes figurées dans le palais archiépiscopal. C'est à ce prélat que l'on doit le passage qui va de la grande salle vers la cathédrale, entièrement taillé dans le mur, la grande salle de la bibliothèque, le grand escalier de ce palais. La bibliothèque de la ville possède un grand nombre d'ouvrages précieux qui lui ont appartenu, où se trouvent son nom et ses armes.

Son cœur fut déposé dans la cathédrale, dans un des murs de la chapelle de Saint-Amans, aujourd'hui de Saint-Barthélemy.

CHARLES LEGOUX DE LA BERCHÈRE (1687 à 1703). — *Son écusson est d'argent à une tête de more ou nègre, de sable, ornée d'un tortil de champ et accompagnée de trois molettes d'éperon de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.*

Il est placé au-dessous de l'orgue, au-dessus de la chapelle de Saint-Clair, que ce prélat fit ouvrir en 1693 pour y placer les reliques de Saint-Clair, 1er évêque d'Albi.

C'est à cette même époque que ce prélat fit voûter la dernière chapelle de la nef de Sainte-Cécile placée à droite, qui ne l'avait pas été encore, et y fit placer cette légende tirée des Paralipomènes (chap. IV) : *Sicque completum est omne opus quod fecit Salomon in domo Domini*, 1700.

Son écusson avait aussi été mis sur les balustrades en pierre blanche et percées à jour, qu'il avait fait placer aux tribunes de la nef et qui a été effacé à l'époque de la Révolution.

On voit encore ses armes dans la chapelle de l'archevêché, qu'il acheva, qu'il orna de tableaux et qu'il compléta par la galerie qui la domine, la chambre et le cabinet de suite pratiqués dans le massif de la cour carrée et l'appartement qui donne sur la rivière du Tarn.

L'hôpital fut aussi son ouvrage; on y voit son portrait et ses armes.

HENRI DE NESMOND (1703 à 1719). — Ses armes sont d'*azur à trois cors de chasse de sable liés de gueules, l'embouchure à sénestre enguichée de gueules.*

ARMAND-PIERRE DE LA CROIX DE CASTRIES (1719 à 1747). — Son écusson est d'*azur à la croix d'or avec licornes pour supports.*

L'orgue de Sainte-Cécile est dû à la munificence de ce

prélat, et fut construit en 1736 suivant l'inscription placée au-dessous de cet instrument, qui porte cette date et celle placée dans le positif qui constate la pose du premier tuyau, le 26 septembre 1735.

Les armes de ce prélat sont placées à l'orgue, au-dessus du grand tuyau du milieu.

Cet évêque fut enseveli dans le chœur de sa cathédrale à côté de Mgr d'Elbène.

DOMINIQUE DE LAROCHEFOUCAULD (1747 à 1759). — *Burelé d'argent et d'azur de dix pièces à trois chevrons de gueules, le premier écimé brochant sur le tout.*

LÉOPOLD-CHARLES DE CHOISEUL STAINVILLE (1759 à 1764). — Son écusson est d'*azur à la croix d'or, cantonné de vingt billettes de même posées en sautoir, cinq à chaque canton.*

Ce prélat créa les promenades et les boulevards de sa ville épiscopale.

FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE DE BERNIS (1764 à 1789). — Ses armes sont d'*azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion de même armé et lampassé de gueules avec cette devise :* ARMÉ POUR LE ROI, *l'écu posé sur deux épées en sautoir la garde en haut.* Elles se trouvent dans diverses salles du palais archiépiscopal.

COADJUTEURS ET ÉVÊQUES IN PARTIBUS JUSQUES EN 1789.

CHARLES-JOSEPH DE QUIQUERAN DE BEAUJEU (1734 à 1737). — Coadjuteur de M. de la Croix de Castries. Ses armes étaient *partie d'or et d'azur emmanché de l'un en l'autre.*

On voit dans la chapelle de Saint-Jean, comme nous l'avons déjà dit, un obélisque en marbre noir en l'honneur de ce prélat, mort à Albi peu de temps après avoir été sacré, à Sainte-Cécile, évêque de Mirepoix.

JEAN-PIERRE DE BRUNET DE CASTELPERS DE PANAT, évêque d'Ivry *in partibus*, prévôt de l'église de Saint-Salvi. — En l'absence de M. de la Croix de Castries et après la mort de ce prélat, il remplit toutes les fonctions épiscopales dans le diocèse d'Albi.

Son écusson est *écartelé au 1 et 4 d'argent, au sautoir de gueules qui est de Panat, au 2 d'azur, au château aux trois tours d'argent qui est de Castelpers; au 3 d'or et à 3 chevrons de sable qui est de Lévis sur le tout d'or, au levrier rampant de gueules, à la bordure comparsée d'argent et de sable de seize compons qui est de Brunet, aux chevrons de gueules qui est de Larochefoucauld.*

FRANÇOIS DE PIERRE DE BERNIS (1784 à 1789), neveu du cardinal et son coadjuteur. — Il portait les mêmes armes que son oncle le cardinal de Bernis.

ARCHEVÊQUES DEPUIS LE RÉTABLISSEMENT DU SIÉGE.

CHARLES BRAULT (1823 à 1833). — *Coupé au 1 d'argent à un agneau pascal de sable, au 2 de pourpre à une bièvre d'or en pal accostée de deux colombes d'argent volant en bande.*

Ses armes se trouvent dans la chapelle de Notre-Dame du Rosaire, à Sainte-Cécile, et sur le grand tapis du chœur donné par ce prélat.

FRANÇOIS-MARIE-EDOUARD DE GUALY (1833 à 1843).

— Son écusson est d'*or à la bande d'azur chargée de trois roses d'argent et accompagnée de dix losanges de sable.*

JEAN-JOSEPH-MARIE-EUGÈNE DE JERPHANION (1843). — Les armes de ce prélat sont d'*azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un lys d'argent tigé de sinople, au chef denché d'or chargé d'un lion léopardé de gueules.*

Nous émettons le vœu que les armes de cet éminent prélat, qui préside à la restauration et à l'achèvement de la cathédrale, soient placées dans l'endroit le plus apparent de cet édifice.

III.

RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET INDICATION DES OUVRAGES QUI FONT MENTION DE LA CATHÉDRALE D'ALBI.

1. — Histoire générale de Languedoc, de Claude de Vic et Dom Vaissette. Ancienne édition.

2. — Même ouvrage avec notes et additions, de M. Du Mège. — Toulouse, 10 vol. in-12. 1847.

3. — Chroniques albigeoises. — Manuscrit qui est entre les mains de plusieurs habitants du pays.

4. — Archives de l'église cathédrale d'Albi. — Bibliothèque impériale, fonds de Doat, nº 105.

5. — Almanach historique de Languedoc de 1752.

6. — Gallia Christiana.

7. — Notices sur le département du Tarn, ouvrage manuscrit, par M. Du Mège, déposé aux archives de la préfecture du Tarn. — Cathédrale d'Albi.

8. — Description du département du Tarn, par M. Massol, ancien bibliothécaire du département.

9. — Etudes historiques et documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais et l'ancien diocèse de Lavaur, par M. Clément Compayré, ancien chef de division à la préfecture du Tarn. Un vol. in-4o, 1841.

10. — Archives historiques de l'Albigeois et du pays castrais, publiées par M. Roger, ancien secrétaire particulier de M. le préfet du Tarn. 1843.

11. — Guide du voyageur dans le département du Tarn. — Itinéraire historique, statistique et archéologique, par M. Clément Compayré. 1847.

12. — Archéologie pyrénéenne, par M. Du Mège, ouvrage en cours d'exécution.

13. — Recherches sur l'ancienne cathédrale d'Albi, son origine, sa position, son nom, par M. Eugène Dauriac, de la Bibliothèque impériale. 1851; in-18 de 24 pages.

14. — Histoire de l'ancienne cathédrale et des évêques d'Albi, par le même, 1858, un vol. in-8o, jusqu'à la fondation de l'église de Sainte-Cécile. Le second volume qui doit traiter de l'église n'a pas paru.

15. — Description naïve et sensible de la fameuse église de Sainte-Cécile d'Albi, manuscrit déposé à la bibliothèque d'Albi, par M. Boissonade, docteur et avocat au parlement de Toulouse. 1684.

16. — Même description publiée dans l'annuaire du Tarn de 1857.

17. — Même description publiée et annotée par M. Eugène Dauriac. Un vol. petit in-18 de 100 pages. 1857.

18. — Vues pittoresques de la cathédrale d'Albi, par

Chapui, avec texte historique, par M. Du Mège. Grand in-4°, 1829. — Dumoulin, libraire, quai des Augustins.

19. — Aperçu statistique de la France, par Gérault de Saint-Fargeau. — Département du Tarn, page 5.

20. — France pittoresque, tome II..

21. — Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France, par Taylor et Caylus. — Languedoc, gravures et texte, page 129.

22. — Les églises gothiques, Paris, 1837, par M. Smith, ancien inspecteur des cathédrales de France.

23. — Notes d'un voyage dans le midi de la France, par M. Prosper Mérimée, sénateur. Sainte-Cécile.

24. — Guide pittoresque du voyageur en France, 74e livraison, page 5. Sainte-Cécile.

25. — Lettre à M. de Calonne sur l'église de Sainte-Cécile d'Albi, par M. du Molay-Bacon, secrétaire général du Tarn, insérée dans le journal l'*Opinion publique*, les 30, 31 mai et 2 juin 1850.

26. — Divers dessins de sculpture ou peinture de la cathédrale d'Albi ont été publiés dans des revues justement estimées. Voyez *Revue générale de l'architecture*, par M. César Daly. — *Encyclopédie d'architecture*, Paris, chez Bar, rue Bonaparte. — *Moniteur des architectes*, Grim et Richard. — *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du onzième au seizième siècle*, par Violet-le-Duc.

27. — Album catholique. Novembre 1832. 1re année, Toulouse.

28. — Dictionnaire d'Expilly. Voir Albi.

29. — La Mosaïque du Midi, Histoire des cathédrales du Midi. Sainte-Cécile d'Albi. Juin 1838.

30. — Description de la cathédrale de Sainte-Cécile, par le R. P. Guéranger, dans son histoire de Sainte-Cécile. Paris, Jacques Escoffre. 1849.

31. — Mariana, de rebus Hispaniæ, lib. XII, cap. 1.

32. — Catel. Mémoires du Languedoc.

33. — Rapports faits au ministre des cultes par MM. Vitet, Mérimée, Gourlier, Romagnesi et César Daly sur l'église de Sainte-Cécile.

34. — Notice sur les fresques de Cazeaux, de l'Arboust, comparées avec celles de la cathédrale d'Albi, par M. Du Mège.

35 — Annales archéologiques de Didron aîné, peinture, iconographie.

36. — Dictionnaire de l'architecture française du onzième au seizième siècle, par Violet-le-Duc.

37. — Notice historique et descriptive sur l'église métropolitaine de Sainte-Cécile d'Albi, suivie de la biographie des évêques et archevêques d'Albi, des évêques de Castres et de Lavaur, dédiée à la Société archéologique du Midi, par M. H. Crozes, membre correspondant. Toulouse, imprimerie de Dieulafoi, 1841.

38. — Monographie de la cathédrale d'Albi, par M. H. Crozes, 2me édition, avec appendice et documents inédits. Toulouse, imprimerie de Chauvin, rue Mirepoix, 3. 1850.

39. — Monographie, idem, 3me édition. 1861.

FIN.

TABLE.

BIOGRAPHIE.

SUPPLÉMENT A LA MONOGRAPHIE.

FIN DE LA TABLE.

MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION

L'*Histoire de l'Art pendant la Renaissance*, par M. Eugène Müntz, tormera cinq volumes grand in-8°, d'environ 800 pages chacun, contenant ensemble plus de 2,500 gravures.

Le premier volume, consacré à l'*Italie*, traite des *Primitifs*, il sera composé de 45 livraisons.

Chaque livraison, de 16 pages protégées par une couverture, se vend 50 centimes.

Par exception, ce prix est porté à 1 franc pour les livraisons accom-

